



RAPPORT DE CONSULTATION

Plan de gestion des matières résiduelles de la Ville de Saguenay

Présenté à
Ville de Saguenay

19 décembre 2022



TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction.....	1
2.	Commentaires reçus	3
3.	Séance de consultation	6
4.	Constats	8
5.	Recommandations	9
6.	Conclusion.....	11
Annexe 1 - Mémoires reçus		12
Annexe 2 - Classement des bonifications issues des Mémoires selon les six grandes mesures		13
Annexe 3 - Courriels reçus		19
Annexe 4 - Commentaires Facebook.....		21
Annexe 5 - Présentation de la ville de saguenay		22
Annexe 6 - Compte rendu complet de la séance de consultation		23



1. INTRODUCTION

1.1 MISE EN CONTEXTE

La Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) exige que les plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) des municipalités et MRC soient soumis à un exercice de consultation publique. Ainsi, toutes les municipalités et villes du Québec sont présentement plongées dans la révision de leur plan de gestion des matières résiduelles. La Ville de Saguenay a donc demandé à ses citoyens de réviser son projet de PGMR. Les commentaires et les suggestions recueillis cet automne permettront à la Ville de bonifier son plan et d'ajuster le tout en conséquence.

1.2 PROJET DE PGMR ET HISTORIQUE

Le projet de PGMR, une fois adopté, se transformera en PGMR pour les années 2023-2030 dès l'automne prochain, faisant suite à un processus qui a débuté en octobre 2021. L'échéancier ci-dessous présente les grandes étapes que la Ville de Saguenay a entreprises pour élaborer son PGMR révisé.

1.2.1 ÉCHÉANCIER

ANNÉE	ACTIVITÉ
6 novembre 2007	La Ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay adoptent leur premier PGMR conjoint.
9 décembre 2016	La Ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay adoptent la 2 ^e mouture de leur PGMR conjoint 2016-2020.
1 ^{er} janvier 2020	La MRC du Fjord-du-Saguenay déclare sa compétence en gestion de matières résiduelles. La Ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay conviennent de rédiger individuellement leur PGMR.
4 octobre 2021	Adoption du projet de PGMR de la Ville de Saguenay 2023-2030.
Avril 2022	RECYC-QUÉBEC rend disponibles de nouveaux documents et outils de calculs. Des modifications sont apportées au projet de PGMR afin de s'arrimer avec les nouveaux outils de révision et de répondre aux exigences du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.
9 août 2022	Adoption du projet révisé du PGMR de la Ville de Saguenay 2023-2030.

3 septembre au 1 ^{er} novembre 2022	Consultation publique sur le projet de PGMR.
Hiver 2023	Transmission du PGMR à Recyc-Québec pour analyse de conformité.
Automne 2023	Entrée en vigueur du PGMR 2023-2030.

1.3 DÉMARCHE DE CONSULTATION

La consultation s'est déroulée en deux temps, pour rejoindre le plus grand nombre, du 3 septembre au 1^{er} novembre 2022 :

- Réception des commentaires et suggestions des citoyens par l'entremise de divers canaux de communication décrits plus bas;
- Consultation publique, en personne le 1^{er} novembre 2022, de 19 h à 21 h.

La Ville de Saguenay a rendu disponible le projet du PGMR ainsi qu'un sommaire du projet pour consultation en ligne dans la section Environnement de son site Web, en plus de mettre à la disposition des citoyens des exemplaires papier à l'hôtel de Ville, dans les bureaux d'arrondissement de Chicoutimi, Jonquière et La Baie de même que dans les sept bibliothèques du réseau municipal.

Plusieurs moyens de communication ont été offerts afin d'inviter les citoyens et représentants d'organisation publique ou privée à partager commentaires et suggestions.

De plus, un avis public a été publié dans le Progrès, le samedi 3 septembre 2022 annonçant la tenue de la consultation. Des publicités Facebook ciblées et [une vidéo](#) du conseiller municipal et président de la Commission du développement durable et de l'environnement, M. Jimmy Bouchard, publiée sur sa page et celle de la Ville ont également contribué à la promotion de la consultation.

1.4 MANDAT DE TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

La Ville de Saguenay a fait appel aux services de Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) afin de faciliter une rencontre de consultation publique. Transfert est aussi responsable de rédiger le rapport de la démarche de consultation dans son entièreté, y compris les interventions et commentaires reçus par l'entremise de canaux de communication additionnels à la consultation recueillis du 3 septembre au 1^{er} novembre 2022.

2. COMMENTAIRES REÇUS

2.1 CANAUX DE COMMUNICATION

La démarche de consultation générale s'est déroulée du 3 septembre au 1^{er} novembre 2022. Les citoyens avaient accès à divers canaux de communication pour s'exprimer :

- Page Facebook de la Ville de Saguenay (près de 500 commentaires);
- Courriel « Écrire à la mairesse » (1 courriel);
- Courriel du Service du développement durable et de l'environnement (DDE) de la Ville de Saguenay (15 courriels);
- Système de requêtes de la Ville de Saguenay (20 commentaires);
- INFOVILLE (1 commentaire).

De plus, la Ville s'est rendue disponible pour des entrevues radiophoniques et télévisuelles. M. Jimmy Bouchard a réalisé trois entrevues pendant la consultation. Les entrevues étaient l'occasion de vulgariser le processus d'élaboration du PGMR et invitaient aussi les citoyens à venir s'exprimer sur sa version préliminaire, à la séance de consultation publique du 1^{er} novembre 2022.

2.2 ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS

En amont de la séance de consultation, certains enjeux avaient déjà fait surface en réponse au projet du PGMR. L'équipe de la Ville s'est alors préparée en ce sens. Les commentaires reçus mentionnaient les enjeux de :

- Gaspillage alimentaire;
- Contenants à usage unique;
- Plastique à usage unique et son utilisation sur le territoire;
- Présence de goélands à la Baie Cascouia (LET) :
- Compostage à Laterrière (odeurs, collecte, etc.);
 - La collecte des matières organiques aux deux semaines l'hiver;
- Réemploi dans les écocentres;
- Diminution du nombre de collectes de déchets.

2.3 SUGGESTIONS ET BONIFICATIONS

2.3.1 MÉMOIRES

La Ville de Saguenay a reçu un total de cinq mémoires, provenant de parties prenantes suivantes, qui sont disponibles à l'annexe 1 :

- Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD);
- L'organisme environnemental, Eurekô !;

- Mères au front Saguenay;
- Un groupe de citoyens de Laterrière;
- Une citoyenne : Mme Louise Denis.

Chacun a pu présenter son mémoire lors de la séance de consultation du 1^{er} novembre. Les suggestions et bonifications reçues ont été classées selon les mesures du plan d'action du projet de PGMR. À titre de rappel, les mesures sont les suivantes :

- 1) Accompagner, informer et sensibiliser;
- 2) Augmenter la qualité et la performance de récupération des matières recyclables;
- 3) Optimiser les écocentres et favoriser le réemploi;
- 4) Collecter et recycler les matières organiques;
- 5) Favoriser la récupération et la valorisation des résidus de CRD et autres matières;
- 6) Favoriser la réduction à la source et optimiser les pratiques municipales en GMR.

L'ensemble des commentaires, suggestions et bonifications des mémoires est disponible dans la version détaillée du compte rendu de la séance de consultation, à l'annexe 2.

2.3.2 COURRIELS

La Ville de Saguenay a également permis aux citoyens d'envoyer leurs commentaires, suggestions et préoccupations par le courriel « Écrire à la mairesse » et le courriel du Service DDE. Un total de 20 courriels a été reçu. Un tableau contenant les propositions des citoyens est disponible à l'annexe 3.

En résumé, la mesure 4 (collecter et recycler les matières organiques) a suscité le plus de commentaires. L'idée d'offrir la collecte du bac brun de manière plus régulière est revenue plusieurs fois, notamment de façon hebdomadaire entre le printemps et l'automne. La sensibilisation au sujet de la collecte des matières organiques est aussi un élément soulevé, en plus de la sensibilisation plus large, touchant la première grande mesure d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ).

Par ailleurs, on note les propositions suivantes :

- Favoriser les contenants réutilisables dans les commerces;
- Bannir les sacs de plastique et proposer de la vaisselle à usage unique recyclable;
- Moderniser les véhicules de collecte des matières recyclables, organiques et résiduelles;
- Combiner les collectes sur une même journée;
- Offrir le compost issu de la collecte aux citoyens;
- Améliorer l'épuration des eaux usées;
- Favoriser le réemploi dans les écocentres;
- Considérer d'imposer aux commerçants d'accepter les contenants personnels pour les aliments en vrac.

2.3.3 MÉDIAS SOCIAUX – FACEBOOK

Les publications Facebook de la Ville de Saguenay ont généré près de 500 commentaires sur des sujets variés en lien avec la gestion des matières résiduelles. À l'image des suggestions reçues via les autres plateformes, le compostage est le sujet qui a été le plus discuté.

Il est intéressant de noter la participation des répondants sur la page Facebook de la Ville, l'organisation municipale, ainsi que les abonnés de la page ont pu répondre aux commentaires soulevés, en donnant des solutions, des pistes de réflexion, des trucs ou encore des suggestions additionnelles. Les commentaires les plus fréquents proposaient des actions telles :

- Offrir la collecte des matières organiques de manière plus fréquente;
- Offrir des formations ou donner plus de trucs pour bien gérer son bac brun;
- Faire davantage d'efforts pour le réemploi dans les écocentres.

L'annexe 4 recueille tous les commentaires reçus sur la page Facebook, classés selon les six grandes mesures du PGMR.

2.3.4 SYSTÈME DE REQUÊTES ET AUTRES MOYENS OFFERTS PAR LA VILLE

Le système de requêtes (en ligne ou par téléphone) de la Ville de Saguenay, et la poste étaient deux autres moyens pour les citoyens de partager leurs commentaires.

Des 20 commentaires reçus par le système de requêtes, trois éléments ressortent :

- Exiger la publication du tonnage recueilli vs le tonnage enfoui (taux de détournement) de manière quotidienne;
- Offrir la collecte du bac brun chaque semaine, plus tôt au printemps et plus tard à l'automne, et même de l'automne au printemps;
- Explorer la possibilité que la Ville de Saguenay vende à ses citoyens des sacs en papier acceptés dans le bac brun à un meilleur prix que ceux des grandes surfaces.

3. SÉANCE DE CONSULTATION

La séance de consultation s'est déroulée en personne, le mardi 1^{er} novembre 2022, de 19 h à 21 h, à la salle Pierrette-Gaudreault du Centre culturel du Mont Jacob, à Jonquière. Ce sont 24 personnes qui y ont participé, en plus des élus, de l'équipe du Service DDE de la Ville et de l'équipe de Transfert.

Le compte rendu complet de la séance de consultation est disponible à l'annexe 6 de ce document.

La séance de consultation s'est déroulée en 4 étapes :

- Présentation par la Ville de Saguenay du projet de PGMR (disponible à l'annexe 6);
- Période de questions;
- Présentation des mémoires;
- Ateliers participatifs.

La période de questions, animée par M. Louis-Michel Tremblay, de Transfert, a permis à la Ville de préciser certains éléments et d'aborder des sujets qui n'étaient pas dans la présentation. Celle-ci a duré environ 30 minutes. Les questions et les réponses sont disponibles à la section 6.2 de l'annexe 6. M. Jimmy Bouchard a également annoncé la création d'un poste de conseiller en économie circulaire à Promotion Saguenay, la société de développement économique de Saguenay. Cette demande avait aussi été exprimée dans le mémoire de Mères au front déposé à la Ville avant la consultation et présenté le 1^{er} novembre 2022. Les questions posées avaient pour sujet :

- Les industries, commerces et institutions (ICI) et leurs options de collecte;
- Les cibles de tonnage des matières organiques;
- Le taux de détournement;
- La question de taxes en format pollueur-payeur pour les citoyens;
- La styromousse et son recyclage;
- L'adaptation du projet de PGMR selon les nouvelles cibles de 2025 du gouvernement provincial, issu du BAPE sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes;
- La valorisation des résidus CRD;
- L'élargissement de la consigne et la modernisation de la collecte sélective.

La présentation des mémoires a suivi. Tel que mentionné à la section 2.3.1, le classement des suggestions selon les six grandes mesures est disponible à l'annexe 2. M. Adrien Guibert-Barthez, citoyen de Saguenay n'a pas déposé de mémoire en amont, mais a tout de même fait une courte présentation lors de la consultation.

Les éléments mis de l'avant dans ces mémoires touchaient entre autres :

- Une meilleure collaboration régionale;

- Innover de manière plus importante;
- Avoir des cibles de réduction plus élevées;
- Favoriser le réemploi davantage;
- Explorer l'option de « quartiers zéro déchet »;
- La taxe pollueur/payeur;
- La situation à Laterrière concernant la plateforme de compostage;
- Le recyclage de la styromousse;
- Encourager le compostage résidentiel.

Après la période de questions et la présentation des mémoires, un atelier participatif intitulé « les 4 C » a conclu la soirée de consultation. Les participants étaient séparés aléatoirement à trois tables distinctes. Chaque table portait deux grandes mesures, 1-2, 3-4 et 5-6. Chaque personne était invitée à écrire une proposition d'action en lien avec les deux mesures de sa table sur un *Post-it*. Un tableau séparé en quatre cadrans contenant chacun les sujets conserver, changer, créer et cesser apportait chaque participant à placer leur action dans la case appropriée. Les actions proposées ont toutes été consignées dans un tableau, disponible dans le compte rendu de la consultation, à l'annexe 6.

Les propositions les plus populaires de l'atelier sont les suivantes :

- Continuer les formations et la sensibilisation, offrir plus d'outils et proposer des visites des installations de gestion des matières recyclables, organiques et résiduelles;
- Explorer la possibilité de recycler la styromousse;
- Élargir les options dans les écocentres, offrir à tous d'y accéder et agrandir les lieux;
- Offrir la collecte des bacs bruns de manière plus régulière;
- Encourager la déconstruction au lieu de la démolition;
- Plusieurs idées variées en lien avec la mesure 6 (Favoriser la réduction à la source et optimiser les pratiques municipales en GMR) : quartier zéro déchet, réduire la fréquence des collectes, encourager le zéro déchet, penser à la question du gaspillage alimentaire, etc.

La soirée s'est terminée avec une évaluation de la rencontre par l'entremise d'un sondage de rétroaction. En général, les gens étaient satisfaits de la rencontre et 100 % des répondants ont confirmé qu'ils ont eu le sentiment d'avoir pu s'exprimer. Les résultats complets sont disponibles à la section 6.3.2 de l'annexe 6.

4. CONSTATS

Suivant l'analyse des commentaires, suggestions, préoccupations et bonifications, de grands constats émergent. Ceux-ci sont revenus à plusieurs reprises, que ce soit via la séance de consultation ou encore, par les différents canaux de communication proposés aux citoyens pour s'exprimer.

4.1 LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

La collecte des matières organiques et tout ce qui touche le bac brun ont fait réagir les citoyens dans les derniers mois. Ce fut l'élément le plus discuté lors des consultations, tous canaux confondus. Il est important de mentionner que la Ville de Saguenay vient tout juste de mettre en place cette collecte en septembre 2022. Compte tenu de la nouveauté du service et des opinions divergentes de citoyens dans ce dossier, il était attendu que ce sujet serait longuement discuté.

En résumé, les citoyens qui sont pour la collecte des matières organiques souhaiteraient que celle-ci soit effectuée de manière plus régulière entre le printemps et l'automne, comme le volume de résidus est plus élevé en raison de la saison de jardinage, par exemple. Plusieurs ont dit avoir apprécié les formations offertes par la Ville à cet égard et sont maintenant mieux outillés pour profiter du service. Certains ont encouragé la Ville à poursuivre ses efforts de promotion du compostage domestique et à proposer aux gens de continuer d'en faire en plus de participer à la collecte de la Ville. Enfin, l'idée d'offrir le compost ramassé aux citoyens au printemps était également populaire et souhaitée.

4.2 LE RÉEMPLOI DANS SON ENSEMBLE

L'atelier qui s'est déroulé pendant la séance de consultation en personne a permis de mettre en lumière les lacunes et des pistes de solution pour favoriser le réemploi dans les écocentres. La majorité des participants étaient d'avis qu'il manque d'espace dans les écocentres, qu'une meilleure identification des lieux était nécessaire et que l'ouverture du site à un plus grand nombre était souhaitée.

Quelques suggestions proposaient d'encourager la déconstruction au lieu de la démolition, d'être plus clair sur les lieux qui acceptent les résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) en plus d'offrir la possibilité aux gens visitant les écocentres de repartir avec les matières qui pourraient leur être utiles.

4.3 L'INNOVATION RÉGIONALE

L'innovation dans son sens large a été discutée à plusieurs reprises lors des consultations : que ce soit par rapport à des cibles plus ambitieuses, le souhait d'établir des partenariats avec des leaders dans la région ou encore de proposer de nouveaux programmes ou actions qui n'étaient pas vus ailleurs.

Il faut mentionner que la Ville de Saguenay est innovante sur certains aspects, entre autres la valorisation des boues municipales, depuis plus de 40 ans. La Ville continue de se pencher sur des actions concrètes innovantes pour ses citoyens. On pense à « Coffre aux sports » qui offre un service de don et de prêt d'équipement sportif et récréatif, son programme de subvention pour produits hygiéniques féminins ou encore, ses formations et son accompagnement personnalisé d'ICI.

4.4 L'INTÉRÊT DES CITOYENS

Il va sans dire qu'il y a eu un véritable intérêt de la part des citoyens. Les nombreux canaux de communication mis à leur disposition ont permis à la Ville de Saguenay de recueillir une multitude de commentaires qui lui permettront de bonifier son projet de PGMR adéquatement. Près de 600 commentaires reçus via les médias sociaux, le système de requête et autres outils de la Ville tout au long de la consultation ont contribué au succès de celle-ci qui s'est déroulée pendant presque 2 mois.

La séance de consultation publique du 1^{er} novembre aura permis à 24 citoyens de s'exprimer librement et de poser toutes les questions possibles à l'équipe Environnement de la Ville. Les résultats positifs au sondage de rétroaction permettent d'affirmer que le taux de satisfaction était élevé et que ce genre d'activités est à reconduire dans le cadre d'autres projets.

La disponibilité du projet de PGMR sur le site Web de la Ville et les entrevues réalisées dans les médias locaux par M. Jimmy Bouchard ont également permis aux citoyens d'être au courant de la démarche en plus de leur offrir la possibilité de poser des questions.

5. RECOMMANDATIONS

L'analyse des commentaires reçus pendant la période de consultation a permis de mettre de l'avant certains grands constats. Des recommandations en lien avec ceux-ci sont maintenant élaborées pour guider la Ville dans ses prochaines actions.

5.1 LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

La nouveauté du service de collecte des matières organiques peut expliquer le nombre important de commentaires reçus à cet égard. Il est facile d'admettre que l'engouement pour ce service est réellement présent. L'augmentation de la fréquence des collectes a été suggérée à plusieurs reprises et ainsi pourquoi il est recommandé d'explorer cette avenue.

L'offre de formation étant déjà bien ancrée à la Ville, il est également fortement suggéré de poursuivre les efforts en ce sens et d'axer les prochaines sur des solutions ou des astuces aux problèmes courants rencontrés par les citoyens, tels que la gestion d'odeurs ou le manque d'espace dans le bac. De plus, continuer à déployer les efforts en information, sensibilisation et éducation afin d'encourager le compostage domestique de manière plus importante est à prendre en compte.

5.2 LA FORCE DES PARTENARIATS

Plusieurs citoyens ont donné des exemples à suivre des municipalités voisines à la Ville de Saguenay. Que ce soit la gestion des lieux d'enfouissement technique (LET), l'organisation des écocentres ou encore, le recyclage de certaines matières, la population semble d'avis que de partager l'expertise et les bonnes pratiques devrait être davantage exploité. Il est recommandé de faire une veille des bonnes pratiques des autres villes et municipalités du Québec dans un premier temps. L'exploration de partenariats avec des entités plus près de Saguenay pourrait être une action à ajouter au plan général. La force du réseau permettrait non seulement d'innover et d'offrir plus aux citoyens, mais également de créer des liens dans la communauté et de mettre à profit des idées intéressantes.

Le réemploi étant une question importante dans un contexte de crise climatique, plusieurs ont suggéré de penser à des partenariats avec des friperies, des centres de dons ou autres pour maximiser l'impact en offrant plusieurs vies à un même objet et de contribuer à la diminution des matières à l'enfouissement.

5.3 L'OPTIMISATION DES ÉCOCENTRES

Avant même le début des consultations, le réemploi et la question des écocentres avaient été identifiés comme enjeux qui allaient définitivement être importants/populaires. En effet, ces sujets sont revenus autant en amont que lors de la consultation publique en personne.

Les citoyens sont grandement concernés par le manque d'espace dans les écocentres. Optimiser les lieux en les rendant plus faciles d'accès et avoir une indication plus claire par rapport à l'emplacement des matières serait à explorer. L'accès pour les entreprises et non seulement les citoyens ont également été abordés. Penser à la possibilité d'ouvrir les écocentres pour tous serait une action à ajouter au plan.

5.4 LA POURSUITE D'UNE BONNE COMMUNICATION

Il va de soi qu'une bonne communication entre la Ville et ses citoyens est primordiale pour répondre le plus possible aux attentes et aux besoins de tous. Poursuivre les efforts de communication, de sensibilisation, de formation est largement recommandé. L'écoute de la Ville et son ouverture à la réception de commentaires via différents canaux démontrent son intérêt et sa volonté de prendre en compte les suggestions de tous. Sa disponibilité pour des entrevues avant et après la consultation contribue aussi à son ouverture face à la population et son désir de vulgariser son travail. En somme, offrir le plus d'occasions aux citoyens de s'exprimer librement et être présent pour leur répondre est essentiel et se doit d'être fait en continu.

6. CONCLUSION

En conclusion, il est tout indiqué d'admettre que l'intérêt des citoyens pour une bonne gestion des matières résiduelles est bel et bien présent. Les discussions, commentaires et bonifications mis de l'avant par ceux-ci donneront l'occasion à la Ville de Saguenay de bien réviser son projet de PGMR et de l'adapter en conséquence.

La consultation du PGMR a permis aux citoyens de s'exprimer sur la gestion des matières résiduelles en grand nombre, celle-ci ayant recueilli plusieurs dizaines de pistes d'amélioration. Le projet sera révisé et envoyé pour analyse à RECYC-QUÉBEC à l'hiver 2023 et prévoit entrer en vigueur l'automne suivant.

ANNEXE 1

MÉMOIRES REÇUS



Mémoire

Consultation publique

Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030

Présenté à

Ville de Saguenay

31 octobre 2022



Présentation de l'organisme

Notre mission

EURÊKO! est un organisme régional formé de professionnels engagés pour la restauration, la protection et la conservation des écosystèmes. Toutes les interventions mises en oeuvre font appel à l'éducation et la participation des collectivités, et visent les interactions harmonieuses des activités humaines, de la faune et de la flore. Influenceur crédible, EURÊKO! oeuvre dans le sens d'une transition socioécologique harmonieuse.

Notre vision

EURÊKO! influence les comportements des individus et des collectivités par le biais de projets structurants et inspirants qui améliorent la qualité de nos milieux naturels et humains. Ses employés, passionnés, créatifs et perspicaces, transforment les systèmes économiques, politiques et sociaux grâce à des solutions ingénieuses et flexibles. Enraciné dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, EURÊKO! est une source d'inspiration à l'échelle provinciale et nationale.

La gouvernance de l'organisme est à l'image de ses valeurs qui nourrissent ses actions c'est-à-dire celles du respect, de la collaboration, de l'engagement, de la créativité et du professionnalisme. L'environnement stimulant, dynamique et équitable, dans lequel évoluent les employés, les administrateurs et les bénévoles, est garanti par des échanges riches et transparents.

Nos valeurs

Respect

Le respect de l'environnement constitue la raison d'être d'EURÊKO!. Chaque action vise la restauration, la protection et la conservation de l'environnement. À la base de nos rapports humains, l'écoute des besoins et la communication sont au cœur de nos préoccupations. Les employés participent activement au développement de l'organisme, à valoriser les différents points de vue et à communiquer leurs idées et leurs attentes.

Collaboration

Pour EURÊKO! la collaboration amène l'union des forces, l'entraide et le plaisir de travailler ensemble pour aller plus loin. Les interventions sont chaleureuses et humaines. Il est important pour nous d'être attentionné et accessible.

Engagement

Notre équipe fait preuve d'un engagement solide envers la cause environnementale et notre collectivité.

**Créativité**

Nous élaborons de manière astucieuse et innovante des solutions qui sont adaptées aux différentes réalités de nos partenaires.

Professionalisme

Rigoureux et expert dans son domaine, EURÊKO! réalise ses interventions avec compétence. L'objectif est d'accomplir des projets de grande qualité.

Question

1. Existe-t-il des contrôles sur les débouchés des matières qui sont recyclées et valorisées à l'écocentre pour connaître leur taux de recyclage? (p. 61)
2. Quels sont les débouchés pour le recyclage concernant les piles et batteries usées, les bouchons de liège et les masques et qu'elles sont les quantités qui sont recyclées? (p.62-64-65)
3. Quelle est la motivation de la ville de Saguenay concernant le choix de l'année 2020 comme année de référence concernant les taux de récupération, des matières organiques, les autres matières résiduelles récupérées, éliminées et générées et déchets ultimes notamment dans les ICI par exemple? (p. 73-74-77-82)
4. Quels sont les débouchés pour les résidus de CRD générés par les ICI? Existe-t-il un contrôle sur le recyclage à la fin de la chaîne? (p.81)
5. Est-ce que connaître les données locales sur la génération de matières spécifiques aux ICI est une valeur qui amènerait la ville de Saguenay à mieux répondre à ses objectifs? (p. 87)
6. Quels produits non écoresponsables sont bannis à l'interne? (p. 104)
7. Comment la ville de Saguenay encourage-t-elle la réparation de produits défectueux? (p. 105)
8. Comment la ville de Saguenay s'assure-t-elle du respect du règlement visant à interdire les appareils de TIC et le bois dans les ordures ménagères? (p.113-116)
9. Comment s'est effectué la distribution de l'accroche bac pour sensibiliser les générateurs potentiels de dépôts sauvages sur les TNO? (p. 117)
10. Est-ce que le comité de travail PGMR et DD existe toujours? Si oui, les rencontres sont à quelles fréquences? (p. 121)



Action
Protection
Gestion environnementale





Commentaires

1. Informer la population et les ICI de la Consultation publique | Projet de révision du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030 par la voie d'un communiqué, de publicités sur l'importance du PGMR et de son utilité ainsi que par l'envoi de courriels aux partenaires au moins 1 à 3 mois à l'avance afin de laisser à tout le monde le temps de bien se préparer.
2. Proposer une amélioration notable des actions maintenues en plus d'innover avec de nouvelles actions. Les mesures du plan d'action du PGMR 2023-2030 comprend tous les éléments nécessaires qui sont recommandés, mais les actions détaillées représentent les mêmes éléments et se trouvent dans la continuité que la version précédente.
 - a. Augmenter le nombre de ressources humaines dans le département de l'environnement afin d'effectuer plus d'actions, de qualifier et quantifier les résultats et de s'assurer de leur impact ;
 - b. Augmenter par le fait même les ressources financières de chaque action afin de suivre le coût de la vie et de ses nombreuses augmentations ;
 - c. Augmenter les occasions des partenariats avec les organisations œuvrant dans le domaine de l'environnement afin d'augmenter les initiatives ;
 - d. Être proactif au niveau des citoyens et des ICI. Surtout pour ces derniers, au lieu d'attendre la demande, prendre de l'initiative et les contacter.
3. Proposer des objectifs plus ambitieux pour l'atteinte des principaux objectifs du PGMR 2023-2030 de la ville de Saguenay et de mettre les moyens financiers, humains et matériels pour y parvenir.
4. Améliorer le service à la clientèle. Certaines personnes ont mentionné ne pas être capables de rejoindre la ville de Saguenay ou que cette dernière ne veut pas offrir de bacs roulants supplémentaires à une école notamment.
5. Intégrer le Plan de développement durable dans l'élaboration du PGMR 2023-2030 et donner l'exemple à l'interne en tant que ville à tous autant les employés que les citoyens :
 - a. Lettre démontrant l'engagement écrit de la haute direction ainsi que la direction de tous les départements et bâtiments dans la démarche d'un PGMR et de ses actions à l'interne qui est publicisée autant à l'interne qu'à l'externe ;
 - b. Responsable GMR au sein de tous les départements et bâtiments de la Ville de Saguenay;
 - c. Comité vert avec des employés motivés pour tous les départements et bâtiments de la ville de Saguenay ;



- d. Portrait du système GMR pour tous les départements et bâtiments de la ville de Saguenay ;
 - e. Objectifs GMR personnalisés à tous les départements et bâtiments de la ville de Saguenay qui sont publicisés autant à l'interne qu'à l'externe ;
 - f. Politique de GMR pour tous les départements et bâtiments de la ville de Saguenay mettant de l'avant la hiérarchie des 3RV-E qui est publicisé autant à l'interne qu'à l'externe ;
 - g. Politique d'approvisionnement à l'interne qui contient des clauses mettant à l'avant le principe des 3RV-E qui est publicisé autant à l'interne qu'à l'externe ;
 - h. Politique d'événements écoresponsables à l'interne en mettant à la disposition des employés des ressources financières, matérielles et humaines ;
 - i. Politique de construction durable à l'interne concernant la rénovation et la construction mettant à l'avant le principe des 3RV-E ;
 - j. Connaître l'état de la performance à l'interne de la ville de Saguenay et publiciser ses résultats;
 - k. Publiciser toutes les actions à l'interne et à l'externe afin de démontrer que la ville de Saguenay donne l'exemple à tous ses employés, à la population et aux ICI ;
 - l. Obtenir une certification reconnue par le gouvernement et la population qui est publicisée autant à l'interne qu'à l'externe.
6. Mettre en valeur la hiérarchie des 3RV-E et démontrer concrètement sa présence dans les fondements mêmes du PGMR 2023-2030.
- a. Créer une politique municipale mettant l'emphasis sur les 3RV-E tant à l'interne qu'à l'externe ;
 - b. Créer un plan d'action avec des objectifs quantifiables et les mettre les ressources financières, matérielles et humaines ;
 - c. Soutenir tant au niveau financier, humain que matériel, les organisations œuvrant dans le domaine de l'environnement afin d'augmenter les initiatives et la sensibilisation.
7. Les efforts de sensibilisation et d'éducation effectués auprès de la population et des ICI doivent être maintenus voire augmentés pour favoriser les meilleures pratiques en GMR et organiques.
8. Fournir les services et les outils adéquats aux ICI afin de les aider à améliorer leur gestion des matières résiduelles (GMR) :
- a. Offrir un service de valorisation des matières des ICI en mettant de l'avant une expertise sur l'économie circulaire. C'est un besoin de leur part.



- b. Rencontrer et supporter les ICI au niveau de leur besoin en équipement tant intérieur qu'extérieur ;
 - c. S'assurer que leur affichage est adéquat ;
 - d. Sensibiliser l'organisation au niveau du tri des matières ;
 - e. Aider les entreprises à se certifier notamment à assumant les coûts d'inscriptions par exemple ;
 - f. Soutenir financièrement, matériellement et humainement les ICI au niveau du compostage.
9. La sensibilisation et l'éducation effectuées auprès des ICI doivent être augmentées pour favoriser les meilleures pratiques en GMR et organiques. Même si les ICI ne font pas partie des cibles de la ville de Saguenay, ils n'en demeurent pas moins qu'ils sont de gros générateurs de matières. Visiblement, ils ont besoin de soutien. Pour les gros générateurs de matières résiduelles, une certification comme « Ici on recycle » serait pertinente ou favoriser l'économie circulaire en incitant fortement les ICI à collaborer avec d'autres organisations dans leur démarche de GMR. Ainsi, ils pourraient profiter des installations de la ville.
10. Le PGMR 2023-2030 doit être en cohérence avec celui de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR LSJ) et être aussi audacieux que celui-ci.
11. Collaborer avec les cinq autres MRC afin de mettre en place une collaboration régionale en ce qui a trait à la GMR. Après tout, il n'y a qu'un seul lieu d'enfouissement technique (LET).
12. Poursuivre et promouvoir la mise en place des politiques claires, des mesures réglementaires efficaces et pertinentes ainsi que des leviers économiques pour encourager la réduction à la source et tendre vers le zéro déchet.
13. S'assurer de la performance des entreprises de recyclage en les aidant au niveau de l'économie circulaire et de certaines matières qui n'ont pas de débouchés. Beaucoup de matières sont envoyées à des recycleurs qui n'ont pas forcément de débouchés pour la revente et se retrouvent finalement à l'enfouissement.
14. Contrôler l'endroit où les matières sont envoyées afin de donner confiance à la population.



Saguenay, le 1^{er} novembre 2022

Objet : Mémoire sur le PGMR 2023-2030

Présenté à : Ville de Saguenay

Par : Mères au front Saguenay

Qui sommes-nous ?

Le mouvement Mères au front est né au printemps 2020 d'un sentiment d'urgence partagé par de nombreuses mères et grands-mères quant à la nécessité de protéger l'avenir de leurs enfants et des générations futures contre l'inaction climatique. Mères au front est un mouvement décentralisé et diversifié d'un océan à l'autre. S'il est un point commun qui transcende toutes les cultures, toutes les religions, tous les niveaux de revenus et toutes les allégeances politiques, c'est l'amour que nous avons pour nos enfants et la nécessité de les protéger.

Depuis ses débuts, plus de 8000 personnes ont rejoint le mouvement Mères au front pour exiger de l'action climatique. Près de 30 groupes d'action se sont formés de l'Abitibi à la Gaspésie en passant par presque toutes les régions du Québec, dont Le Saguenay-Lac-St-Jean, et au-delà de nos frontières incluant le continent européen où la Belgique compte aussi un groupe. Au Canada anglais, nous faisons alliance avec For Our Kids afin de maximiser notre impact sur la scène fédérale.

Notre intérêt pour la consultation

Depuis ses débuts, notre groupe à Saguenay s'implique auprès des gouvernements afin de demander du courage politique. Nous profitons de la consultation publique sur la gestion des matières résiduelles, enjeu ayant un impact sur les changements climatiques, pour vous faire part de quelques suggestions et commentaires.

1. La mise en contexte

Dans votre mise en contexte, la volonté de s'attaquer à la réduction des quantités de matières résiduelles n'est pas soulignée, selon nous, de façon assez ambitieuse et déterminée. Nous aimerions que vous y notiez que la lutte aux changements climatiques

est un enjeu majeur et qu'elle mérite un engagement à la hauteur du défi qui nous attend comme société.

Nous savons que la production des biens de consommation demande beaucoup d'eau, d'énergie, de ressources matérielles et humaines. La production primaire des biens entraîne des quantités énormes de matières résiduelles. La vision véhiculée dans le plan devrait affirmer que nous voulons que les résidus diminuent fortement et que ceux qui restent soient vus comme des ressources en favorisant l'économie circulaire.

2. Les 6 RV ou penser autrement la consommation de biens et services

Nous aimerions que soit inscrit dans le plan que la ville vise 6 RV et non seulement 3 RV. La réduction à la source s'exprimerait alors ainsi :

Refuser

Réduire

Réemployer

Réparer

Recycler

Redonner à la terre

Valoriser

3. Réduction des GES

La cueillette des matières résiduelles à chaque porte nécessite le passage de nombreux camions sur nos routes. Nous savons que notre ville est très étendue, tel que démontré par la carte de la page 18. Nous proposons l'implantation de conteneurs au bout des chemins en milieu rural. Par exemple, au Lac-Kénogami, le chemin des Policiers disposait auparavant de conteneurs mais ils ont été retirés et maintenant, c'est le porte à porte. Nous nous interrogeons sur cette décision. Il est vrai que certains conteneurs pouvaient être utilisés pour des déchets qui vont habituellement à l'écocentre, les pneus par exemple. Nous sommes conscientes de cette problématique mais il serait judicieux d'en remettre dans certains endroits en consultant les citoyen.nes.

4. Les lieux de dépôts et de valorisation

Considérant l'impact du bruit et l'impact visuel, nous croyons que les lieux de dépôt de CRD (construction, recyclage, démolition) devraient toujours être localisés dans un site à vocation industrielle et éloignés des résidences.

L'entreprise Gazon Savard a obtenu le premier contrat de gestion des matières organiques. Nous demandons à la ville de s'assurer que les opérations de l'entreprise ne causent pas des nuisances aux résidents du secteur et à l'environnement.

5. Les îlots de tri extérieurs et intérieurs

Nous suggérons à la ville d'augmenter l'installation d'îlots de tri. Par exemple, l'augmentation des îlots dans les lieux publics très fréquentés démontrerait l'engagement de la ville pour les bons comportements. Les robinets pour remplir les gourdes seraient aussi intéressants à implanter, par exemple dans les arénas, afin de réduire les contenants de plastique à usage unique !

De plus la ville devrait encourager les institutions, les commerces et les industries ainsi que les propriétaires d'immeubles locatifs à installer des îlots de tri dans leurs espaces. Les résidences pour aînés seraient des endroits intéressants où installer des îlots de tri intérieur. Ces milieux résidentiels étant privés, nous recommandons à la ville de faire des représentations auprès de Recyc-Québec afin de voir la possibilité d'apporter une aide aux résidences qui veulent mieux trier leurs matières résiduelles.

6. Favoriser la déconstruction au lieu de la démolition

Dans les travaux et projets de la ville, la déconstruction devraient devenir une exigence. Les matériaux ainsi recueillis pourraient être réutilisés et valorisés. Par exemple, l'UQAC procède actuellement à la rénovation de son pavillon principal (1). L'université a décidé de faire de ce chantier un projet pilote en déconstruction. Les matériaux prennent de la valeur lorsqu'ils sont séparés et diminuent ainsi la quantité qui va à l'enfouissement. Quand on sait que le coût des matériaux neufs ne cesse d'augmenter et que l'impact écologique est moindre en réutilisant des matériaux, on devrait favoriser cette approche et les entreprises qui sont actives dans ce secteur. Des projets pilotes et l'intégration d'exigences en ce sens dans les devis de la ville seraient intéressants !

7. Vision verte

En visant le zéro déchet, nous croyons que la ville peut devenir un leader d'innovations et créateur d'emplois dans le secteur de l'économie circulaire. En collaborant avec divers partenaires et en se dotant d'une ressource humaine dédiée à temps plein à l'économie circulaire, au maillage et au développement de la main d'œuvre, les citoyens pourront voir la volonté d'agir de la ville et ainsi améliorer notre qualité de vie.

Nous croyons que Promotion Saguenay est bien placée pour développer cette expertise afin d'aider les entreprises à être bien outillées et ainsi mieux adhérer à l'économie circulaire.

Par exemple, l'entreprise Loop située à Montréal s'est donné comme mission de mettre fin au gaspillage alimentaire en redonnant de la valeur aux fruits et légumes rejetés avant de se retrouver à l'épicerie. Ils sont encore bons et sont transformés, entre autres, en jus.

À l'échelle de notre région, pourrait-il y avoir ce type de projet ?

8. Les résultats actuels et les cibles à atteindre (Tableau 30, page 91)

Dans ce tableau, nous voyons les objectifs inscrits dans le plan d'action 2019-2024 du gouvernement du Québec et les cibles de 2030 de la ville.

La réduction de la quantité de matières éliminées par habitant est ciblée en 2030 à 525 kg/habitant par année à la ville. Nous souhaitons que la ville mette un objectif plus ambitieux, considérant les mesures à mettre en place pour lutter efficacement contre les changements climatiques.

De plus la ville devrait encourager les petites et moyennes entreprises à utiliser les services de collecte déjà disponibles lorsque les bacs fournis conviennent à leur quantité de déchets.

9. Le plan d'action du PGMR (Tableau 31, page 93-95)

Ce tableau résume bien toutes les mesures et actions en facilitant sa compréhension. Nous appuyons l'ensemble des actions et désirons souligner quelques priorités.

- 1.11 Offrir des formations afin de réduire le gaspillage
- 1.12 Promouvoir les programmes de réduction à la source, réemploi et économie de partage
- 2.4 Poursuivre l'implantation d'équipements de tri intérieurs et extérieurs
- 3.1 Développer une structure de fonctionnement favorisant les activités de réemploi
- 4.3 Diminuer la fréquence de collecte des déchets

5.5 Encourager les opportunités de développement de marché, les échanges et les synergies (par exemple aide financière à la création d'incubateurs en alimentation – réparation).

10. Plan de communication

Pour atteindre ses objectifs, la ville doit faire appel aux activités d'information, de sensibilisation et d'éducation. Nous en sommes conscientes. Mais, c'est depuis des dizaines d'années que nous constatons que le gaspillage et l'économie linéaire ont des impacts sur l'environnement et notre qualité de vie. Nous croyons que les mesures tarifaires et coercitives devraient être aussi appliquées en même temps que l'éducation. Voici un exemple inspirant. La ville de Beaconsfield a installé une collecte intelligente qui repose sur le principe de l'utilisateur-payeur. Cette tarification est établie à la taille du bac et à la fréquence des collectes. Ce type de collecte prend en compte les efforts des citoyens pour réduire leurs déchets et pour leur meilleure utilisation des autres types de collectes disponibles.

Afin de faciliter la tâche des citoyens plus « récalcitrants », nous suggérons à la ville et aux élu.es de communiquer avec les citoyens afin de leur indiquer quels sacs compostables sont acceptés dans les bacs de compostage et ainsi éviter toute ambiguïté.

Nous suggérons à la ville de mettre sur pied un projet pilote afin de motiver les citoyens. Comme l'exemple des quartiers blancs, nous pourrions cibler des quartiers qui seraient invités à tendre vers le zéro déchet. Ces quartiers, inspirés du modèle des écoquartiers et soutenus par la municipalité, se donneraient des objectifs de réduction de déchets par le réemploi, le recyclage et la valorisation. Comme exemple, il pourrait y avoir des conteneurs pour recueillir le verre qui serait alors de qualité pour une éventuelle transformation... une valeur ajoutée par rapport à sa cueillette pêle-mêle dans le camion de recyclage. Ce serait un geste citoyen significatif, considérant que la consigne des contenants relève du gouvernement provincial et que les dates de mise en opération sont régulièrement repoussées. Également des journées d'échange de biens et vêtements pourraient être organisées, des activités de sensibilisation et d'informations devraient être déployées, peut-être un comité de quartier, etc. Les résultats du projet pilote pourrait motiver les citoyens et donnerait le goût aux résidents d'autres quartiers de participer !

11. Annexe B : Fiches détaillées des mesures du Plan d'action du PGMR 2023-2030 (Pages 123-154)

Mesure 1

Afin de bien accompagner, informer et sensibiliser, nous croyons que les groupes sociaux et communautaires, ainsi que les élu.es municipaux devraient s'ajouter aux collaborateurs (p. 125)

Nous pensons qu'un site web convivial regroupant toute l'information aux citoyens et entreprises serait intéressant à mettre en place.

Afin d'atteindre les objectifs plus rapidement et d'influencer ainsi les comportements, nous proposons qu'au moins 60% du budget ventilé des ressources soient investi (ce n'est pas une dépense) en 2023-2024-2025 (p. 127-128). Ceci nous permettra d'amplifier nos résultats et ainsi s'assurer que les bonnes habitudes soient prises rapidement et perdurent dans le temps.

12. Autres suggestions

Collaborateurs

Dans le plan, nous n'avons pas vu les institutions d'enseignement comme éventuels collaborateurs. La Chaire en éco-conseils et autres département à l'UQAC pourraient contribuer à réaliser des projets de recherches comme il s'en fait à l'université McGill (recherche pour fabriquer des emballages alimentaires avec des résidus de crustacés ou de vieux vêtements).

L'Université de Sherbrooke offre des programmes en environnement. Cette institution met ses étudiant.es en lien avec des organisations pour effectuer des stages. De nombreux mémoires de maîtrise ont pour sujet l'économie circulaire et une meilleure gestion des matières résiduelles.

L'obsolescence des objets est un enjeu majeur dans notre économie du jetable lorsque ça ne fonctionne plus. Il faut réparer de plus en plus (2) (3). Le concept de café de réparation est relativement nouveau au Québec. Quelques-uns sont maintenant en opération et nous pouvons nous en inspirer.

Les Centres de service scolaires des Rives-du-Saguenay et de Jonquière peuvent élaborer des formations pour des jeunes qui aimeraient orienter leur carrière dans la réparation de petits et gros électroménagers. Le Carrefour Jeunesse Emploi pourrait

aussi collaborer. La création d'emplois dans ce secteur pourrait favoriser la mise sur pied de coopératives et OBNL avec une mission sociale et environnementale.

Ressource humaine dédiée à l'économie circulaire

Afin de faciliter le travail collaboratif dans la réduction de nos matières résiduelles et engager les citoyens et surtout les jeunes dans un processus d'amélioration de notre environnement, nous recommandons d'engager un.e conseiller.ère à l'économie circulaire, poste qui pourrait être sous la responsabilité de Promotion Saguenay. Ce conseiller.ère serait vu comme un investissement pour atteindre les objectifs de notre ville. Soyons un catalyseur d'innovations pour une économie verte et durable. Nos jeunes méritent que l'on fasse des efforts supplémentaires suite au retard que nous avons accumulé dans la gestion de nos matières résiduelles durant trop d'années.

13. Conclusion

Concrètement, nous souhaitons une ambitieuse réduction des résidus ultimes par la ville, désirons plus d'économie circulaire, plus de collaboration entre les acteurs qui gravitent autour des matières résiduelles, et une ressource engagée à temps plein comme conseiller.ère en économie circulaire. Nous suggérons que les ressources financières pour l'accompagnement, l'information et la sensibilisation soient ventilées en accordant 60% du budget pour les années 2023-2024-2025 afin de répondre de manière urgente aux enjeux climatiques que nous vivons maintenant et que nous anticipons pour nos enfants et petits-enfants. **« C'est le courage de nos décisions qui se veut le moteur de nos actions »** *Paroles de L'horloge - Les Cowboys fringants.*

14. Références et articles dans les médias

- (1) <https://www.lequotidien.com/2022/08/12/ugac-deconstruire-pour-mieux-valoriser-dcd0873ac6e60525bb06fd97512c76b7>
- (2) <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1926734/objets-contrer-obsolescence-programmee-recuperation?fromApp=applInfoles&partageApp=applInfoiOS&accesVia=partage>
- (3) https://cms.equiterre.org/uploads/Initiatives/Obsolescence-et-acc%C3%A8s-%C3%A0-la-r%C3%A9paration/EQT_reparation_resume-illustre_final.pdf

Mémoire rédigé pour Mères au front Saguenay par:
Lynda Youde, Myrtha Laflamme, Sylvie Dubord



MÉMOIRE

**Consultation publique – Plan de gestion
des matières résiduelles 2023-2030**

Présenté à

Ville de Saguenay



Novembre 2022



TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉSENTATION DE L'ORGANISME	3
2.	INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE.....	3
3.	COMMENTAIRES GÉNÉRAUX	4
4.	LA HIÉRARCHIE DES 3RV-E	6
4.1.	Réduction à la source et réemploi	6
4.2.	Recyclage et valorisation.....	7
4.3.	Élimination	8
5.	INFORMATION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION	8
6.	MESURES RÉGLEMENTAIRES ET ÉCOFISCALITÉ.....	9
7.	COHÉRENCE ET EXEMPLARITÉ.....	10
8.	COLLABORATION RÉGIONALE	11
9.	CONCLUSION	12
10.	BIBLIOGRAPHIE.....	13
11.	ANNEXE 1 – Orientations stratégiques	14



1. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD) est un organisme à but non lucratif fondé en 1973. Il s'agit, à ce titre, du premier conseil régional de l'environnement à avoir été créé au niveau national. Né de l'effort de passionnés de la préservation de l'environnement, le CREDD a participé de manière très active à la création du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) en plus de collaborer avec celui-ci à plusieurs dossiers d'importance.

Notre organisme veille à ce que l'environnement demeure au cœur des priorités du développement régional et qu'il fasse partie intégrante des décisions. L'environnement demeure une préoccupation importante de la population et nous croyons qu'il est essentiel que nos décideurs puissent y répondre. Nous entendons donc collaborer avec tous les acteurs régionaux afin que nous puissions être collectivement fiers de contribuer au mieux-être de notre société tout en assurant notre développement régional.

Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean agit à titre d'interlocuteur régional privilégié auprès du gouvernement du Québec pour la concertation en matière d'environnement, d'éducation relative à l'environnement et pour la promotion du développement durable.

2. INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

En respect de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, les municipalités régionales sont responsables de la gestion des matières résiduelles sur leur territoire. Pour ce faire, elles doivent produire un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) visant à favoriser l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion de matières résiduelles* (PQGM) et de son Plan d'action (Ville de Saguenay, 2022).

Puisque le dernier PGMR de la Ville de Saguenay est entré en vigueur en 2016, un nouveau PGMR devra être effectif au plus tard en décembre 2023. Le projet de PGMR révisé 2023-2030, adopté par résolution du conseil municipal de la Ville de Saguenay en août 2022, est donc soumis à une consultation publique afin de recueillir les commentaires de la population.

Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean, par le dépôt de ce mémoire, souhaite faire part de ses commentaires et recommandations quant à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Saguenay. Certaines de ces recommandations sont issues du mémoire que le CREDD a déposé dans le cadre du BAPE générique sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes (CREDD, 2021). De plus, les recommandations et commentaires formulés dans le présent mémoire s'appuient sur les orientations stratégiques identifiées par cette commission d'enquête concernant l'approche structurelle à prioriser, les moyens de mise en œuvre et le redressement de la gouvernance, lesquelles sont présentées à l'annexe 1 du présent document (BAPE, 2022).



3. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Après lecture et analyse de la proposition de Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 de la Ville de Saguenay, le CREDD souhaite partager certains commentaires généraux sur le PGMR.

Tout d'abord, le CREDD a des préoccupations quant aux choix des cibles et objectifs. Comme mentionné en page 12 du PGMR (Ville de Saguenay, 2022), « le PGMR doit favoriser l'atteinte des objectifs de la PQGMR et de son Plan d'action ». À l'heure actuelle, le plan d'action gouvernemental en vigueur est celui de 2019-2024. Le PGMR 2023-2030 de la Ville de Saguenay doit donc, pour l'instant, se rattacher aux objectifs contenus dans ce plan provincial.

Historiquement, les cibles que se fixe le gouvernement quant à la gestion des matières résiduelles ont très peu évolué d'un plan d'action à l'autre. Cependant, en regard aux constats et avis de la commission du BAPE sur la gestion des résidus ultimes aux Québec (2021), on pourrait s'attendre à d'importants changements concernant les moyens, les cibles et les objectifs du prochain plan d'action.

Ainsi, le fait que le PGMR de Saguenay se base sur le plan d'action 2019-2024 laisse croire que ce dernier ne permettra plus de remplir son but premier d'ici deux ans, soit de favoriser l'atteinte des objectifs de la PQGMR et de son plan d'action. Le CREDD est donc d'avis que le PGMR 2023-2030 de la ville de Saguenay devrait être mis à jour lors de la publication du nouveau plan d'action gouvernemental pour la gestion des matières résiduelles. En effet, comme mentionné dans le rapport du BAPE « rien n'empêche le PGMR d'être modifié en tout temps. Ainsi, cet outil de gestion doit être considéré comme un outil dynamique et évolutif en fonction notamment du raffinement des connaissances ainsi que [de] l'expérience locale et régionale » (BAPE, 2021, p.84).

Recommandation n °1

La Ville de Saguenay devrait mettre à jour son PGMR 2023-2030 lors de la parution du prochain plan d'action gouvernemental.

À la lecture du PGMR 2023-2030 et de son plan d'action, on constate que plusieurs orientations et actions s'inscrivent dans la continuité de la précédente version. La plupart des actions proposées sont reconduites du PGMR antérieur et on remarque plusieurs actions qui visent à « maintenir » les mesures déjà existantes. Le CREDD, tout comme la commission d'enquête du BAPE générique sur la gestion des résidus ultimes, est d'avis que le maintien des actions en cours n'est pas suffisant pour une amélioration substantielle de la gestion des matières résiduelles et l'atteinte des objectifs fixés.

En page 622 du rapport du BAPE (2022), la commission d'enquête présente cette conclusion : « D'ailleurs, à partir des prévisions des quantités de matières résiduelles à éliminer d'ici 2041, telles que réalisées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, la commission d'enquête est d'avis que l'atteinte de l'objectif de 525 kg/hab. pour 2023 est improbable. Le Ministère lui-même estime que cet objectif ne serait toujours pas atteint en 2041 selon un de ses scénarios qu'il qualifie de réaliste, et ce, en dépit des réformes qui sont en place ou en cours d'implantation ». Bien que ce constat vise la province dans son entièreté, on peut s'attendre à ce que la Ville de Saguenay



n'échappe pas à cette tendance. Il est donc irréaliste de penser que de garder les mêmes façons de faire permettra d'atteindre l'objectif de n'éliminer que les résidus ultimes.

Le CREDD est donc d'avis que la mise en place de nouvelles mesures plus ambitieuses serait nécessaire pour l'atteinte des principaux objectifs du PGMR 2023-2030 de la Ville de Saguenay. La commission d'enquête du BAPE mentionne également que « le renforcement, l'accélération et surtout le réalignment des efforts pour l'atteinte des objectifs inscrits au Plan d'action 2019-2024 et le désir de tendre de plus en plus vers une société zéro déchet et zéro gaspillage passe également par la mise en place d'actions robustes ». L'économie circulaire a aussi été identifiée comme un modèle qui gagnerait à être réellement appliqué. L'orientation 7 du rapport du BAPE soutient d'ailleurs que l'innovation permettra l'atteinte des objectifs (BAPE, 2022).

De plus en plus de municipalités au Québec, comme l'agglomération de Montréal, se dotent d'une vision à long terme pour atteindre le zéro déchet. Le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de la métropole met de l'avant trois priorités pour atteindre cet objectif ambitieux d'ici 2030, soit la réduction à la source, le détournement des matières organiques de l'élimination et la mobilisation des parties prenantes (Ville de Montréal, 2020). Si une ville comme celle de Montréal peut faire cette démarche, la Ville de Saguenay devrait aussi être en mesure de le faire.

Recommandation n °2

Le PGMR 2023-2030 de la Ville de Saguenay devrait présenter des mesures innovantes et des actions plus audacieuses, et se doter d'objectifs ambitieux.

Finalement, le CREDD se questionne sur le choix de 2020 comme année de référence pour la rédaction du PGMR 2023-2030. Cette année, marquée par une pandémie mondiale, est selon nous peu représentative et se distingue par l'émergence du télétravail, la hausse des achats en ligne, la fermeture de nombreux commerces, le ralentissement économique ayant impacté de nombreuses entreprises et l'utilisation accrue de matériel jetable, pour ne nommer que ceux-ci. Tous ces enjeux apportés par la pandémie de COVID-19 ont un impact indéniable sur la génération de matières résiduelles. Pour cette raison, le CREDD craint que le choix de l'année de référence ne soit pas représentatif de la situation réelle. La Ville de Saguenay devrait faire l'exercice visant à comparer l'année 2020 avec les années précédentes et subséquentes pour s'assurer que les chiffres présentés dans le PGMR sont significatifs et, le cas échéant, faire les ajustements qui s'imposent.

Recommandation n °3

La Ville de Saguenay devrait démontrer que 2020 est une année représentative des tendances en gestion des matières résiduelles afin de justifier le choix de cette période de référence.



4. LA HIÉRARCHIE DES 3RV-E

La réduction à la source et le réemploi sont souvent le maillon faible de la gestion des matières résiduelles, bien qu'ils devraient être considérés comme prioritaires selon la hiérarchie des 3RV-E. Tandis que de nombreux efforts et des sommes importantes sont investis pour mettre en valeur les produits consommés, peu de travail est fait pour réduire la production de biens et la consommation.

La commission d'enquête du BAPE sur la gestion des résidus ultimes a d'ailleurs constaté que « la quasi-totalité des mille citoyens sondés estime qu'il faudrait accroître les efforts collectifs pour la réduction à la source, le réemploi et même le recyclage » (BAPE, 2022, p.452).

Toujours selon cette commission d'enquête, « considérant qu'il est improbable que l'objectif de 525 kg/hab. du taux d'élimination soit atteint en 2023, le Québec devrait procéder à un réalignement de sa stratégie pour atteindre ce taux le plus rapidement possible. La stratégie axée autour de la hiérarchie des 3RV-E, qui priorise la réduction à la source, ensuite le réemploi, le recyclage, la valorisation et enfin l'élimination, doit enfin être appliquée correctement » (BAPE, 2022, p.622). Les municipalités devraient donc également se coller à ce principe.

Recommandation n °4

Le respect du principe des 3RV-E doit être au fondement même du PGMR 2023-2030 de la Ville de Saguenay.

4.1. Réduction à la source et réemploi

Le déchet qui pollue le moins est celui qu'on ne produit pas. C'est pourquoi le CREDD souhaite que notre société tende vers l'objectif « zéro déchet », où l'élimination des matières résiduelles ne serait plus une solution envisagée (RNCREQ, 2013). Il est primordial de considérer la réduction à la source et le réemploi comme des solutions essentielles à la saine gestion des matières résiduelles. C'est d'ailleurs sur ces principes que se basent les orientations 1 et 2 du rapport du BAPE, qui visent respectivement l'économie circulaire et la révision de nos modes de consommation (BAPE, 2022).

On constate que peu d'initiatives structurantes et porteuses sont mises en place pour influencer les modes de consommation actuels qui mènent à la génération importante de matières résiduelles. La Ville de Saguenay peut cependant jouer un rôle de premier plan en soutenant, financièrement ou techniquement, les entreprises d'économie sociale et autres organisations qui ont pour mission de favoriser la réduction à la source et le réemploi de biens. L'information concernant ces initiatives doit être facilement accessible pour la population et la Ville de Saguenay doit s'assurer d'en faire la promotion afin de diminuer les quantités de matières résiduelles en respectant la hiérarchie des 3RV-E.

Recommandation n °5

La Ville de Saguenay doit mettre l'emphasis sur la réduction à la source et le réemploi, en faisant la promotion et en soutenant financièrement et/ou techniquement les initiatives et services disponibles.



4.2. Recyclage et valorisation

Les résultats de caractérisation des ordures ménagères effectuées démontrent qu'une importante partie des matières jetées par les citoyens sont recyclables. Ces erreurs de tri affectent la performance du système de collecte sélective ce qui entraîne de faibles taux de récupération. En 2020, le taux de recyclage pour le papier, carton, métal, plastique et verre (PCVMP) était de 64 %, alors que l'objectif de la PQGMR est d'atteindre un taux de 75 % en 2024 (Ville de Saguenay, 2022).

Ainsi, l'objectif prioritaire concernant le recyclage est d'augmenter la quantité de matières recyclables collectées tout en veillant à diminuer le taux de contamination. Cela constitue un défi important puisque la responsabilité repose en grande partie sur la population. L'information, l'éducation et la sensibilisation sont donc essentielles à l'atteinte de cet objectif et le CREDD souhaite continuer à y contribuer (voir section 5).

Aussi, avec l'arrivée de la collecte de matières organiques, les mesures de sensibilisation et d'éducation sont indispensables. Les citoyens sont appelés à changer leur comportement et à prendre de nouvelles habitudes, ce qui ne se fait pas du jour au lendemain. La ville de Saguenay doit s'assurer de déployer les efforts nécessaires pour faciliter l'intégration de ce nouveau service et favoriser l'adhésion du plus grand nombre. De nombreux ateliers du programme ERE solidaire Saguenay du CREDD portant sur la gestion du bac brun seront d'ailleurs offerts dans les écoles primaires tout au long de l'année scolaire 2022-2023.

Recommandation n °6

Les efforts de sensibilisation et d'éducation doivent être maintenus et idéalement augmentés pour favoriser de meilleures pratiques de gestion des matières recyclables et organiques.

Le citoyen n'est toutefois pas le seul à devoir contribuer à l'effort collectif. Les industries, commerces et institutions (ICI), lesquels sont responsables d'une part importante des matières résiduelles générées, ont un rôle crucial à jouer. On constate malheureusement que la majeure partie des matières, recyclables ou organiques, générées par les ICI sont envoyées à l'enfouissement. Des efforts supplémentaires sont donc indispensables pour amener les ICI à participer à une saine gestion des matières résiduelles.

Comme mentionné en page 91 du PGMR 2023-2030 (Ville de Saguenay, 2022), « les municipalités ne sont pas tenues d'offrir des services de collecte ou de gestion des matières résiduelles (GMR) directement aux industries, commerces et institutions (ICI), mais elles doivent encourager leur responsabilisation afin que les matières résiduelles qu'elles génèrent soient davantage récupérées ». La Ville de Saguenay a donc la responsabilité de veiller à ce que les ICI de son territoire contribuent davantage à la saine gestion des matières résiduelles et au respect des 3RV-E en offrant l'accompagnement et les outils nécessaires.

Recommandation n °7

La Ville de Saguenay doit s'assurer de fournir les services et outils adéquats aux ICI afin que ces derniers améliorent la gestion de leurs matières résiduelles.



4.3. Élimination

Comme mentionné plus haut, encore une importante quantité de matières qui ont un potentiel de mise en valeur se retrouvent à l'élimination. Ce constat démontre que les efforts déployés pour faire respecter la hiérarchie des 3RV-E ne sont pas suffisants puisque l'élimination devrait être envisagée en dernier recours, seulement pour les résidus ultimes.

Considérant que toutes les matières résiduelles de la région se retrouvent désormais dans un LET partagé, le détournement des matières de l'enfouissement est un enjeu régional pour lequel chaque acteur doit investir des efforts. Alors que le LET d'Hébertville-Station devrait être le dernier site d'enfouissement de la région, son agrandissement est déjà nécessaire 5 ans après le début de ses activités. En effet, la quantité de matières résiduelles acheminées vers ce LET devait diminuer progressivement, mais nous observons plutôt l'effet contraire et l'arrivée des matières résiduelles en provenance du Saguenay y contribue grandement.

Les municipalités qui envoient leurs matières résiduelles dans une autre MRC devraient atteindre des niveaux de mise en valeur équivalents ou supérieurs à ceux des municipalités ou MRC hôtes (BAPE, 1997). En ce sens, la Ville de Saguenay devrait se fixer des objectifs cohérents avec ceux de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean et de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Une cohérence régionale est donc essentielle et souhaitable (voir section 8).

Recommandation n °8

Les PGMR en vigueur sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean doivent être réalisés en cohérence et fixer des objectifs communs pour réduire l'enfouissement.

5. INFORMATION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

Dans le rapport remis au ministre de l'Environnement, la commission d'enquête du BAPE sur la gestion des résidus ultimes au Québec reconnaît que « l'information, la sensibilisation et l'éducation sont essentielles afin de convaincre les individus d'adopter spontanément [...] des pratiques durables » (BAPE, 2022, p.612). Il s'agit d'ailleurs d'une des orientations proposées par la commission (voir annexe 1).

Les citoyens, du plus jeune au plus vieux, ont un rôle essentiel à jouer et d'importantes responsabilités dans la gestion des matières résiduelles. Ces derniers doivent cependant être accompagnés et supportés afin de faciliter l'adoption d'habitudes responsables. L'éducation et la sensibilisation restent des mesures indispensables pour initier les changements de comportement. Il est donc nécessaire d'intensifier les efforts d'éducation et varier les formes d'interventions auprès de la population pour la conscientiser à une bonne gestion des matières résiduelles.

Le CREDD contribue à l'effort régional en offrant entre autres un programme d'éducation relative à l'environnement partout au Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour les jeunes de 5 à 17 ans. En formule d'ateliers dynamiques et participatifs, différents thèmes de la gestion des matières résiduelles sont abordés, dont



les 3RV-E, l'écoconception, la réduction de déchets, le compostage, le recyclage, les résidus domestiques dangereux, etc. Pour l'année scolaire 2021-2022, ce sont près de 7 000 élèves du d'écoles primaires de la Ville de Saguenay qui ont participé à une activité offerte dans le cadre des programmes « Pour une ERE solidaire ». Pour ce qui est du programme « Pour une ERE secondaire », on compte 2 500 élèves du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui ont participé à un atelier du programme.

Des initiatives d'éducation relative à l'environnement, comme celles développées par le CREDD, jouent un rôle important pour encourager une saine gestion des matières résiduelles. C'est pourquoi il est nécessaire de soutenir financièrement et techniquement les organisations environnementales qui œuvrent en sensibilisation et éducation relative à l'environnement et qui ont pour mission de promouvoir le respect de la hiérarchie des 3RV-E.

Recommandation n °9

La Ville de Saguenay doit soutenir financièrement et techniquement les organisations environnementales qui contribuent à promouvoir le respect de la hiérarchie des 3RV-E.

6. MESURES RÉGLEMENTAIRES ET ÉCOFISCALITÉ

En page 97 du projet de PGMR, on peut lire que « La Ville de Saguenay croit que l'action doit être portée en priorité sur l'information, la sensibilisation et l'éducation [...]. Les mesures tarifaires et coercitives ne devront être envisagées qu'en dernier recours, si l'examen des performances de récupération démontre l'inefficacité de cette stratégie initiale ». Comme il a été démontré dans la section précédente, le CREDD est d'accord avec le fait que l'information, la sensibilisation et l'éducation ont un rôle primordial à jouer dans la saine gestion des matières résiduelles. Cependant, les mesures volontaires ont leurs limites et ne suffiront pas pour atteindre les objectifs fixés.

Alors que le rapport du BAPE (2022) reconnaît que l'information et la sensibilisation sont des outils essentiels (orientation 5), il encourage également le renforcement législatif et réglementaire (orientation 8). Ainsi, pour une gestion optimale des matières résiduelles, les mesures volontaires devraient être combinées à des mesures incitatives, réglementaires, tarifaires, etc.

Ainsi, la Ville de Saguenay pourrait aller plus loin dans ses démarches en mettant en place de telles mesures dès maintenant, et pas uniquement en dernier recours tel que mentionné dans le PGMR. Par exemple, afin de contribuer à l'effort général de réduction à la source, elle pourrait mettre en place une réglementation municipale visant à bannir l'utilisation de plastique à usage unique dans les commerces présents sur le territoire. La ville de Saguenay a d'ailleurs déjà mandaté le CREDD pour sensibiliser, informer et préparer les ICI à réduire leur utilisation de sacs en plastique et de pailles à usage unique (CREDD, 2018). Tout en poursuivant ces efforts de conscientisation, une mesure réglementaire visant le bannissement des plastiques à usage unique favoriserait l'atteinte des objectifs de réduction.

Un autre moyen qui pourrait être efficace pour l'atteinte des cibles de réduction et de mise en valeur serait la mise en place d'outils d'écofiscalité, tel que ciblé par l'orientation 4 du rapport du BAPE (2022). Des leviers fiscaux pourraient donc être mis en place pour favoriser le respect de la hiérarchie des 3RV-E (ex.



tarification incitative, systèmes bonus-malus, etc.). Le CREDD tient d'ailleurs à souligner les efforts de réduction à la source de la Ville de Saguenay qui offre des subventions à l'achat de produits d'hygiène féminine réutilisables et de couches lavables. Ce programme de subventions est un bel exemple de mesure économique incitative qui permet concrètement de favoriser la réduction à la source.

Recommandation n °10

La Ville de Saguenay doit poursuivre la mise en place des politiques claires, des mesures réglementaires efficaces et pertinentes et des leviers économiques pour encourager la réduction et la saine gestion des matières résiduelles.

7. COHÉRENCE ET EXEMPLARITÉ

En 2015, la Ville de Saguenay a adopté un Plan de développement durable accompagné d'un plan d'action pour la période 2016-2026 (Ville de Saguenay, 2015). Bien que ce plan soit mentionné en page 66 du PGMR, on constate qu'il n'a pas été réellement pris en compte dans le choix des objectifs et des actions. Ce Plan de développement durable, issu d'une démarche collective et participative, comporte plusieurs orientations, dont celle d'assurer une gestion durable des matières résiduelles. La ville s'est donc fixé 7 objectifs en lien avec la gestion des matières résiduelles, qui seront atteints par la mise en place de 29 mesures. On constate toutefois que plusieurs de ces mesures ne se retrouvent pas dans le PGMR 2023-2030 de la Ville de Saguenay.

Par exemple, dans ce plan de développement durable, il est prévu d'adopter des règlements municipaux visant à interdire le papier et le carton dans les ordures ménagères et de jeter les CRD dans les ordures ménagères. Des mesures visant à faciliter le réemploi via les OBNL et à favoriser le réemploi de biens usagés sont également établies. Il est aussi question de compenser les émissions de GES liées au transport des résidus ultimes. Notons d'ailleurs que certaines des recommandations formulées dans ce mémoire se retrouvent dans le Plan de développement durable 2016-2026.

Le CREDD est d'avis que le PGMR de la Ville de Saguenay, par souci de cohérence, devrait prendre en considération le Plan de développement durable et son plan d'action 2016-2026.

Recommandation n °11

La Ville de Saguenay doit tenir compte de son Plan de développement durable dans l'élaboration de son PGMR 2023-2030.

Le rapport du BAPE, par l'orientation 3, exprime aussi que l'État doit être un modèle d'exemplarité. Le CREDD est d'avis qu'il en va de même pour les municipalités, qui devraient adopter des orientations et des stratégies qui favorisent une diminution des matières résiduelles dans ses activités (BAPE, 2022).



La Ville de Saguenay, par ses appels d'offres et contrats, son pouvoir d'achat, les financements qu'elle octroie et les événements qu'elle organise, a un pouvoir d'influence important. La ville pourrait par exemple ajouter des clauses visant le respect du principe des 3RV-E et se fixer des objectifs ambitieux en matière de gestion des matières résiduelles. De plus, pour reprendre une recommandation issue du rapport du BAPE générique sur la gestion des matières résiduelles au Québec (1997), les gouvernements municipaux et le gouvernement du Québec devraient intégrer des préoccupations de réduction à la source et de réemploi à leurs politiques d'achat et leurs pratiques de gestion. Ce genre de mesures est d'ailleurs prévues au Plan de développement durable 2016-2026 qui, comme mentionné précédemment, ne semble pas avoir été pris en compte dans le PGMR 2023-2030.

Recommandation n °12

La Ville de Saguenay doit faire preuve d'exemplarité et intégrer des mesures en cohérence avec les 3RV-E à ses politiques d'achat et pratiques de gestion.

8. COLLABORATION RÉGIONALE

Le CREDD croit qu'une gestion régionale des matières résiduelles, favorisant une meilleure synergie entre les intervenants, est une avenue qui devrait être explorée au Saguenay-Lac-Saint-Jean. La régionalisation ainsi que l'optimisation de la gouvernance sont d'ailleurs deux orientations énoncées dans le rapport du BAPE (2022).

Depuis de nombreuses années, la régionalisation de la gestion des matières résiduelles a fait ses preuves au Lac-Saint-Jean et est souvent citée comme exemple à suivre ailleurs au Québec. Nous constatons aujourd'hui que l'établissement d'une collaboration plus étroite avec le Saguenay dans la mise en place d'actions cohérentes, concertées et complémentaires faciliterait grandement l'atteinte des objectifs de réduction et de mise en valeur des matières résiduelles. Ainsi, il serait souhaitable qu'il y ait une meilleure coordination des activités régionales de gestion des matières résiduelles et de concertation entre les différents acteurs.

Comme mentionné précédemment, le CREDD est d'avis que chaque municipalité devrait investir les efforts et les sommes nécessaires pour arriver à réduire considérablement la quantité de matières à enfouir par la mise en place de mesures structurantes visant la réduction à la source, le réemploi et la mise en valeur des matières résiduelles. Cela passe nécessairement par une collaboration régionale visant le partage d'expertises et la mise en commun des ressources et des efforts. D'ailleurs, l'entente sur l'enfouissement régional prévoit que les cinq MRC concertent leurs efforts pour respecter l'objectif d'éliminer uniquement le résidu ultime.

Recommandation n °13

Les cinq MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean doivent travailler conjointement à mettre en place une collaboration régionale efficace pour la gestion des matières résiduelles.



9. CONCLUSION

Dans le présent mémoire, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD) a présenté ses commentaires et principales recommandations concernant le Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 de la Ville de Saguenay.

Tout au long du rapport, le CREDD a appuyé le fait que la gestion des matières résiduelles doit réellement se baser sur le principe des 3RV-E. Nous recommandons notamment que les efforts se concentrent sur la réduction à la source et le réemploi. La Ville de Saguenay devrait en ce sens se doter d'actions plus ambitieuses et s'inspirer davantage de son Plan de développement durable.

De plus, le CREDD recommande d'intensifier les mesures d'information, sensibilisation et éducation à tous les niveaux de la hiérarchie des 3RV-E, sans pour autant mettre de côté les mesures réglementaires et d'écofiscalité.

Finalement, le CREDD demande à la Ville de Saguenay de faire preuve d'exemplarité et souhaite une plus grande cohérence régionale pour une meilleure collaboration entre les intervenants.



10. BIBLIOGRAPHIE

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). 1997. Rapport 115 – Déchets d'hier, Ressource de demain. 504 p.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). 2022. Rapport 364 – L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes. 696 p.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). 2022. Les faits saillants - Rapport d'enquête et d'audience publique – Rapport 364 – L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes. 10 p.

Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD). 2018. Diminution de l'utilisation des sacs plastiques et des pailles à usage unique dans les ICI. 8 p.

Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD). 2021. Mémoire — L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes. 30 p.

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ). 2013. Plate-forme matières résiduelles.

Ville de Montréal. 2020. Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal – Montréal, zéro déchet. 36 p.

Ville de Saguenay. 2015. Plan de développement durable – Plan d'action 2016-2026. 58 p.

Ville de Saguenay. 2022. Plan de gestion des matières résiduelles de la Ville de Saguenay 2023-2030 – Projet de révision. 156 p.



11. ANNEXE 1 – Orientations stratégiques

Extrait de *Les faits saillants – Rapport d'enquête et d'audience publique – Rapport 364 – L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes*, Janvier 2022, p. 10

« Les constats et avis de la commission d'enquête ont permis de dégager 11 orientations stratégiques qui devraient guider le gouvernement dans la prise de décisions éclairées pour la gestion des matières résiduelles. Ces orientations ont été regroupées en trois thèmes : l'approche structurelle à prioriser, les moyens de sa mise œuvre et le redressement de la gouvernance :

L'approche structurelle

Orientation 01 : l'économie circulaire comme modèle prioritaire;

Orientation 02 : la nécessaire révision de nos modes de consommation;

La mise en œuvre efficace

Orientation 03 : l'État comme modèle d'exemplarité;

Orientation 04 : l'écofiscalité comme levier d'action central;

Orientation 05 : l'information et la sensibilisation : des outils essentiels;

Orientation 06 : l'accessibilité des données et la transparence;

Orientation 07 : l'innovation pour l'atteinte des objectifs;

Le redressement de la gouvernance

Orientation 08 : le renforcement législatif et réglementaire;

Orientation 09 : l'incontournable régionalisation;

Orientation 10 : les solutions pérennes pour les territoires éloignés;

Orientation 11 : l'indispensable optimisation de la gouvernance. »

Bonjour,

Nous sommes un groupe de citoyens de Laterrière directement impactés par les activités de gestion des matières résiduelles de la Ville de Saguenay.

Voici quelques éléments problématiques que nous aimerions vous transmettre ainsi que des pistes de solutions pour corriger ces éléments.

Pour mieux situer les sites de gestion des matières résiduelles afin de réduire les impacts sur les citoyens, la Ville de Saguenay devrait se doter de règlements au lieu de se plier aux lignes directrices du Ministère de l'environnement, qui sont simplement des recommandations et non des lois et des règlements. À titre d'exemple, les lignes directrices du Ministère de l'environnement précisent qu'un centre de compostage industriel doit se situer à plus d'1km des résidences alors que le site actuel de la Ville se situe à moins d'1 km de celles-ci. Puisque ce ne sont que des lignes directrices, celles-ci ne doivent pas être obligatoirement respectées.

Une étude d'impact sur les milieux devrait être réalisée avant la construction d'un site afin de bien évaluer les conséquences de l'emplacement choisi par la Ville sur les citoyens de proximité. La Ville devrait évaluer différents critères tel que le corridor des vents, la pression atmosphérique et le zonage autorisé dans le secteur pour permettre des sites de gestion des matières résiduelles..

La Ville devrait envoyer toutes les activités industrielles dans des milieux industriels et non des milieux résidentiels. Celle-ci devrait respecter son propre schéma d'aménagement.

Afin d'éviter la mauvaise gestion des sous-traitants, la Ville devrait elle-même s'occuper de la gestion des matières résiduelles sur son territoire. Celle-ci a le devoir de valoriser ses déchets tout en respectant les lois et règlements et ce, sans objectif de profits.

Si la Ville décide tout de même d'y aller en sous-traitance, elle devrait envoyer des inspecteurs effectuer des audits très régulièrement (plus d'une fois par mois) sur le site choisi pour s'assurer que l'entreprise respecte toutes les réglementations en vigueur. Nous sommes d'avis, qu'une inspection annuelle qui dure que quelques minutes effectués par un inspecteur plus ou moins habitué dans le domaine envoie un très mauvais signal pour la protection de l'environnement. La Ville pourrait également mandater une firme externe neutre pour effectuer des audits sur les sites de gestion des matières résiduelles.

Dans ses appels d'offres, la Ville devrait fixer des barèmes précis afin de protéger l'environnement et les citoyens du voisinage et pouvoir mettre fin au contrat rapidement.

L'acceptabilité sociale est très importante. Nous sommes d'avis que la population concernée par un projet doit être consultée.

La Ville devrait faire respecter ses propres règlements. Lorsque celle-ci juge que le camionnage est dangereux et interdit les camions dans un secteur, elle ne devrait pas

permettre et/ou construire un site qui amènera plus de trafic lourd. Elle ne doit pas aller à l'encontre de ses propres règlements.

Puisque la présence des goélands est déjà un problème dans le secteur d'Hébertville dans la baie Cascouia, la Ville ne devrait pas envoyer un site de traitement des matières résiduelles proche d'une rivière d'où est située la source d'eau potable de la Ville de Saguenay.

La Ville devrait instaurer une usine de biométhanisation proche d'une usine de traitement des eaux afin d'utiliser la synergie pour valoriser les boues usées et ainsi éviter les désagréments que ceux-ci peuvent causer à l'environnement.

Par souci environnemental, la Ville devrait s'occuper de la gestion et le traitement de ses boues de fosses septiques comme c'était le cas par le passé. Celle-ci s'occuperait elle-même de ses matières résiduelles afin de les valoriser au lieu d'en tirer uniquement un profit comme le ferait une entreprise privée au détriment de l'environnement et des milieux de vie qui entourent les sites.

Nous croyons qu'il n'est pas un choix logique et environnemental de transporter des matières résiduelles d'une région à une autre. Comme le stipule le dernier BAPE sur le sujet, l'acceptabilité sociale est grandement affectée par le transport des matières résiduelles d'une région à une autre. La Ville devrait également mettre en place un règlement pour interdire cette pratique dans sa ville.

Puisque les terres agricoles sont protégées afin de conserver l'agriculture, la Ville devrait instaurer ses futurs sites sur des terrains non protégés par la commission de la protection des terres agricoles du Québec. Le but de cette commission est de protéger l'aménagement du territoire québécois pour protéger les terres agricoles, pas déplacer des sites industriels.

Annie Truchon

Annie Truchon

Représentante d'un groupe de résidents de Laterrière.

Consultation publique sur les matières résiduelles
par Louise Denis

Les problèmes que constituent nos déchets vous sont connus en termes de tonnes livrées dans les sites d'enfouissement, centres de tri et ressourceries. Inutile donc de revenir sur ces données. (Au besoin, consulter PressMob du 10 mai 2021 vol. 2 no 8)

Vous trouvez sûrement comme plusieurs sinon la majorité des citoyens, inacceptables, les effets produits dans l'atmosphère par les émissions de **GES** venant de ces sites : effets néfastes sur notre santé, fertilité, productivité.

Vous connaissez aussi leur rôle sur les **changements climatiques** entraînant des conséquences dramatiques à travers le monde et chez nous, de périodes de sécheresses, d'inondations, d'ouragans de plus en plus nombreux et dévastateurs, d'incendies, de nuées de fumée, de pollution des sols et océans par le plastique infiltré... etc .

Vous savez aussi leur rôle dans l'extinction des espèces et par conséquent, sur la biodiversité nécessaire à la survie de notre planète.

C'est pourquoi,
il nous faut regarder **en amont de l'enfouissement** pour réduire les déchets ultimes le plus possible.

C'est pourquoi,
tous les niveaux de gouvernement, comme tous les individus, doivent forger leur pratique et les règlements sur **les 6 R** :

1. Refuser (le plus important)
2. Réduire 3. Réutiliser 4. Réparer 5. Recycler 6. Revaloriser

et **repenser** la cueillette des matières résiduelles et les centres de tri pour éviter la contamination d'une matière par d'autres afin de trouver des acheteurs intéressés,
et **réfléchir** aux produits que nous consommons afin de choisir les matériaux dont la production émet moins de GES.

Considérant que la transition ne doit pas dépendre du principe de croissance, nous devons comme société avec les différents paliers de gouvernement :

A) Viser la cible **Zéro déchets**.

B) Nous tourner vers l'**économie circulaire** en aidant au maillage des entreprises pour que les déchets de l'un deviennent la ressource de l'autre,

principalement dans les parcs industriels.

C) Soutenir l'**économie collaborative** dont les activités reposent sur l'usage (plutôt que la possession), le partage des biens, des savoirs, des services, des espaces, des outils.

D) Valoriser l'**écoconception** de matériaux faibles en empreinte carbone et faciliter la rénovation et la réparation des produits (même pour des maisons ou édifices)

(ex. : Loop industrie, Tera cycle, Plastique PET et tous les exemples prometteurs trouvés dans le livre «Demain Québec»

E) Mettre fin à l'**obsolescence** programmée.

F) Interdire les **plastiques** à usage unique

G) Refaire du **plastique** neuf à partir du vieux(des techniques existent il faudrait y mettre le prix pour généraliser les procédés). Recycler le polystyrène (ex. : Alma)

H) Instaurer des **consignes** du verre, du plastique à l'instar des cannettes. (ex. :Plan VERRE innovation)

I) Interdire l'élimination des **invendus** alimentaires, textiles... etc. obliger leur réutilisation et faciliter leur don.

K) Obliger le **compostage** à l'échelle nationale de toutes matières organiques, (dans les maisons d'enseignement, les CPE, les cafétériats et restaurants, les grandes entreprises ...etc).

En aval maintenant,
assurer la captation et l'utilisation de tous **biogaz** issus des lieux d'enfouissement et du compostage.

Pour terminer, il faut **redonner la responsabilité** de ce défi **de réduire leurs déchets** aux producteurs de déchets, particuliers ou entreprises.

Des lois doivent aller dans ce sens.

Avant de subventionner un projet, ajouter au contrat **des clauses** exigeant la réduction des déchets et la remise en état des lieux, veuiller à l'exécution de ces clauses.

Toutes les entreprises extractivistes auraient et devraient se voir exiger des

devoirs de nettoyage et de remise en état des lieux.

Sous prétexte de croissance économique, on a eu des comportements inacceptables.

Peut-être est-il encore temps de corriger le tir à tous les niveaux, individuels et collectifs?

L'on compte sur les élus pour emboîter le pas.

Merci de considérer ces propos d'une citoyenne inquiète pour la suite des choses.

ANNEXE 2

CLASSEMENT DES BONIFICATIONS ISSUES DES MÉMOIRES SELON LES SIX GRANDES MESURES

MESURE	INTERVENANT	COMMENTAIRE
1	Eurêko !	Les efforts de sensibilisation et d'éducation doivent être maintenus et idéalement augmentés pour favoriser de meilleures pratiques de gestion des matières recyclables et organiques.
1	Eurêko !	La Ville de Saguenay doit soutenir financièrement et techniquement les organisations environnementales qui contribuent à promouvoir le respect de la hiérarchie des 3RV-E.
1	Eurêko !	Informar la population et les ICI de la consultation publique.
1	Eurêko !	La sensibilisation et l'éducation effectuées auprès des ICI doivent être augmentées pour favoriser les meilleures pratiques en GMR et organiques.
1	Eurêko !	Les efforts de sensibilisation et d'éducation effectués auprès de la population et des ICI doivent être maintenus voire augmentés pour favoriser les meilleures pratiques en GMR et organiques.
1	Eurêko !	Poursuivre et promouvoir la mise en place des politiques claires, des mesures réglementaires efficaces et pertinentes ainsi que des leviers économiques pour encourager la réduction à la source et tendre vers le zéro déchet.
1	Mères au front	Inscription dans le plan que la Ville vise 6 RV et non seulement 3 RV. La réduction à la source s'exprimerait alors ainsi : • Refuser • Réduire • Réemployer • Réparer • Recycler • Redonner à la terre • Valoriser
1	Mères au front	Consulter les citoyens sur l'émission des GES et les mesures de réduction.
1	Mères au front	La Ville devrait encourager les institutions, les commerces et les industries ainsi que les propriétaires d'immeubles locatifs à installer des îlots de tri dans leurs espaces.
1	Mères au front	En visant le zéro déchet, nous croyons que la ville peut devenir un leader d'innovations et créateur d'emplois dans le secteur de l'économie circulaire. En collaborant avec divers partenaires et en se dotant d'une ressource humaine dédiée à temps plein à l'économie circulaire, au maillage et au développement de la main-d'œuvre, les citoyens pourront voir la volonté d'agir de la ville et ainsi améliorer notre qualité de vie.

1	Mères au front	Pour atteindre ses objectifs, la ville doit faire appel aux activités d'information, de sensibilisation et d'éducation. Nous en sommes conscientes. Mais, c'est depuis des dizaines d'années que nous constatons que le gaspillage et l'économie linéaire ont des impacts sur l'environnement et notre qualité de vie. Nous croyons que les mesures tarifaires et coercitives devraient être aussi appliquées en même temps que l'éducation.
1	Mères au front	Afin de faciliter la tâche des citoyens plus « récalcitrants », nous suggérons à la ville et aux élu.es de communiquer avec les citoyens afin de leur indiquer quels sacs compostables sont acceptés dans les bacs de compostage et ainsi éviter toute ambiguïté.
1	Mères au front	Nous suggérons à la ville de mettre sur pied un projet pilote afin de motiver les citoyens. Comme l'exemple des quartiers blancs, nous pourrions cibler des quartiers qui seraient invités à tendre vers le zéro déchet. Ces quartiers, inspirés du modèle des écoquartiers et soutenus par la municipalité, se donneraient des objectifs de réduction de déchets par le réemploi, le recyclage et la valorisation.
1	Mères au front	Des journées d'échange de biens et vêtements pourraient être organisées, des activités de sensibilisation et d'informations devraient être déployées, peut-être un comité de quartier, etc. Les résultats du projet pilote pourraient motiver les citoyens et donneraient le goût aux résidents d'autres quartiers de participer !
1	Mères au front	Afin de bien accompagner, informer et sensibiliser, nous croyons que les groupes sociaux et communautaires, ainsi que les élu.es municipaux devraient s'ajouter aux collaborateurs.
1	Mères au front	Un site Web convivial regroupant toute l'information aux citoyens et entreprises serait intéressant à mettre en place.
1	Mères au front	Collaborer avec des chaires de recherches.
1	Mères au front	Les Centres de service scolaires des Rives-du-Saguenay et de Jonquière peuvent élaborer des formations pour des jeunes qui aimeraient orienter leur carrière dans la réparation de petits et gros électroménagers. Le Carrefour Jeunesse Emploi pourrait aussi collaborer. La création d'emplois dans ce secteur pourrait favoriser la mise sur pied de coopératives et OBNL avec une mission sociale et environnementale.
2	Eurêko !	S'assurer de la performance des entreprises de recyclage en les aidant au niveau de l'économie circulaire et de certaines matières qui n'ont pas de débouchés. Beaucoup de matières sont envoyées à des recycleurs qui n'ont pas forcément de débouchés pour la revente et se retrouvent finalement à l'enfouissement.
4	CREDD	La Ville de Saguenay doit s'assurer de fournir les services et outils adéquats aux ICI afin que ces derniers améliorent la gestion de leurs matières résiduelles.
5	Eurêko !	Contrôler l'endroit où les matières sont envoyées afin de donner confiance à la population.

5	Mères au front	Dans les travaux et projets de la ville, la déconstruction devrait devenir une exigence. Les matériaux ainsi recueillis pourraient être réutilisés et valorisés.
5	Mère au front	De plus la ville devrait encourager les petites et moyennes entreprises à utiliser les services de collecte déjà disponibles lorsque les bacs fournis conviennent à leur quantité de déchets.
5	Mères au front	L'obsolescence des objets est un enjeu majeur dans notre économie du jetable lorsque ça ne fonctionne plus.
6	CREDD	Les PGMR en vigueur sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean doivent être réalisés en cohérence et fixer des objectifs communs pour réduire l'enfouissement.
6	CREDD	Le respect du principe des 3RV-E doit être au fondement même du PGMR2023-2030 de la Ville de Saguenay.
6	CREDD	La Ville de Saguenay doit mettre l'emphase sur la réduction à la source et le réemploi, en faisant la promotion et en soutenant financièrement et/ou techniquement les initiatives et services disponibles.
6	CREDD	La Ville de Saguenay doit poursuivre la mise en place des politiques claires, des mesures réglementaires efficaces et pertinentes et des leviers économiques pour encourager la réduction et la saine gestion des matières résiduelles.
6	CREDD	La Ville de Saguenay doit tenir compte de son Plan de développement durable dans l'élaboration de son PGMR2023-2030.
6	CREDD	La Ville de Saguenay doit faire preuve d'exemplarité et intégrer des mesures en cohérence avec les 3RV-E à ses politiques d'achat et pratiques de gestion.
6	CREDD	Les cinq MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean doivent travailler conjointement à mettre en place une collaboration régionale efficace pour la gestion des matières résiduelles.
6	Eurêko !	Proposer une amélioration notable des actions maintenues en plus d'innover avec de nouvelles actions. Les mesures du plan d'action du PGMR 2023-2030 comprend tous les éléments nécessaires qui sont recommandés, mais les actions détaillées représentent les mêmes éléments et se trouvent dans la continuité que la version précédente. a. Augmenter le nombre de ressources humaines dans le département de l'environnement afin d'effectuer plus d'actions, de qualifier et quantifier les résultats et de s'assurer de leur impact ; b. Augmenter par le fait même les ressources financières de chaque action afin de suivre le coût de la vie et de ses nombreuses augmentations ; c. Augmenter les occasions des partenariats avec les organisations œuvrant dans le domaine de l'environnement afin d'augmenter les initiatives ; d. Être proactif au niveau des citoyens et des ICI. Surtout pour ces derniers, au lieu d'attendre la demande, prendre de l'initiative et les contacter.

6	Eurêko !	Proposer des objectifs plus ambitieux pour l'atteinte des principaux objectifs du PGMR 2023-2030 de la ville de Saguenay et de mettre les moyens financiers, humains et matériels pour y parvenir.
6	Eurêko !	Améliorer le service à la clientèle. Certaines personnes ont mentionné ne pas être capables de rejoindre la ville de Saguenay ou que cette dernière ne veut pas offrir de bacs roulants supplémentaires à une école notamment.
6	Groupe de résidents de Laterrière	La Ville de Saguenay devrait se doter de règlements au lieu de se plier aux lignes directrices du ministère de l'Environnement, qui sont simplement des recommandations et non des lois et des règlements.
6	Groupe de résidents de Laterrière	Une étude d'impact sur les milieux devrait être réalisée avant la construction d'un site afin de bien évaluer les conséquences de l'emplacement choisi par la Ville sur les citoyens de proximité.
6	Groupe de résidents de Laterrière	La Ville devrait envoyer toutes les activités industrielles dans des milieux industriels et non des milieux résidentiels. Celle-ci devrait respecter son propre schéma d'aménagement. La Ville devrait évaluer différents critères tels que le corridor des vents, la pression atmosphérique et le zonage autorisé dans le secteur pour permettre des sites de gestion des matières résiduelles.
6	Groupe de résidents de Laterrière	La Ville devrait elle-même s'occuper de la gestion des matières résiduelles sur son territoire. Celle-ci a le devoir de valoriser ses déchets tout en respectant les lois et règlements, et ce, sans objectif de profits. La Ville devrait envoyer des inspecteurs effectuer des audits très régulièrement (plus d'une fois par mois) sur le site choisi pour s'assurer que l'entreprise respecte toutes les réglementations en vigueur.
6	Groupe de résidents de Laterrière	Dans ses appels d'offres, la Ville devrait fixer des barèmes précis afin de protéger l'environnement et les citoyens du voisinage et pouvoir mettre fin au contrat rapidement.
6	Groupe de résidents de Laterrière	La Ville devrait faire respecter ses propres règlements. Lorsque celle-ci juge que le camionnage est dangereux et interdit les camions dans un secteur, elle ne devrait pas permettre et/ou construire un site qui amènera plus de trafic lourd. Elle ne doit pas aller à l'encontre de ses propres règlements.
6	Groupe de citoyens de Laterrière	La Ville devrait instaurer une usine de biométhanisation proche d'une usine de traitement des eaux afin d'utiliser la synergie pour valoriser les boues usées et ainsi éviter les désagréments que ceux-ci peuvent causer à l'environnement.
6	Groupe de citoyens de Laterrière	Nous croyons qu'il n'est pas un choix logique et environnemental de transporter des matières résiduelles d'une région à une autre.

6	Eurêko !	Mettre en valeur la hiérarchie des 3RV-E et démontrer concrètement sa présence dans les fondements mêmes du PGMR 2023-2030. a. Créer une politique municipale mettant l'emphase sur les 3RV-E tant à l'interne qu'à l'externe; b. Créer un plan d'action avec des objectifs quantifiables et les mettre les ressources financières, matérielles et humaines; c. Soutenir tant au niveau financier, humain que matériel, les organisations œuvrant dans le domaine de l'environnement afin d'augmenter les initiatives et la sensibilisation.
6	Eurêko !	Fournir les services et les outils adéquats aux ICI afin de les aider à améliorer leur gestion des matières résiduelles (GMR).
6	Eurêko !	Intégrer le Plan de développement durable dans l'élaboration du PGMR 2023-2030 et donner l'exemple à l'interne en tant que ville à tous autant les employés que les citoyens.
6	Eurêko !	Le PGMR 2023-2030 doit être en cohérence avec celui de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR LSJ) et être aussi audacieux que celui-ci.
6	Eurêko !	Collaborer avec les cinq autres MRC afin de mettre en place une collaboration régionale en ce qui a trait à la GMR. Après tout, il n'y a qu'un seul lieu d'enfouissement technique (LET).
6	Mères au front	Les lieux de dépôt de CRD devraient toujours être localisés dans un site à vocation industrielle et éloignés des résidences pour prévenir le bruit et les impacts visuels.
Autres	Groupe de citoyens de Laterrière	La Ville devrait envoyer toutes les activités industrielles dans des milieux industriels et non des milieux résidentiels. Celle-ci devrait respecter son propre schéma d'aménagement.
Autres	Groupe de citoyens de Laterrière	La Ville ne devrait pas envoyer un site de traitement des matières résiduelles proche d'une rivière d'où est située la source d'eau potable de la Ville de Saguenay.
Autres	Groupe de citoyens de Laterrière	La Ville devrait s'occuper de la gestion et le traitement de ses boues de fosses septiques comme c'était le cas par le passé.
Autres	Groupe de citoyens de Laterrière	La Ville devrait instaurer ses futurs sites sur des terrains non protégés par la commission de la protection des terres agricoles du Québec. Le but de cette commission est de protéger l'aménagement du territoire québécois pour protéger les terres agricoles, pas déplacer des sites industriels.
Autres	Mères au front	Nous suggérons à la ville d'augmenter l'installation d'îlots de tri.
Autres	Mères au front	Afin de faciliter le travail collaboratif dans la réduction de nos matières résiduelles et engager les citoyens et surtout les jeunes dans un processus d'amélioration de notre environnement, nous recommandons d'engager un.e conseiller.ère à l'économie circulaire, poste qui pourrait être sous la responsabilité de Promotion Saguenay.

ANNEXE 3

COURRIELS REÇUS

MESURE	SUGGESTION
1	Augmenter la sensibilisation et l'information des plus jeunes. Les adultes aussi doivent être plus sensibilisés.
	Favoriser les personnes qui se déplacent avec leurs boîtes pour acheter de la viande ou du poisson et limiter ou supprimer les barquettes de styromousse.
	Fournir des efforts au niveau des commerces : • Arrêter de proposer un sac plastique dans les commerces; • Proposer des boîtes de carton quand c'est possible pour les plats à emporter.
2	Changer la collecte recyclage à la semaine ou un fournir un deuxième bac aux citoyens.
	Moderniser les véhicules de collecte (électrique et silencieux lors du renouvellement).
	Essayer de combiner 2 collectes le même jour si possible.
3	Au tableau 13 de la page 40 : ajouter « boues municipales » À la section 3.1.4 p. 35, modifier : - La capacité à 290 m³jour; - Deux plateformes de déshydratation (au lieu d'une); - La superficie totale à 15 625 m².
4	Offrir la collecte de matières organiques toutes les semaines, à l'automne. Sensibiliser la population aux choses qu'ils peuvent déposer dans le bac brun.
	Offrir la collecte du bac brun chaque semaine en octobre.
	Sensibiliser les gens à mettre leur bac (ordures, récupération ou matières organiques) au chemin que lorsqu'il est plein.
	Offrir la collecte du bac brun chaque semaine en octobre et au printemps.
	Offrir la collecte de toutes les matières chaque semaine, de novembre à mai.
	Offrir la collecte du bac brun chaque semaine à l'automne et au printemps.
	Modifier les heures de collecte pour que les camions passent plus tard que 6 h, précisément sur la rue Powell à Arvida.
	Offrir la collecte du bac brun chaque semaine de mai à novembre.
	Offrir le compost issu de la collecte des matières organiques aux citoyens.
5	Centraliser la récupération et le compostage.
	Améliorer l'épuration des eaux usées.
6	Réemploi dans les écocentres : instaurer un mécanisme. Exemple : Ils pourraient être revendus à prix modique ensuite par des organismes ou même la municipalité.
	Considérer d'imposer aux commerçants d'accepter le remplissage de contenants et d'offrir plus de vrac (ex. : apporter son contenant à la boucherie pour le faire remplir de steak haché).
	Bannir le suremballage.

ANNEXE 4

COMMENTAIRES FACEBOOK

Compilation des commentaires Facebook – Bacs bruns - Compostage

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Reprise des collectes des ordures aux 2 semaines 	30 octobre 2022	Jonathan Gagnon	Bac bleu devrait être à la semaine à l'année, toujours plein.
		Claude Dufour	Commence par plier tes boîtes tu vas avoir de l'espace.
		Jonathan Gagnon	Ok! C'est déjà fait!!!
		Claudette Dufour Jéssik Leclerc	Mettez ça au mois pour inciter le compost. Claude Dufour, je suis de ton avis ou bien pesez la poubelle et faire payer les gens selon le poids de leur poubelle... J'ai plein d'autres idées, mais je comprends qu'on n'est pas rendu là en tant que société.

Compilation des commentaires Facebook – Bacs bruns - Compostage



Jimmy Bouchard, Conseiller municipal, Ville de Saguenay, District #1

...

le 25 octobre à 22 h 59 · 🌐

T'as envie de t'impliquer et de donner ton opinion sur la gestion des matières résiduelles à Saguenay? 🚗💡

C'est ta chance le 1er novembre prochain à 19:00 au centre culturel du mont Jacob!

On se voit là bas?



VILLE.SAGUENAY.CA

Ville de Saguenay | Accueil

S'inscrire



Ville de Saguenay

le 24 octobre à 12 h 58 · 🌐

CONSULTATION PUBLIQUE PGMR

Le 1er novembre prochain, à 19 h, aura lieu une consultation publique au Centre culturel du Mont-Jacob. Un PGMR est un outil de plani... **Afficher la suite**

1 commentaire



Guillaume St-Pierre

Bonjour M. Bouchard, je ne peux être présent mardi soir en raison d'obligations familiales. Néanmoins, un point de départ sur la réflexion est, je crois, le principe d'utilisateur-payeur. En intégrant un système de mesure de poids des déchets, le citoyen se voit encouragé à produire moins de déchets (il paie moins) et découragé à en produire trop (il paie plus). Pour la Ville, les récoltes sont de moins en moins fréquentes avec ce système, expérimenté ailleurs au Québec (<https://ici.radio-canada.ca/.../collecte-dechets...>) Bonne réflexion!

...

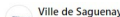


ICI.RADIO-CANADA.CA

Utilisateur-payeur : l'exemple de Beaconsfield pour la collecte des déchets

J'aime Répondre 2 j

Compilation des commentaires Facebook – Bacs bruns - Compostage

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Consultation publique PGMR  le 19 octobre à 11 h 59 · 📢 La Ville de Saguenay révisé actuellement son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Vous voulez prendre part à la démarche du PGMR? Participez à l'activité de consultation ou envoyez-nous vos commentaires et suggestions. Tous les détails : https://bit.ly/3dlapR0 	24 octobre 2022	Raynald Simard	Belle job!
		Raymond Simard	Je pense qu'on paye assez de monde pour prendre des décisions à Saguenay donc prenez-en!
		Yann Dardé	Bac bleu = chaque semaine Bac vert = aux deux semaines Bac brun – chaque semaine durant le printemps, été, automne. Aux deux semaines pendant l'hiver. Venez en discuter avec nous le 1 ^{er} novembre prochain!
		Ville de Saguenay Yann Dardé	Je vous en fais mention ici. Vous l'avez lu, vous représentez la Ville via les médias sociaux. Faites en sorte que ce message se rende à cette discussion.
		Jean-Pierre Larouche Yann Dardé	Bac bleu et bac vert et le brun jamais. Génant.
		Jenny Desjardins Ville de Saguenay	Meilleure gestion = collecte des matières à toutes les semaines et ce à l'année. Venez en discuter avec nous le 1 ^{er} novembre prochain! Les avis divergent, ce sera une belle occasion d'exposer vos arguments.
		Gilles Truchon	Il faudrait aviser le conducteur du camion de vidange pour le bac brun, de bien vider les bacs. Ça fait deux fois qu'il le vide à moitié. Mon voisin aussi se plaint de ce bâclage de récupération. Mon adresse 2104, boulevard Sainte-Geneviève.
		Huguette Côté Andrée Bernier	C'est toujours à Jonquière. Pourquoi ne retournez-vous pas ville tout seul. On serait bien content. Désolé à Jonquière, nous ne pouvons pas revenir ville, nous avons tout donné.
		Jean-François Simard	Rires
		Rachelle Boucher	Bien satisfaite de posséder le bac brun qui me sert très bien pour mettre mes feuilles, plantes! Ça m'évite d'aller au dépottoir!

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Daniel Côté	Charger l'excès des bacs de poubelles, car beaucoup de maisons ont deux bacs à ordure sur le bord du chemin alors qu'ils paient seulement une taxe d'ordure. Aller au poids, puis après vous allez voir le monde composter.
		Michaël Bouchard	Bonne idée, on ne paye pas assez cher de taxe! Après des vidanges partout dans ville on fait quoi avec?
		Eric truchon	Le carbone CO2 émis par le camion qui ramasse le composte pour moi annule l'effort, fait aller vous acheter des crédits carbone avec nos taxes, ça fait 20 ans que je composte à la maison.
		Philippe Jomphe	La collecte du bac brun à chaque semaine de mai à novembre. Merci!
		Jimmy Voyer	Quel pourcentage du bac bleu est recyclé vs celui que l'on envoie à l'enfouissement sur l'ensemble du territoire? Quel est le montant que Ville de Saguenay doit payer à Québec à titre d'infraction pour ne pas implémenter la collecte du compostage? À partir de ces informations, je serai en mesure d'émettre des recommandations.
		Ginette Boulianne	Allez à la rencontre.
		Eric Gilbert	Occupez-vous du pont Dubuc, ça va être bien assez!
		Carole Tremblay	Désolé je n'irai pas trop loin.
		Marc Dufour	On va vous consulter mais ils vont faire ce qu'ils veulent, c'est ça Dufour.
		Éric Tremblay	Une autre consultation...

Compilation des commentaires Facebook – Bacs bruns - Compostage

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Formation – bac brun 	17 octobre 2022	Réjean Gagné	La formation est intéressante! Même si on a lu les différentes informations, la formation est pertinente, merci.
		Lucie Fournier	Pour l'année prochaine, il serait intéressant que la collecte soit effectuée à chaque semaine jusqu'à la fin octobre. L'automne est la période où l'on vide les jardins et on coupe les fleurs et arbustes. Nous manquons donc de place dans le bac brun. Merci.
		Gabriel Houde	Bon commentaire, je seconde!
		Marie-Alice Gagnon Denise Gervais Larouche	Je seconde aussi.
		Ville de Saguenay	Je suis en accord car nous aussi nous avons manqué de place lors du vidange du jardin. Le reste dans la poubelle. Lucie Fournier, c'est noté, on transmet votre demande au Service du développement durable et de l'environnement.
		Nancy Maltais	Est-ce possible de se procurer le petit bac pour l'intérieur si nous n'en avons pas?
		Ville de Saguenay	Oui, vous pouvez en faire la demande en composant le 418 698-3000
		Nancy Morais	Merci beaucoup!
		Christine Vigneault	Est-ce que mes sacs bruns en papier remplis de feuilles mortes seront ramassés le jour de la collecte en plus de mon bac?
		Ville de Saguenay	Non, car la collecte se fait à l'aide de bras mécaniques, le conducteur ne descend pas du véhicule. Seuls les contenus des bacs sont ramassés lors des collectes.
		Marthe Bertrand	C'est bien beau mais nos bacs sont pleins à ras bord et on a pas même ramassé lors de la journée de collecte.
		Ville de Saguenay	Si une collecte a été oubliée, faites une requête en ligne ou contactez-nous par téléphone au 418 698-3000 (lien web pour les requêtes).

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Monique Tremblay	Vous devriez accepter les sacs en plastique compostables, ce serait moins compliqué. Certaines allégations environnementales sur les sacs peuvent être trompeuses. Les sacs oxobiodégradables ou biodégradables sont tout de même constitués de plastique : ils se défont en petites particules de plastique et ne se décomposent pas. De plus, même les sacs certifiés compostables affectent la qualité du compost puisque leur rythme de décomposition est plus long que celui du procédé de valorisation (compostage). Finalement, compte tenu de leur ressemblance, il devient difficile de distinguer les sacs compostables, biodégradables, oxobiodégradables ou de plastique conventionnel. Afin d'éviter que le compost soit contaminé, tous les sacs de plastique sont ainsi interdit dans le bac brun. Pour aider à absorber les liquides, vous pouvez mettre du papier journal au fond des bacs. Les sacs en papier brun, avec ou sans résine imperméable, sont acceptés dans le bac brun! Vous pouvez aussi emballer vos résidus de nourriture dans du papier journal ou des circulaires pour un même résultat sans frais. https://ville.saguenay.ca/.../bac-brun-compost/types-de-sacs
		Ville de Saguenay	
		Monique Tremblay	Merci
		Yves Fortin	Au lieu de donner des formations, ils devraient former leur personnel à la cueillette, ils ne ramassent pas les poubelles quand c'est le temps, après ils nous sortent leur singerie que monde recycle pas, si ça continue comme ça va crisser bac dans fond du garage Tout à fait d'accord avec toi! Et « quand » il ramasse, il laisse full résidus dans le fond... ça sent le calvaire! Bonjour monsieur Fortin, il nous faudrait plus de détails sur la cueillette qui n'a pas eu lieu. Vous pouvez nous contacter en privé, faire une requête en ligne ou nous téléphones en composant le 418 698-3000. (lien vers les requêtes et plaintes)
		Nad Doucet	
		Ville de Saguenay	
		Yves Fortin	J'ai fait le signalement et personne n'a rappelé depuis 48 h, ceci s'adresse à la Ville.
		Laurence Bouchard	Bien d'accord avec vous, nous il est déjà rendu sous le patio!

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Clémence Dion	Savez-vous s'il existe des gros sacs en papier comme des sacs verts en plastique, si oui, où on peut-on en acheter
		Doris St-Pierre Ville de Saguenay	Nous aussi aucune cueillette depuis le début Doris St-Pierre, si aucune collecte n'a eu lieu dans votre rue, il nous faudrait plus de détails et vos coordonnées. Vous pouvez nous contacter en privé, faire une requête en ligne ou nous téléphoner en composant le 418 698-3000. (lien vers les requêtes et plaintes)
		Desbiens Suzanne	Très belle formation dynamique.
		Sylvie Tremblay Ginette Boulianne La place du Citoyen	Au lieu de faire une formation en ligne, y aurait-il un document sous forme de dépliant que l'on pourrait lire. Soit nous l'envoyer par info-ville en format PDF. Ça irait mieux. Oui ça existe, on l'a reçu en même temps que le bac. Il y a effectivement un dépliant qui a été distribué avec les bacs bruns. Plusieurs outils ont aussi été créés et mis à la disposition des citoyens ainsi qu'une section complète sur le site Web de la ville. Vous pouvez consulter la page des Trucs et astuces, c'est un bon résumé de la formation : (lien vers les trucs et astuces).
		Sylvie Tremblay	Merci
		Odette Morency France Tremblay Marie Lévesque Céline Langlais	Moi j'aimerais des petits sacs en papier pour la mini poubelle intérieure, sans ça, tout colle dans le fond du bac... Recherchez dans Google, comment faire des sacs en papier journal Cette façon de procéder va très bien pour moi. Peut-on utiliser le papier du Publisac?

Compilation des commentaires Facebook – Bacs bruns - Compostage

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Feuillicyclage – bac brun Ville de Saguenay le 17 octobre à 18 h 32 · 🌐 Les résidus verts, comme les feuilles et le gazon, sont acceptés dans le bac brun. 🌿🍃 La solution la plus écologique est de laisser les feuilles et l'herbes déchiquetées au sol qui permettront à votre gazon et à vos plantes de survivre durant l'hiver et d'enrichir votre sol grâce à leurs minéraux! https://bit.ly/3ygj5oH  Passer la tondeuse sur les feuilles pour les laisser au sol ou déposer-les directement dans le bac brun. Les deux options sont bonnes!	17 octobre 2022	Réjean Michaud	À quoi sert le bac brun? Je suis un adepte d'utilisation du bac brun. J'ai participé à 2 collectes avec un bac rempli à ras bord. À ma surprise le lendemain, j'avais plus de la moitié du bac qui était encore à l'intérieur. Ma question est la suivante, pourquoi celui qui fait la collecte ne donne pas quelques coups pour vider le bac comme il le fait occasionnellement avec le bac vert?
		Maxime Tremblay	La solution la plus écologique c'est laisser la nature faire ce qu'elle a à faire... Méchante maladie mentale, enlevez ça avant le printemps.
		Jeanne Bergeron-Tremblay	Est-ce que vous ramassez les sacs à côté du bac brun? Où il faut que ça rentre dedans?
		Ville de Saguenay Jeanne Bergeron-Tremblay	Les sacs à côté du bac ne seront pas ramassés, puisque la collecte est automatisée et c'est un bras mécanique qui lève le bac. Tout doit donc entrer dedans. C'est quand-même désolant de voir que votre cueillette n'arrive pas à s'adapter à cette période où il y a des feuilles qui sont comparables... Merci pour l'Information.
		Claire Larouche Nathalie Guay Ville de Saguenay Claire Larouche	Est-ce que les sacs de papier brun remplis de feuilles peuvent être mis en même temps que le compost? Non s'il n'est pas exprès, ça doit être identifié spécial pour le compost. Tous les sacs en papier brun non cirés, avec ou sans résine imperméable, sont acceptés dans le bac brun. Par contre, si c'est bien votre question, les sacs doivent être déposés dans le bac pour être collectés. D'accord merci.
		Sonia Matante Savard Martin Gauthier	Faudrait dire ça à ceux qui les envoient dans la rue. Beaucoup trop de feuilles.

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Camille Bilodeau	Peut-être si tu fais du feuillicyclage ça va aider ta pelouse qui se fait couper courte maintenant.
		Sophy-Anaële Pilon	Tu vois, il faut déchiqueter les feuilles avec la tondeuse pour les laisser l'hiver.
		Nancy Murray Roch Tremblay	Pas le choix d'enlever une couche, mais j'en ai laissé. Pas une bonne idée de laisser les feuilles même déchiquetées sur la pelouse. Ça va causer de la moisissure et de la pourriture. On peut les mettre dans un tas pour qu'il composte après on le remet sur la pelouse. Note : il faut continuer de tondre jusqu'aux neiges.
		Nancy Murray	Merci!
		Mariève Poitras Clémence Gaudreault Mariève Poitras Clémence Gaudreault Joanie Savard-Deschenes Caroline Fortin	Oups! Clémence Gaudreault, j'aurais nuit à ton gazon! Hi! Hi! C'est l'intention qui compte! On a tout ramassé aujourd'hui avec la tondeuse, trop de feuilles pour laisser ça sur le gazon! Tu as fait tout ça pour rien! Ah! Ah! Elles n'arrêtent pas de tomber!
		Martin Tremblay	L'érable de l'autre bord de la rue doit perdre à lui seul un 10 roues de feuilles mortes. Si il faut que je les déchiquette (parce que oui elles se ramassent chez nous), on verra plus le gazon tellement il va y avoir en poussière.
		Vichy Bouchard Martin Tremblay	Mets-les dans le compost. Nope! J'les droppe derrière la haie de cèdres (une fois déchiquetées). L'bac brun s'tun échantillon, va falloir j'ensache pendant 4 semaines pour tout ramasser ça pis mettre ça dedans.
		Martin Tremblay	J'le sais, j'en voulais pas d'leur grement! Y'avaient qu'à le garder.
		Vicky Bouchard	Moi j'adore ça. Tout ce qui ne se décompose pas dans les sites d'enfouissement ne produit pas de gaz méthane. J'me dit que c'est pas un gros effort pour réduire les déchets.
		Vicky Bouchard	Tu veux qu'ils les fassent en quoi les bacs? Le carton ça tiendra pas tsé pis le bois, ça pourrit faique...
		Martin Tremblay	C'est pour ça que je dis que c'est d'un ridicule consommé de vouloir sauver la planète de cette manière. Une boîte à composte derrière chez-soi serait 300% plus écolo. Pendant ce temps en Inde et dans bien d'autres pays, ils font la file avec des camions pour vider les déchets dans les cours d'eau.

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Vicky Bouchard	En plus, si on réduit la quantité de trucs qui va au site d'enfouissement, on réduit le nombre de camions qui se tapent 40 km pour aller à Hébertville contrairement au compost qui va a 5 km dans le rang Saint-Paul. Vite de même, t'as pas besoin d'un BAC en math pour comprendre que plus on composte, plus on économise.
		Vicky Bouchard	Ben oui une boîte à compost fait la job mais c'est beaucoup d'ouvrage pis le monde le fait pas alors... Pis pour l'Inde, ben j'comprends mais commençons donc par ce qu'on peut changer au lieu de focusser sur ce qu'on ne peut pas changer.
		Martin Tremblay	Le monde le fait pas mais y font pas plus le bac brun. Pour avoir lu des milliers de commentaires là-dessus, y'en a pas mal qui vont servir à empiler les canettes vides. Et oui on peut changer les choses en Inde... Mais on est trop cons et trop lâches pour le faire. Alors on essair de laver plus blanc pendant qu'ailleurs, y polluent à plein ciel, on fait déjà assez notre part comme ça avec la récup., mais la Chine la veut pu pis nous la retournent, fak on est pogné avec lol. Pis moi j'jette max un sac à vidange par semaine alors le bac brun, j'lai là ou y fais jamais clair. Forcer les citoyens à faire ça derrière chez eux, la ville économise des millions! Ben non! On va surtaxes à place, lol! C'est à croire que plusieurs milliers de dollars de l'heure travaillent à ces idées-là, pendant qui a des solutions toutes simples! Mais bon, tu vas pas me convaincre pis j'vais pas te convaincre non plus alors... reste plus qu'à faire ce qu'on veut anyway on paye pareil! J'laisse ça ici pour ceux qui pensent qu'enterrer nos p'tits cacas pis nos pipis dans 15 ans, ça va sauver la terre. https://fb.watch/gdNj4z6Lfj/

Compilation des commentaires Facebook – Bacs bruns - Compostage

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Calendriers de collectes 	5 octobre 2022	Yves Raymond	Dommage!!! Les contrats aux semaines devraient arrêter fin octobre. Plein de produits organiques (fleurs, plantes de jardin, feuilles) iraient aux bacs bruns malheureusement vont se ramasser au bac vert. Pas de choix!!! À revoir si on veut être cohérent avec ce qui est dit d'utiliser le bac brun.
		Sylvain Tremblay	Ça arrête quand les feuilles tombent et qu'on aurait besoin de deux bacs pour venir à bout des feuilles!!! Misère!!!
		Caroline Laberge	Ça devrait être le contraire de la poubelle... bac brun chaque semaine et les poubelles aux deux semaines. Normalement si tu gères le compost et recyclage, y a presque pas de poubelles.
		Ville de Saguenay Monique Boivin Caroline Laberge Monique Boivin Marie Otis Marie-Ève Tremblay	C'est ce qui est prévu l'été prochain! Et les couches des bébés et aussi les personnes âgées, quoi faire avec pendant 15 hrs? L'hiver c'est aux 2 semaines et tout le monde survit. Oui c'est bien entendu l'hiver c'est très bien aux deux semaines, je veux dire l'été. C'est exactement ça vous avez raison. Il fait beaucoup trop chaud (peut-être exceptionnellement chaud cette année) pour que la collecte du bac brun soit déjà rendue aux 2 semaines. Cette pratique à mon avis va seulement donner raison aux réfractaires pour la prolifération des vers blancs. Pour la réussite du projet, je crois que les collectes bi mensuelles devraient être implantées seulement au moment de l'année où on est certain que les températures sont plus froides. Pas avant la mi-novembre disons.

		Marie-Ève Tremblay	En plus en octobre les gens font le ménage des terrains et jardins. Je crois que notre compost devrait bénéficier de ces déchets organiques.
Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		K-Reen Sheen	Nous quand on met les feuilles dans le bac, ils ne le ramassent pas. Ça doit aller dans les gros sacs de papier, je crois, pour être ramassé. Mais je suis d'accord pour étirer le ramassage bi-mensuel en novembre. Refaire le monde un bac à la fois!!
		Marie-Ève Tremblay	Ici les feuilles sont acceptées!! Ils pourraient vraiment extensionner
		Réjean Gauthier Ville de Saguenay	Ici on est à Saguenay, pas à Mourial... Il n'est pas nécessaire de les mettre dans un sac de papier, c'est probablement que votre collecte n'a tout simplement pas été effectuée, l'entrepreneur n'est pas passé. La semaine dernière, la collecte avait lieu à Jonquière, si vous habitez ce secteur, elle devrait avoir été faite. Si ce n'est pas le cas, merci de nous identifier vos coordonnées en privé svp, nous ferons une requête à l'entrepreneur pour qu'il y retourne.
		Réjean Gauthier	Elle est à Mourial
		Nadia Cchayer	Je suis entièrement d'accord
		Chantal Tremblay	100 % d'accord mon bac brun était plein à la fin de la première semaine et il a fait très chaud cette semaine... et pas de place pour ajouter dans le bac le ménage du terrain.
		Johanne Thériault Morin	Le mien est déjà plein aussi et mon ménage de la plate-bande n'est pas fini
		Catherine Arseneault	Très très d'accord!!!
		Suzanne Simard	Entièrement d'accord!
		Anne Buteau	D'accord avec vous
		Line Bilodeau	1 semaine moi et plein de ver blancs
		Esther Desbiens	100 % d'accord avec vous
		Christine Tremblay	La collecte devrait être à la semaine jusqu'au mois de novembre
		Denys Simard	Votre bac brun est plein? Juste avant sa venue les résidus verts prenaient le chemin du dépôt sec dans des sacs de papiers...
		Lyne Mazurette	Dommage. J'aurais préféré que ça continue comme les vidanges, à toutes les semaines, jusqu'à la fin octobre.

		Lucie Demers	Devrait nous le faire parvenir par la poste le petit calendrier, ça serait apprécié
Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Jeanne Corneau	Il y a un mois, j'ai demandé à la Ville d'avoir un calendrier et on m'a répondu que je le recevrai par la poste dans les 2 jours. Je n'ai jamais rien reçu. Ma fille l'a mis sur mon Ipad finalement.
		Marie Otis Audrey Munger	Oui parfaitement d'accord avec vous mme Demers Ça a été fait au printemps mme Demers
		Sonia Lepage	Dans notre sentier, il n'y a pas encore eu de ramassage, c'est le Sentier Nil-Simard à La Baie!
		Ville de Saguenay Renée Tremblay	Vous pouvez en faire le signalement (adresse du site Web). À Sonia Lepage, oui, puis il y a de la mouches en mausus... c'est vraiment pas terrible...
		Sonia Lepage	Je sais, en plus un bac de plus à descendre!! Je pense à abandonner, je vais tout mettre ce que je peux dans mon compost, pis le reste aux poubelles, je ne comprends même pas pourquoi les poubelles montent pas l'hiver, tous les autres camions voyagent dans le chemin l'hiver!!
		Renée Tremblay	Tu as bien raison!
		Isa Ross	Mon bac est plein de résidus du jardin... j'aurais apprécié à toutes les semaines pour octobre... je n'ai pas terminé de nettoyer mon terrain, je pourrais le remplis toutes les semaines!
		Arline Rossignol	100 % d'accord. Trop tôt, il reste beaucoup de nettoyage de jardins qui iront aux poubelles.
		Guy Martineau Hélène Boivin	Je sais pas qui a fait l'analyse pour décider ça... il lui manquait un peu de réflexion!! Mauvaise planification, surtout en cette période de nettoyage de nos terrains.
		Denise Lapierre	Je suis aussi d'avis que la collecte hebdomadaire devrait se prolonger jusqu'à la fin octobre. C'est une période où l'on nettoie jardin et plate-bande. Si ça n'entre plus dans le bac brun, malheureusement, ça finira dans la poubelle.
		Lina Gagnon	Tant faire de publicité pour nous inciter à utiliser le bac brun pour finalement réduire la collecte si tôt

		Marthe Thériault Éric Thériault	J'ai une question, pourquoi vous ne mettez pas tous les bacs la même journée, cela devient mêlant en tibeche Ça fait la première fois que j'entends le mot tibeche
Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Ville de Saguenay	Ce n'est malheureusement pas possible, puisque les entrepreneurs ne sont pas les mêmes pour l'ensemble des collectes. Vous pouvez imprimer votre calendrier et l'installer à un endroit facilement accessible, vous pourrez vous y référer en tout temps!
		Chantale Dallaire	Vous pourriez penser pour l'an prochain de mettre le bac brun à toutes les semaines en octobre, car avec les fleurs à ramasser, jardins, on doit jeter nos résidus verts dans les poubelles et mettre les poubelles aux deux semaines en octobre. Pensez-y.
		Suzanne Bouchard Gauthier	Le bac brun devrait rester aux semaines jusqu'au début novembre, le temps que nos terrains soient nettoyés.
		Isabelle Néron	Je suis d'autant plus d'accord. Perso, je ne suis pas encline justement à cause des vers. Je fais de gros efforts depuis le début et j'étais fière de moi, mais voilà que je me suis retrouvée face à une prolifération de vers cette semaine au bac de mon immeuble. Ça m'a beaucoup démotivé et j'ai repris mes vieilles habitudes. Je vais attendre l'hiver pour reprendre mes efforts environnementaux.
		Ali Ve	Pour ma part, nous habitons un chemin privé et nous sommes sensé être collectés depuis le 16 septembre mais à date, aucune collecte n'a été faite... Et en plus, c'est maintenant aux deux semaines et il fait encore chaud la journée... J'aimerais être sûre que vendredi le 21 octobre, nos bacs vont être vidés. On est sur le chemin Baie Notre-Dame, Ville de Saguenay pouvez-vous svp vous assurer que ce sera fait?
		Ville de Saguenay	Bonjour, je vous invite à composer le 418 698-3000 pour que nous vérifions le problème, ce n'est pas normal qu'il n'y ait eu aucune collecte...
		Véronique Audet	Est-ce qu'un jour la collecte des poubelles va être davantage distancée? Comme on le voit ailleurs au Québec? Elle est toujours pratiquement vide quand on gère bien nos bacs!

		Lyne Dubé Kyven St-Pierre	Trop tôt à Saguenay pour retarder. Ça fait juste un mois que le compost est débuté. Ils ont parlé d'un an environ avant de faire le changement car il faut qu'une majorité participe au compost pour voir une diminution des déchets. Pentoute à partir du premier novembre, les bacs verts vont être aux deux semaines à l'année.
Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Lyne Dubé	C'était déjà aux deux semaines l'automne hiver et printemps. Si compost va bien, ça pourrait être moins fréquent l'été prochain.
		Kyven St-Pierre	L'été prochain, ça va rester aux deux semaines aussi, y'en auras plus aux semaines.
		Lefraçoiss Maariie-Ève	Vous avez raison, auparavant je vidais mon sac de poubelle tous les jours ou presque et depuis 1 mois que je compost, je le change environ 1x par semaine. Je dépose dans la poubelle uniquement ce qui ne va pas dans aucun des autres bacs.
		Ville de Saguenay	Oui, la collecte des déchets se fera aux deux semaines toute l'année, à compter de 2023.
		Michel Dube Christelle Potvin	N'importe quoi, on paye le service, donnez le service Maisant, j'ai hâte de voir si les taxes vont diminuer.
		Diane Dufour	Pour ma part, ce n'est pas une réussite car après l'avoir rempli et mis au chemin, le miens n'a pas été ramassé. Je ne sais pas pourquoi? Nous sommes 7 résidents et tous les autres ont été vidés. J'espère que la prochaine fois il le sera. J'ai avisé la ville et j'attends des nouvelles sous peu. À suivre...
		Réjean Gauthier	Il ne fait pas 33, faut pas exagérer. Pis si tu veux des vers blancs (asticots) la recette c'est de placer dans ton bac vert ou brun de la belle viande crue...
		Hélène Boivin	En cette période de nettoyage et ménage de nos terrains, la collecte devrait se faire à toutes les semaines! Mauvaise planification et la Ville veut qu'on composte! Trouvez l'erreur?
		Jean-François Bean	On est plusieurs blocs sur St-Hubert où le IGA on a même pas les bacs bruns ni le petit boîtier... Allez-vous avoir des extras bacs bruns comme les bleus pour les immeubles à plusieurs loyers?
		Ville de Saguenay Jean-François Bean	Vous pouvez faire une demande, 418 698-3000. Parfait merci

		Roger Poirier	Très triste que notre ville n'ait pas choisi un type de compostage semblable aux autres villes du Québec afin d'utiliser les sacs de papier plastifié!
		Michel Girard Véronique Audet Jessica Gravel	Collecte de vers blancs Je n'ai aucun vers blanc, faut juste bien gérer ça. Un peu d'eau avec du vinaigre et plus de vers blancs
Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Michel Girard	Effectivement, si c'est bien géré pas de vers blancs. Personnellement j'utilise les sacs de papier prévu pour le compost vendu un peu partout et je n'ai aucune odeur et pas de vers.
		Manon Morin	Pas fort
		Marie-Eve Otis	Yon changé ça finalement
		Rémi Caron	Domage! On aurait pu attendre au début novembre. Malheureusement, je vais devoir en mettre beaucoup dans le bac vert à cause de cela.
		Chantel Gaudreau	On a pris l'habitude il faut continuer chaque semaine le bac brun svp
		Benoit l'espérance	Moi je déback
		Claude Dufour	Ils devraient attendre la fin du mois pour les feuilles
		Lili Brassard	Pas capable de télécharger ça ne fait rien
		Jean Durocher	Les mouches et vers blancs dégueu odeur nauséabonde never.

Compilation des commentaires Facebook – Bacs bruns - Compostage

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Rencontrez nos adeptes du bac brun 	2 octobre 2022	Suzanne Mercier Ville de Saguenay	Les commentaires sont pertinents. À lire svp Effectivement, nous prenons bonne note des commentaires.
		Nad Doucet	Il aurait été bien de concevoir le bac de compost avec un tiroir dans le bac afin de pouvoir le laver et y placer du papier journal. Là, c'est vraiment difficile de le laver et tapisser comme il le faut le fond. Il reste plein de résidus au fond car le bac n'est pas bien vidé, c'est dégueulasse et vraiment désagréable!!!
		Andra Alex	Il existe des sacs recyclables que vous pouvez prendre, cela vous évite d'avoir à toujours le nettoyer.
		Nad Doucet	Je mets les résidus dans des sacs en papier brun d'épicerie (le seul accepté).
		Karl Boily	C'est bien écrit aucun sac n'est accepté même ceux compostables, on ne peut pas les mettre dans le bac brun.
		Caroline Dery	Ceux en papier oui, pas ceux en plastique
		Denis Tremblay	D'accord
		Diane Tremblay	Qui a dit que c'était facile et sans peine de faire de la récup???
		Ruth Noël	Nad Doucet, votre commentaire est très pertinent! Ne vous inquiétez pas d'ici quelques années (pour dépenser l'argent des contribuables ils remiseront les vieux bacvs pour en mettre d'autres sur le plancher des vaches et peut-être qu'à ce moment-là, ils iront dans votre sens.)
		Lizianne Tremblay	Il faudrait que le camion de ramassage passe une fois par semaine jusqu'au 31 octobre. Les feuilles tombent en octobre, les fleurs sont à couper et jeter, les jardins à vider, la dernière tonte de gazon est en octobre.
		Hélène Gagnon	Déjà aux 2 semaines? Mais c'est présentement là que l'on en a le plus besoin pour les résidus de jardin.

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Claudette Gosselin	J'aimerais que la collecte soit aux semaines à l'automne, j'ai jeté l'équivalent de 2 bacs dans le bois et j'ai pas fini mon ménage des plates-bandes.
		Audrey Pouliot	Octobre est beaucoup trop tôt pour mettre les collectes aux deux semaines! J'ai mis mes feuilles pensant mettre le bac à la rue et non! Juste dans une semaine et mon bac est plein.
		Ped Ellabasi	J'ai fait la même chose. Il est plein au chemin.
		Caroline Dery	Oui vraiment, c'est le ménage de nos plates-bandes jardin, j'ai même pris celui de ma voisine qui ne s'en sert pas et là je suis rendue à la poubelle, les 2 sont pleins.
		Annie Boily	Mon bac est ultra plein également.
		Ville de Saguenay	Merci de votre commentaire, on en prend note!
		Suzanne Mercier	Il serait pertinent de garder la collecte à la semaine jusqu'en novembre. C'est la période de l'année où les résidus de nos plates-bandes, jardins et feuilles sont en abondance! Tant qu'à souhaiter que la population adhère, il faut que la Ville démontre l'utilité du bac!
		Chantal Tremblay	Je trouve que la collecte aux deux semaines commence un peu trop tôt. Le bas est petit pour le ménage d'automne avec les feuilles et les branchages. Et les journées sont encore très chaudes pour les restants de table.
		Line Tremblay	Vous avez raison, le temps des feuilles les restes de tables à fin d'octobre serait mieux, merci.
		Yohan Dallaire	Elle est rendue aux deux semaines déjà. Ça doit être pour ça qu'ils n'ont pas passé aujourd'hui.
		Line Tremblay	Ben oui. Chu même pas capable d'aller voir l'horaire, je l'ai mis la semaine dernière et mon bac est resté là pas vidé.
		Huguette Fortin	Nous on en veut pas de vos bacs, venez les chercher, ils traînent dans la cour, au 823 rue Bagot.
		Audrey Bergeron	Oui aux semaines à l'automne pour les jardins!!!!
		Éric Truchon	Moi je me questionne sur le fait que c'est une troisième collecte par la ville à la maison, donc plus de gaz à effet de serres pour faire du compost, puis ça vas-tu être une belle occasion de monter les taxes, à noter que je composte à la maison depuis 20 ans déjà.
		Benoit l'Esperance	Pour moi, ça fait 3 fois que je le mets avec des fleurs et du gazon, ça fait 3 fois qu'ils le vident à moitié. Pour moi ce n'est pas convaincant. Ça va être beau avec du manger. Ouf.
		Lise Boivin	Collecte aux semaines à l'année et poubelles 3 semaines.

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Arthur Bontemps	Trop tôt beaucoup de feuilles
		Marcel Simard	Yannick, combien t'ont-ils payé?
		Lise Bleuet	Je suis d'accord, trois semaines à
		Huguette Fortin	Pas question, on en veut pas, c'est encombrant, fichez-nous la paix avec ça, pour ceux qui sont d'accord, c'est leur choix, point.
		Huguette Fortin	C'est des embarras, on en a 4 bacs qui vont trainer tout l'hiver, on en veut pas, pourquoi quatre, pas un et ça va faire notre affaire.
		Eric Truchon	Faites le compost chez vous c'est tout.
		Jasmine Fortin	Cochonnerie.
		Sylvie Lavoie	Ça pue.

Compilation des commentaires Facebook – Bacs bruns - Compostage

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Révision plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 	26 septembre 2022	Régis Gagnon	Si j'avais un changement, je mettrais le bac brun jusqu'à la fin octobre.
		Yann Dardé	Bac bleu = Chaque semaine Bac vert = Aux deux semaines Bac brun = Chaque semaine durant le printemps, été et automne. Aux deux semaines pendant l'hiver. Ville de Saguenay???
		Yann Dardé	
		Ville de Saguenay	Nous notons votre commentaire. Il sera pris en compte lors de l'élaboration du prochain plan de gestion des matières résiduelles.
		Yann Dardé	Merci beaucoup!
		Lise Tremblay	Même chose pour moi aussi.
		Josée compartino	Je pense comme toi.
		Marlène Robert	Excatement ça.
		Sonia Blackburn	Très bon service! Merci!
		Samuel Boudreault	À quand le plus gros bac bleu?
		Dolorès Sergerie	Plus gros, j'aurais de la misère mais je pense à un deuxième par exemple.
		Ville de Saguenay	Vous pouvez en faire la demande en composant le 418 698-3000.
		Nnadia Cchayer	Est-ce qu'il y a une raison particulière au fait que la cueillette du compost est aux deux semaines alors que les ordures sont encore un mois à chaque semaine?
		Kyven St-Pierre	Car sur le contrat, les poubelles finissent dans 1 mois aux semaines et le contrat du compost a été signé avec ses clauses.
		Deave Couture	Je ne sais pas pour vous mais ici à Chicoutimi-Nord, la cueillette se fait à chaque semaine comme les poubelles.

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Nnadia Cchayer	À valider sur votre calendrier, puisqu'ici, ça a été aux semaines pendant 2 semaines et maintenant, aux 2 semaines.
		Deave Couture	C'est déjà validé et prouve à l'appui, ça a commencé le 15 septembre et ils passent à toutes les semaines.
		Deave Couture	Il faut cependant préciser que ça ne durait que trois semaines. Dès la semaine prochaine on tombe aux deux semaines ici.
		Nnadia Cchayer	Oui, c'est ce que je croyais.
		Ville de Saguenay	La collecte des matières compostables a effectivement lieu aux deux semaines en ce moment. Consultez votre calendrier (lien calendrier de collecte).
		Monique Pettersen	Bien moi ici à Chicoutimi-Nord, la poubelle passe aux semaines, jusqu'à la fin d'octobre, bac bleu aux deux semaines et le bac brun, aux deux semaines.
		Deave Couture	Au moment où j'ai émis mon premier commentaire, c'était à la semaine à Chicoutimi-Nord, mais c'était la dernière semaine, comme ça, avant que ça ne devienne aux deux semaines pour l'hiver.
		Monique Perrersen	Exactement.
		Nathalie Girard	Chicoutimi à la semaine.
		Lyne Dubé	C'était pour septembre, en octobre ça commence aux deux semaines.
		Nadia Larouche	La récupération devrait être à chaque semaine car mon bac déborde toujours et je suis obligée de disposer des matières récupérables ailleurs... Ou des bacs bcp plus grands et aussi de pouvoir récupérer tout ce qui est recyclable comme dans les grands centres.
		Yves Villeneuve	Les conseillers devraient écouter Enquête de ce vendredi 30 septembre, la compagnie pour la récupération était associée avec le crime organisé!
		Ville de Saguenay	Il s'agit d'une situation bien précise, qui concerne la collecte de Montréal, ce n'est pas le cas à Saguenay! Il est important de ne pas généraliser, nous faisons affaires avec la Société VIA à Saguenay, qui est très professionnelle : https://societevia.com/
		Luc Alain	Ça ne concerne Ville Saguenay aussi et à savoir si la mairesse fait-elle de l'aveuglement volontaire en quelque part, sur le cas de Gazon Savard? Selon un contrat obtenu en 2016 (lien sur l'UPAC débarque à Saguenay pour un contrat de 2016).

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Yves Villeneuve	C'est à espérer que vous nous informez à qui va notre argent pour les services qu'ils offrent à la population, on n'est jamais assez prudent.
		Marcel Simard	En même temps, ils pourraient enquêter, pourquoi le trottoir arrête dans l'entrée de Renald Simard échevin et ne dessert pas les deux autres voisins, sur le boul. Grande-Baie Nord.
		Yves Villeneuve	Ça mérite une réponse de Ville de Saguenay.
		Hélène Blackburn	Bac bleu et vert aux deux semaines. Bacs bruns à toutes les semaines du printemps jusqu'à la fin octobre. Par la suite, aux deux semaines.
		Hélène Jacques	Où est-ce qu'on met nos centaines de fils de toutes sortes? Ordi, cellulaires, etc etc. Je ne sais pas et je veux m'en départir. Merci.
		Ville de Saguenay Hélène Jacques	À l'écocentre! On! Merci!
		Élisabeth Gagnon	Dans 10 ans ça va être les bacs routes, violets, jaunes, mauves, noirs, beiges, ils vont passer pour ramasser deux fois par jour, très bon pour les bacs en gros plastique. J'aimerais bien voir les cheminées des usines de fabrication. La belle fumée qui s'en dégage, très bon pour l'environnement woooooow!!! 100% plastique PURE! Woooooooooow!
		Yann Dardé	Ça va?
		Linda Gendron	Pour ceux et celles qui manquent de grandeur pour leur bac bleu, le papier, carton peuvent aller dans le bac brun. Si ça peut vous dépanner... pour ce qui est des suggestions, je propose la récupération du Styromousse. Elle se fait au Lac St-Jean depuis déjà un bon moment.
		Lina Côté Linda Gendron	Dans le bac bleu? On peut mettre carton et papier aussi dans le bac brun et ce, même si il est souillé contrairement au recyclage.
		Doris Côté	Collecte des bacs bruns à toutes les semaines, jusqu'à la fin d'octobre serait bienvenue, merci.
		Catherine Fortier	Je ne peux pas mettre mes feuilles dans le bac brun car j'ai des chiens...
		Caroline Bilodeau	Moi je trouve que vue le bac brun, composte, est débuté, la poubelle ordure devrait être aux 2 semaines car elles sont vides... et le bac bleu aux 2 semaines c'est parfait. À mon avis.
		Céline Guay	Je n'ai presque plus de poubelles et j'adore, merci.

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Pierre-Luc Lavoie	Anyway, si vous pensez qu'ils font tout ça pour les bonnes raisons ah ah vous êtes dans le champ, comme le bac brun encore quelqu'un qui a pensé comment faire de l'argent en faisant passer ça sur l'écologie, etc... Comme les voitures électriques et bien des choses qui nous entourent, la première question à se poser, c'est combien ça rapporte \$ cette nouvelle inutile.
		Jasmine Fortin	Pour ramasser les déchets bacs verts, le truck est rendu avec un bras mécanique, dont si le bac n'est pas bien placé, il passe au suivant. Ils ont enlevé une main d'œuvre, pas fort, ridicule.
		Kyven St-Pierre	Vraiment drôle, je peux vous dire que chaque personne met son bac mal placé ou à l'envers et on ramasse chaque bac, à moins que la personne mette son bac à l'arrière de quelque chose ou collé au muret de pierre dans sa cour, comme dans bien des cas, mais ça fait un sujet pour chialer ça a l'air.
		Jasmine Fortin	Quand on a parlé au chauffeur, il nous a dit que ça irait au prochain ramassage si ce n'était pas bien placé.
		Jenny Desjardins	Collecte des ordures et matières recyclables à toutes les semaines à l'année longue. Je ne fais pas moins de recyclage ou de déchets de septembre à mai et je dois souvent trouver un endroit pour me débarrasser du surplus car mes bacs débordent sans bon sens!
		Myriam Gauthier	Je pense comme la majorité des gens, le bac brun devrait être aux 2 semaines seulement l'hiver. De plus, à l'automne, nous défaisons notre jardin, plate-bande, ramassons les feuilles... Il est plein rapidement. La récupération devrait être à chaque semaine, c'est toujours plein.
		Jo-Ann Prebinski	Vu que l'automne nous prépare à la tombée des feuilles, il y aura en masse dans mon quartier. Par contre, le compost n'est ramassé qu'aux deux semaines à ce temps-ci. P9our vous donner une idée, j'en ramasse entre 18 et 20 sacs chaque automne.
		Ville de Saguenay	Il est toujours possible de vous départir de vos feuilles et autres résidus verts à l'un ou l'autre des écocentres de Saguenay, si vous en avez trop. Ceux-ci sont accessibles tous les jours de 8 h à 18 h.
		Jo-Ann Prebinski	Merci...

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Carole Brousseau	Ça c'est une réponse qui me dérange, une voiture ne peut pas contenir tous les sacs. Je fais alors plusieurs voyages. Pourquoi ne pas faire des collectes aux semaines à partir de la fin de septembre?
		Antoine Émond	Bonjour Carole, la Ville est justement en train de réviser son plan de gestion des matières résiduelles. Elle demande vos idées et commentaires pour améliorer le fonctionnement. Par contre, moi c'est votre réponse qui me dérange et non celle de la Ville qui tentait de trouver une belle alternative pour ces feuilles.
			La Ville ne vous diras pas de faire le nombre de voyages qui vous avez besoin à l'écocentre pour vider votre terrain de feuilles mais moi oui.
		Carole Brousseau	C'est sûr qu'ici on n'entend pas ma voix et l'intonation qui je mets (Fâché, désespéré, triste...) je vous explique. Je n'ai plus de trailer mes taxes n'ont pas diminuées. Lorsque je dois me départir, ça devient compliqué. Avant, c'était simplement ramassé à une date « X ». Je suis sincèrement désolée si mon opinion ou la façon dont elle a été formulée a pu déranger ou froisser.
		Kathiia Dufour	Faites-vous un composteur dehors un gros bac en bois et vous aurez votre engrais pour votre jardin.
		Carole Brousseau	Merci de la solution.
		Marcel Simard	Ville de Saguenay, vous êtes en train de nous dire qu'en plus de payer pour les poubelles sur nos taxes, il faut dépenser du gaz pour aller à l'écocentre.
		Marlène Robert	Jo-Ann Prebinski, moi aussi. Il est déjà plein pour dans deux semaines. J'aurais vraiment aimé que ça soit à chaque semaine pour l'automne. Je devrai mettre mes résidus de nourriture à la poubelle, plus de place!
		Martin Gauthier	Jo-Ann Prebinski, vous avez raison en plus, ça se compacte et quand c'est collecté, la moitié reste dans le bac.
		Catherine Fortier	Moi 75.
		Dany Gaudreault	Bacs verts à toutes les semaines dans le temps des Fêtes et bacs bleus.
		Marcel Simard	On dirait les mêmes années que le nouvel ordre mondial donné pour nous rendre à l'esclavage.

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Mélissa Dompierre	Bac bleu définitivement CHAQUE semaine! Ou en fournie de plus grands ou encore 2 par familles pour ceux qui font la demande
		Sylvain Thibault	J'ai fait parvenir une requête à la Ville il y a environ 1 mois concernant le bac brun. Sur la rue Madoc dans la section des maisons nouvellement construites, aucune n'a reçu le bac brun. Suite à ma requête, on m'avait répondu que nous les recevrons très bientôt mais pas encore reçu.
		Yves Villeneuve	La Ville n'a pas le temps, vous savez les conseillers travaillent ailleurs, c'est une deuxième job comme conseiller.
		Sylvain Thibault	Merci de l'info.
		Jean-Pierre Guimond	Svp, pourriez-vous au lieu des abréviations dans vos commentaires d'écrire correctement la signification de ces maudites abréviations. Vous avez tous le temps de bien écrire. Merci.
		Michel Lavoie	Le premier des trois R, c'est RÉDUIRE, tout réduire déchets et collectes???
		Ginette Boulianne	Moi ce que je souhaite, c'est que la Ville soit aussi sérieuse que ses citoyens. Comme on l'a vu dans plusieurs grandes villes, c'était la catastrophe que ce soit vraiment récupéré et le compost se rende là où le besoin est.

Compilation des commentaires Facebook – Bacs bruns - Compostage

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Les types de sacs autorisés 	21 septembre 2022	Annie Dumais Ville de Saguenay Nathalie Gagné Ville de Saguenay Nathalie Gagné Raphael Gagnon Nathalie Gagné Monique Petterson Corinne Boutterin Ville de Saguenay Ville de Saguenay	La collecte n'a pas eu lieu aujourd'hui sur la rue St-Patrick Jonquière au bout dans le rond! Les bureaux sont fermés, est-ce que je ramasse mon bac jusqu'à la prochaine collecte? Laissez-le à la rue, on va faire le signallement à l'entrepreneur, il va y retourner. On fait quoi avec le bac brun si on ne l'utilise pas? Vous devez l'entreposer ou le remiser quelque part, car il appartient à la Ville et est lié à votre numéro d'immeuble. Il doit demeurer à cet endroit et ne peut donc pas être déménagé. Puis-je l'échanger pour un bac de récupération. Actuellement, je peux composter mais je dois mettre tout ce qui est recyclable à la poubelle. Je me retiens de tout commentaire... Nathalie Gagnon, vous êtes censé en avoir un bac bleu... Non je n'ai pas de bac bleu. Ville de Sagenay, j'ai acheté en amison de maïs, est-ce que je peux le mettre dans le bac brun? Nathalie Gagné, faites une réclamation à la Ville. Vous êtes supposé en avoir un relié, tout comme le bac brun, à votre numéro civique. Nathalie Gagné, vous devriez avoir un bac bleu lié, tout comme le bac brun, à votre numéro d'immeuble. Vous pouvez faire une requête par téléphone au 418 698-3000 ou en ligne (lien vers les requêtes Web). Annie Dumais, il n'y a pas de collecte des matières compostables dans votre rue cette semaine, celle-ci est aux deux semaines et aura lieu le lundi 3 octobre prochain (image du calendrier de son secteur)
		Winnie Cyr	Recyclez donc votre horaire de collecte, elle est innéficace.

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Mélodie Fitzmorris	Pourquoi dans les épiceries, ils vendent des sacs compostables, si dans la région on ne peut pas les utiliser??? Il faudrait les retirer de leurs tablettes?? Un peu incompréhensible... Bref...
		Johanne Tremblay	Tout à fait d'accord avec vous. J'en ai acheté et je faire quoi avec ça!
		Nathalie Grenier	Plein d'autres usages sont possibles comme pour tout autre sac. Mais l'iéal, c'est préférable de ne pas en acheter, qu'ils soient dits compostables, biodégradables ou oxobiodégradables, ils comportent tous plusieurs inconvénients : https://www.sciencepresse.ca/.../sacs-compostables...
		Johanne Tremblat	Merci
		Mandy Ouellet	Idem ici
		Ginette Kate Gauthier	Moi aussi
		Raphaël Gagnon	Tu ne peux les utiliser, faut les mettre à la poubelle. Pas compliqué, sac compostable en plastique pour site d'enfouissement, ceux en carton ou papier pour compost.
		Ginette Boulianne	Mélodie Fitzmorris, c'est expliqué dans le pamphlet, ils sont compostables mais pas pour le compost, parce qu'ils ne se dégradent pas assez vite et contaminent le compost.
		Camille Côté	Mélodie Fitzmorris servent pour vos déchets qui vont à la poubelle donc qui vont à la décharge plutôt qu'au compost!
		Nancy Perron	Mélanie Fitzmorris, d'accord avec vous, j'ai aussi acheté les compostables pour rien finalement! Et cette semaine, j'ai vu 20 sacs en papier pour 13 \$ chez Costco, c'est EXAGÉRÉ!!! Déjà une job le bac brun et à ce prix-là, c'est assez décourageant!!!
		Sylvie Belley	13\$!!! C'est bien cher! Non merci!
		Sylvette Castro	Nancy Perron et en plus ils percent de rien... Là ils expliquent comment faire des sacs avec les circulaires... Sur Google... Très facile.
		Josée Simard	Nancy Perron, la plupart des épiceries utilisent maintenant des sacs en papier. Il vous suffit de les conserver et de vous en servir pour le bac de compost.
		Josée Simard	Nancy Perron, c'est le cas d'IGA. J'ai dit la plupart mais reste à voir si Maxi et les autres en ont.

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Eric Gall	Mélodie Fitzmorris, c'est vrai que c'est bizarre... Surtout qu'ils sont supposés être compostables justement et le bac brun, je pensais que c'était pour faire du compost pourtant... Vraiment bizarre...
		Ville de Saguenay	Eric Gall, c'est que le plastique de ces sacs ne se désintègre pas à la même vitesse que les autres matières, ça prend plus de temps. Il devient donc un contaminant. Mais pour les ordures, c'est parfait, mieux que les sacs de plastique ordinaires.
		Eric Gall	D'accord merci.
		Louise Lamarre	Mélodie Fitzmorris, totalement d'accord avec vous.
		Judith Bergeron	Mélodie Fitzmorris, ben moi ils viennent de me perdre. J'étais super contente de l'avoir mon bac mais ce n'est pas vrai que je vais mettre tout ça pèle-mêle eurk! À Sherbrooke ils les utilisent ces petits sacs compostables, mais non faut faire ça compliqué.
		Corinne Boutterin	Judith Bergeron, on peut utiliser des sacs en papier ou simplement entourer les déchets dans des pages de circulaire, en mettant un carton dans le fond du bac.
		Julie Desaulniers	Et pourquoi vous n'êtes pas passé lundi, mon foutu bac est plein.
		Marcel Simard	Boycottez ces bacs.
		Julie Deslauniers	Marcel Simard, je t'accorde qu'il y a beaucoup beaucoup de mes coupes d'arbustes et de plantes de mon terrain dedans hahaha y'a pu de place ni dans mes poubelles
		Marie Lafrance	La collecte toutes les semaines était juste pour le mois de septembre... J'ai aussi mis mon bac au chemin pour rien cette semaine. Vous pouvez peut-être aller porter vos branches à l'écocentre?
		Corrine Boutterin	Ils sont d'une utilité bien réelle pour une bonne gestion des « déchets » qui peuvent servir. Le calendrier de collecte est disponible sur le site de la Ville.
		Corrine Boutterin	Julie Desaulniers le calendrier de collecte est disponible sur le site de la ville. À compter d'octobre, la collecte est aux deux semaines jusqu'au printemps.
		Julie Desaulniers	Corinne Boutterin t'inquiète je regarde toujours et il est imprimé haha
		Nathalie Simard	Un bon vieux circulaire dans le fond du bac, ça fait très bien la job.

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Marcel Simard	Pourquoi le signe 666
		Sonia Lepage	Moi j'enveloppe tout ce que je mets au composte dans du papier journal, je fais des petite ballots et je mets une feuille de papier journal dans le fond de mon mini bac. Pas besoin de rien acheter!
		Agathe Tremblay	Même chose pour moi. C'est pas compliqué!
		Johanne Tremblay	Moi aussi je fais ça et c'est pas compliqué
		Sylvette Castro	Allez voir sur Google, ils montrent comment faire un sac avec papier circulaire. Jeu d'enfants, vraiment facile.
		Christine Tremblay	Et ça fait vraiment bien.
		Louise Maltais	Moi aussi je fais ça.
		Sylvie Tanguay	Moi aussi je fais ça.
		Sébastien Monger	Enfin nous avons le bac brun 10-15 ans après d'autres villes, par contre il faut revoir l'horaire de cueillette. Ça doit être chaque semaine et pas à 4 h du matin!
		Francine Harvey	Les sacs de plastique compostables sont acceptés à Gatineau. J'comprends pas pourquoi non plus, ils ne sont pas acceptés à Saguenay
		Francine Harvey	Les sacs compostables sont également acceptés à Sherbrooke.
		Ville de Saguenay	Francine Harvey, le plastique ne se décompose pas à la même vitesse que les autres matières, ce qui en fait un contaminant. On peut cependant les utiliser pour mettre les résidus ultimes aux vidanges, c'est beaucoup mieux que des sacs en plastique ordinaires.
		Gabriel PM	Ville de Saguenay Et pour le sac en plastique végétal biodégradable? Ils sont compostables à la même vitesse que le reste.
		Roger Poirier	Pis à Valleyfield, Sherbrooke!!!
		Daniele Fortin	Bon, moi je pense ne plus composter.
		Denyse Vézina	Fait plus de 40 ans que mon chum fait son compost! C'est juste un habitude à encrer et ça se fait tout seul. Et non on met aucun sac de plastique au compost et non ce n'est pas plus compliqué! OMG que vous êtes gatés!
		Alain Bérubé	Les sacs compostables dans le petit contenant de restes, quand c'est plein, on vide le sac dans le bac brun et jette le sac à la poubelle (le bac est juste à côté). Le contenant de comptoir reste propre.

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Yolande Faucher	Enfin quelqu'un qui pense comme moi, il me semble que c'est simple, non!
		Robert Desgagné	Quand votre technique sera à point, c'est-à-dire friendly user pour le citoyen comme ailleurs au Québec, vous me le dirai. Entre temps, mon bac brun va aller dans le bac vert! Et comme tout bon fonctionnaire, vous avez sûrement pensé mettre des patrouilles de surveillance pour émettre des infractions \$\$\$
		Jean Renaud	Me semble que c'est pas compliqué... Kleenex, résidus de table, gazon, feuilles mortes dans e bac brun. Si vous commencez avec ça, y'a aucune raison de se plaindre que c'est compliqué!
		Robert Desgagné	Écoute mon « vert », j'ai donné mon opinion à Ville Saguenay; pour le reste, tu feras ce que tu voudras.
		Roger Poirier	Plusieurs municipalités importantes du Québec, Valleyfield, Lac Beauport, Sherbrooke, les autorisent pourtant!
		Sylvie Lemieux	Sherbrooke accepte les sacs décomposables. Alors donnez nous un fournisseur de sac papier brun prix très raisonnable.
		Ville de Saguenay	Sylvie Lemieux Vous pouvez en trouver dans les quincailleries, dans les commerces à grandes surfaces, il y en a en vente en ligne également.
		Christine Tremblay	Le prix n'est pas raisonnable.
		Audrey Pouliot	Ils sont beaucoup trop cher
		Sylvie Lemieux	Ville de Saguenay Oui beaucoup trop cher et j'aimerais bien savoir pourquoi ici on accepte pas les sacs décomposables, donnez nous une réponse pourquoi Sherbrooke oui et ici non??
		V-Ro Nik	Sylvie Lemieux exact, moi je conservais les sacs de papier brun d'épicerie mais là j'en ai pu et je ne sais pas où je peux en acheter en grande quantité et à prix ABORDABLE. Un moment donné y'a des limites à dépenser encore de l'argent juste pour faire du compostage.
		Corinne Boutterin	V-Ro Nik, un carton ou quelques circulaires dans le fond du bac et enrouler les déchets au fur et à mesure dans une page de circulaire ou de journal, ça fait très bien la job.

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Ville de Saguenay	Certaines allégations environnementales sur les sacs peuvent être tompeuses. Les sacs oxobiodégradables ou biodégradables sont tout de même constitués de plastique : ils se défont donc en petites particules de plastique et ne se décomposent pas. De plus, même les sacs certifiés compostables affectent la qualité du compost puisque leur rythme de décomposition est plus long que celui du procédé de valorisation (compostage). Finalement, compte tenu de leur ressemblance, il devient difficile de distinguer les sacs compostables, biodégradables, oxobiodégradables ou de plastique conventionnel. Afin d'éviter que le compost soit contaminé, tous les sacs de plastique sont ainsi interdits dans le bac brun. https://ville.saguenay.ca/.../bac-brun-compost/type-de-sac
		Sylvie Lemieux	Ville de Saguenay oui je comprends mais pourquoi des villes acceptent et ici non si on peut augmenter le nombre de personnes qui composterait?
		Laval Desbiens	Ville Saguenay n'a simplement pas choisi la bonne technologie pour permettre les sacs de plastique (compostable) d'être utilisé
		Raphael Gagnon	C'est pas fait pour le compost c'est fait pour les sites d'enfouissement.
		Réjean Gauthier	(lien vers fabriquer un sac en papier)
		Raphael Gagnon Tanya St-Gelais	C'est rendu matière rare les circulaires et les journaux Voilà!!!!
		Nathalie Savard	Petit sac papier chez Costco
		Gilles Pedneault	Pouvez-vous donner des raisons, nous ça fait deux ans qu'on en fait au lac et on utilise les sacs compostables et il n'y a pas de problème
		Camille Dubé	Au lac non plus ce n'est pas accepté, vérifiez avec votre municipalité...
		Ville de Saguenay	Gilles Pedneault, c'est que le plastique se décompose moins vite que le reste des matières, même s'il est compostable. Il devient donc un contaminant.
		Yvon Piuze	Ville de Saguenay bull shit!
		Raphael Gagnon Denis Boies	Aucunement, c'est très vrai ce qu'ils disent. Ville de Saguenay, exact, décomposition très lente

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Yvon Piuze	Denis Boies so what? Ça décompose... Devise : pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué? Réponse, on fait compliqué...
		Denis Boies	Ville de Saguenay, y'a rien de compliqué. J'ai aucun problème avec les bacs bruns en mettant les restes direct dedans.
		Richard Larouche	Gilles Pedneault, les sabs en plastique compostables ne sont pas acceptés au Lac-St-Jean
		Lise Côté	Richard Larouche, exact
		Nolin Belanger	Gilles Pedneault, si vous n'acceptez pas les sacs de plastique, nous ne nous servirons pas du bac Bruno Simard l'Aide Humani-Terre
		Gilles Pedneault	Nolin Belanger, entièrement d'accord avec vous
		Brigitte Tremblay Marie Gauthier	On aime bien mais manque d'info pour la collecte. Pas passé chemin St-Jean Ville de La Baie, moi si vous passez aux 15 jours, c'est fini pour moi, ça sera dans la poubelle verte.
		Mado Fillion	Compost pour moi terminé, je continue comme avant avec mes bacs verts
		Mado Fillion Ghislaine Roy Mado Fillion	Bac vert et le bleu, bonne chance aux composteurs As-tu eu des problèmes? Oui j'ai failli vomir tellement que ça sent mauvais quand les gens n'appl'quent pas les consignes. Alors ici moi je me servais des sacs bruns. Pour moi le compost, c'est fini, je suis désolée...
		Made Fillion Ginette Boulianne Mado Fillion	Je t'ai répondu plus haut Ghislaine. Bon bon alors mangez vos restes de tables Ginette Boulianne je vais faire exactement comme je faisais depuis longtemps. Les restes de tables avec le compost vous allez en manger certainement plus que moi
		Mado Fillion	Bonne réponse
		Hughette Boivin	Pourquoi les autres villes cela fait mais pas nous au Saguenay comme d'habitude, nous sommes à part.
		Huguette Boivin	Costco vend les bons sacs papier
		Damien Girard Ville de Saguenay	Qu'est-ce que la résine imperméable? Certains sacs en papier ont une doublure résistante aux fuites en fibres naturelles qui est 100 % compostable ce qui rend les sacs plus imperméables que ceux en papier brun seulement. On peut les retrouver en quincaillerie et dans la majorité des épiceries.

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
		Maude Boies Ville de Saguenay	Hélène Hubert, j'utilise les glad compostables Maude Boies, tous les types de sacs en plastique, qu'ils soient compostables, oxobiodégradables ou biodégradables, même s'ils sont certifiés sont interdits dans le bac brun.
		Kamo Dion	Damien Girard Costco en paquet de 30 moyens sacs, j'en ai vu ce matin
		Tanya St-Gelais	Kamo Dion ils coûtent combien?
		Annie Dallaire	Tanya St-Gelais 12.99 \$
		Tanya Dallaire	Annie Dallaire, merci
		Doris Côté	Damien Girard, ils en vendent chez Costco (sac en papier avec résine imperméable)
		Damien Girard	Merci du tuyau mais j'en veux pas : j'me demandais juste ce que c'est
		Françoise Bédard	Damien Girard, Ben oui les sacs pour le bac brun, ça va encore coûter un bras par mois et n'oublions pas les taxes. Oufffff
		Suzanne Perron	Ça devient compliqué
		Isabelle Dufour	Est-ce qu'on peut mettre les feuilles directement dans le bac brun sans sac?
		Ville de Saguenay	Isabelle Dufour, oui vous pouvez.
		Isabelle Dufour	Merci pour l'information!!
		Jean Pierre Larouche	Moi c'est pour mes cannettes de bières
		Helene Gagnon	Les sacs en papier blanc ou autre couleur sont-ils acceptés
		Ville de Saguenay	Tous les sacs en papier brun non cirés, avec ou sans résine imperméable, sont acceptés dans le bac brun
		Sylvie Gagnon	Est-ce que l'on peut mettre du carton dans le compost?
		Michel Villeneuve	Certains disent oui et d'autres non, merci pour l'info
		Ville de Saguenay	Est-ce qu'on peut mettre des écailles d'huitres dans le bac à compost?
		Ville de Saguenay	Michel Villeneuve, les coquilles de moules et d'huîtres ne sont pas acceptées dans le bac brun. Tous les détails (lien matière acceptées et refusées)
		Ville de Saguenay	Sylvie Gauthier, oui le carton est accepté. Tous les détails : (lien matière acceptées et refusées)
		Sonia Lepage	Sentier Nil-Simard à La Baie, ils n'y a pas encore eu de ramassage, il passe sur Just-Aza-Simard, mais ne vient pas dans notre sentier!

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Gaétan Drapeau	Laval je suis d'accord avec vous, j'ai passé deux mois en convalescence chez ma fille à Québec en plus, c'est un quartier vert et les sacs certifiés sont acceptés, mais ici je ne comprends pas du tout, j'ai même assisté à la livraison à domicile du compost?? Pourquoi au Saguenay c'est différent??
		Nadia Larouche	Bref il y a tjs place à l'amélioration...
		Cyn Harleydavisson	Les sacs en papier se déchirent de rien encore pire quand il mouille et neige, ça vient tout mouiller
		Biianca Audet	Cyn Harleydavisson c'est pour ça qu'on les met dans le bac et non pas à côté
		Cyn Harleydavisson	Pas besoin de sac en papier pour faire l'épicerie si tu a des bacs
		Nicolas Riverin	Ce vendredi ici à Kénogami, selon le calendrier des collectes, il devait y avoir une autre tournée avant que ça devienne aux 2 semaines et il n'a pas encore passé
		Monique Pettersen	J'ai acheté des sacs biodégradables en amidon de Maïs, est-ce que ça va dans le bac brun?
		Ville de Saguenay	Tous les sacs de plastiques sont interdits dans le bac brun. C'est que le plastique se décompose moins vite que le reste des matières, même s'il est compostable. Il devient donc un contaminant.
		Monique Pettersen	Je vais faire quoi avec mes sacs?
		Michelle Côté	Ville de Saguenay Les sacs faits à partir de maïs (à 100 %) ne sont pas en plastique. Il s'agit d'une plante, alors ça peut gentiment aller dans le bac brun.
		Ville de Saguenay	Michelle Côté Même les sacs certifiés compostables affectent la qualité du compost puisque leur rythme de décomposition est plus long que celui du reste des matières organiques. Les seuls sacs acceptés sont donc ceux en papier brun.
		Cath Lamarre	Moi je les utilise pour la poubelle et je n'en rachèterai pas!
		Monique Pettersen	C'est ce que je vais faire, j'ai un chien donc... ça va me servir.
		Anna Thibeault	Ville de Saguenay À Falardeau, ça fait 2 ans, c'est pas compliqué j'enveloppe tout avec du papier journal et mets au bac brun, ça fait bien.
		Helene Simard Tremblay	Peut-on demander à Ville Saguenay de changer mon bac brun. Il devient très sale. J'ai rien pour le laver.
		Diane Perron	Pas de bac brun, je n'en veux pas
		Marjolaine Vézina	Papier blanc?

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Guylaine Dallaire	Arrête de chialer et faites ce que vous voulez et laissez les gens faire ce qu'ils veulent
		Claude Bergeron Patricia Lapointe	Le papier parchemin va-t-il au bac brun? Oui le papier parchemin mais pas le papier ciré
		Nolin Belanger	Pourquoi ne pas accepter les sacs de plastique biodégradable. Vous allez décourager les gens avec votre bac
		Roland Lapointe	Ah bon, les sacs bruns sont acceptés! Pas très longtemps, il fallait sauver les arbres!
		Sylvie Belley	Pourquoi vous ne fournissez pas les sacs de papier brun? On fait la job de composter, je crois que c'est suffisant, que de payer ses sacs qui nous vendent une fortune! Pas logique ça!
		Huguette Fortin	Vous les ramassez vos bacs, moi j'en veux pas, dans la cour il y en a 4 bacs et cela nous embarrasse la cour, ok on a pas besoin de tout ça.
		Lulu Tremblay	Je ne comprends pas pourquoi on fait la job collecte des bacs bruns seulement aux 2 semaines en octobre. C'est la période où on vide les jardins, la taille des petits arbustes et le ramassage des feuilles. Le nôtre est plein aujourd'hui, le 3 octobre, et le ramassage se fera seulement le 11 octobre.
		Corinne Boutterin	Le fait est que le calendrier n'est pas au top. Écrivez à la ville pour donner votre avis!
		Samantha Simard	Ici aussi
		Justine Boivin	Pareil ici aussi
		Audrey Pouliot	Pareil ici
		Sylvie Tremblay	Lulu Tremblay le mien aussi est plein, moi aussi je me pose la question. J'ai encore des arbustes à tailler.
		Corinne Boutterin	Écrivez à la ville pour donner votre avis : le calendrier de l'an prochain répondra peut-être mieux aux besoins.
		Nathalie Belley	Moi aussi ça devrait commencer seulement en novembre.
		Tremblay Mélanie	C'est la première année, j'espère qu'ils vont réajuster l'horaire l'an prochain.
		Gaby Brassard	A ta peu là, j'ai acheté 2 boîtes de sacs Glade, fait uniquement pour le compostage. Exactement le même bac à compost que le mien sur la boîte. Ils sont en plastique. Donc, on me dit que je ne peux pas les utiliser... Pourquoi c'est permis d'en vendre alors?
		Jean-Michel Rondeau Gaby Brassard	Tu recycle le sac après l'avoir vidé dans ton bac brun. Oui, c'est exactement ce que je fais, mais je ne savais pas que je pouvais recycler un sac souillé, merci du conseil.

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...		Ann-Julie Caouette	Je mets un peu de papier journal dans le fond de mon minibac et je le vide régulièrement dans le gros bac dehors... Pas besoin de sacs. Mais mes voisins ont mis des sacs. J'ai du les ouvrir et les vider.
		Nicole Lapointe	Alors quel est le meilleur sac, je ne veux pas employer des sacs de papier.
		Raphael Gagnon	Y'a juste ça que vous pouvez prendre c'était pourtant clair pourquoi poser la question.
		Réjean Gauthier	Origami avec papier journal, ça fait super bien
		Louise Lamarre	À quoi servent les sacs biodégradables?
		Marcel Brochu	Avant on avait des sacs en plastique biodégradable et on pouvait les utiliser comme déchets. Il n'y a plus de ces sacs. On doit acheter des sacs plastiques non biodégradables. Ou est le côté logique \$\$\$\$ pour les cie.
		Alain Castonguay	Les sacs en papier seulement normalement sont toujours bruns
		Lola Tremblay	Jocelyne Larouche Martel tu avais bien raison
		Madeleine Nadeau	Dommage car certaines villes du Québec l'autorisent. Vous auriez plus d'adeptes!
		Audrey Thibeault	Ces mêmes sacs en papier que vous aviez retiré à l'époque pour sauver des forêts?
		Ginette Boulianne	Parce que le papier peu importe sa sorte est fait à partir de copeaux.
		Élizabeth Gagnon	Tout est plus cher et on a moins de services, c'est quoi l'affaire, ils nous demandent pas notre avis à l'épicerie on se fait voler sur tous les articles, aucun rapport, c'est du vol...
		Caroline Tremblay	Ben moi le bac de compostage, je l'utilise pas c'est une dépense inutile de la part de Ville de Saguenay.
		Ville de Saguenay	Caroline Tremblay La gestion des matières organiques fait partie des objectifs du gouvernement provincial en matière d'environnement. En effet, la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles est une politique gouvernementale qui fixe les objectifs de récupération à atteindre, notamment pour les matières organiques et la réduction des déchets. Cette politique vise à bannir la matière organique des lieux d'élimination et exige que 60 % des matières organiques soient valorisées d'ici 2023. Pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la Politique, la Ville de Saguenay a adopté un Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), tel que prévu

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...			Par la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE, article 53.1 et suivants) La politique est disponible ici : https://recyc-quebec.gouv.qc.ca/.../plan-action-2019...
		Marcel Simard	Et les asticots qu'est-ce qu'on en fait?
		Louise Dubé	Ils sont déjà difficiles à suivre. À Saguenay on est pire que les autres donc pas de sacs en plastique... me font rire.
		Francis Croteau	Pourquoi ne pas autoriser les sacs compostables... Ils ont été développés et conçus pour et ça fait une différence pour aider le citoyen à composter
		Ville de Saguenay	C'est que le plastique se décompose moins vite que le reste des matières, même s'il est compostable. Il devient donc un contaminant.
		Marie-France Lamarche	Vous allez perdre plusieurs citoyens en refusant les sacs compostables
		Nathalie Grenier	Marie-France Lamarche, vous n'avez pas compris l'explication??
		Tanya St-Gelais	Ville de Saguenay, alors ils doivent être retirés des tablettes des magasins. Incompréhensible ça!!!!
		Ginette Boulianne	Tanya St-Gelais pourquoi pas. Avoir lu les consignes avant d'acheter des sacs qui vont à la récupération mais pas au compost, c'est deux choses différentes compost et récupération
		Reine Perron	Marie-France Lamarche je pense que oui. J'utilise le papier journal ou enveloppe les pelures de légumes fruits... C'est un début.
		Mandy Ouellet	Reine Perron alors faut acheter des journaux?
		Frederic Potvin	C'est tellement facile le bac brun... tu le mets dans le fond de ta remise et tu mets absolument rien dedans!
		France Harvey	Moi je mets mes bouteilles vides... Et le petit il est parfait pour les « pétaques »
		Jean-Pierre Ruest	Moi dans le fond de la cour
		Odette Paradis	À quel endroit pouvons-nous trouver ces sacs de papier?
		Ville de Saguenay	À la quincaillerie ainsi que dans divers commerces
		Cloé Bédard	Est-ce que les sacs bruns d'épicerie peuvent être mis dans le composte?
		Ville de Saguenay	Bonjour, les sacs en papier brun, avec ou sans résine imperméable, sont acceptés dans la collecte, oui.

Compilation des commentaires Facebook – Bacs bruns – Compostage

Rencontrez nos adeptes du bac brun!



Ville de Saguenay

14 septembre · 🌐

...

Rencontrez nos adeptes du bac brun!
Comme Mark Dickey, animateur radio, moi j'emBAC!
<https://bit.ly/3LIDEnN>





54

33 commentaires 5 partages

 J'aime

 Commenter

 Partager

Tous les commentaires ▼



Écrivez un commentaire...





Simon Grenon

On a pas eu de vote n'y d'appel a la population on nous l'a imposé
Si je me rappel la sceance publique du conseil sur le sujets a lieu sur
l'heure du diner et a ete adopter assez vite avant que le monde aient
pu parler
Chose sûre
C'est pas plus vert que le reste au contraire ca rajoute au problème
Juste la flotte de truck de plus pour ramasser
Si au moins on pourrais prendre les meme truck mais non
Créer un système a problème basé sur l'ancien problème de collecte
pour régler le dis problème en utilisant la meme methode de collecte


...

J'aime

Répondre

4 semaines

Modifié

Auteur

Ville de Saguenay

Simon Grenon

Il s'agit d'une obligation du gouvernement provincial, qui légifère en matière de traitement des matières résiduelles. Les matières organiques ne doivent plus se retrouver à l'enfouissement.

J'aime

Répondre

3 semaines

Simon Grenon

Si le système de récupération et d'enfouissement est saturé le problème c'est comment les épiceries et grande surface multicentre emballent chaque produit et aussi le façon dont ils font croire en une abondance en remplissant les étals et en jetant la ...

Afficher la suite

J'aime

Répondre

3 semaines

Modifié

Simon Grenon

Une bonne solution Le retour des sac papier brun et apres ca passe par le recyclage combiner avec le surremballage des epicerie de carton compostable et tu recrée des nouveau sac papier presque indefiniment sans trop couper de nouveau arbres ni utilis...

Afficher la suite

J'aime

Répondre

3 semaines

Modifié

Simon Grenon

On pourrait faire de l'argent en revendant nos camion et bac brun a une autre ville pendant que toute est encore neuf

J'aime

Répondre

3 semaines

Répondez à Simon Grenon...

GIF

Jim Potvin

On pourrait tu laisser faire les bac brun que personne veut et se concentrer sur des problèmes plus importants à saguenay .. ? Comme par exemple les cours de natations pour les enfants, a toute les fois qu'on veut inscrire ma fille à vos cours il y a 5...

Afficher la suite

J'aime

Répondre

6 semaines

Modifié

18

Véronique Audet

Jim Potvin

C'est un règlement provincial le bac brun ! Et plein de monde le veulent, ils font juste pas commenter négativement 😞

J'aime

Répondre

6 semaines

11

Marie-josée Gauthier

Jim Potvin

l'environnement c'est très important mais j'imagine que pour vous les changements climatiques vous n'y croyez pas non plus.

J'aime

Répondre

6 semaines

6

Martin Gagnon

Marie-josée Gauthier

D'un autre côté, quand les glaciers seront tous fondus, ça risque d'être utile de savoir nager....

J'aime

Répondre

5 semaines

Caroline Dery

Jim Potvin

que personne veut ,pense pas ma rue était pleine de bac brun sur le bord du chemin ce matin.

J'aime

Répondre

6 semaines

8

Nikky Larouche

Jim Potvin

je vois pas où tu vois que personne le veut dis toi qu'il ne veut pas pcq nous on la tout commence

J'aime

Répondre

6 semaines

4

J'aime Répondre 6 semaines



Eric Harvey

C'est parce que tu met ton bac vert sur le bord le la rue mais faut mettre le tas de cochonneries en quelque part, et le quelque part change d'endroit parce que c'est toujours plein, mais tu vois pas ça donc , ça existe pas. C'est comme ton chien , qua... [Afficher la suite](#)

J'aime Répondre 6 semaines



14



Nicholas Fortin

Jim Potvin paye et trouve les ressources humaines qui ne sont pas trouvables pour les cours de piscine et tu devrais avoir de la place. Comparer un bac brun à des cours de piscines, chapeau!

J'aime Répondre 6 semaines



5



Lars L-f

Nicholas Fortin tout le monde le sait ; c'est l'arrivé du bac a recyclage qui a faite fermer les magasins zellers.

J'aime Répondre 5 semaines



Simon Morissette

Jim Potvin rempli ton bac brun deau et fais nager ton enfant dedans2 pour 1 🤔

J'aime Répondre 6 semaines



20



Mathieu Lessard

Jim Potvin Fais brûler ton bac brun c'est excellent pour l'environnement.



3



Paul Boulanger

Jim Potvin Ok faique ta fille qui apprend à nager est plus important que LITTÉRALEMENT toute la planète???

J'aime Répondre 6 semaines



12



Sylvain Brassard

Jim Potvin et tout le monde ce sente obliger de commenté. Et je commente pas je constate.

J'aime Répondre 5 semaines



Jean-Philippe Boutin-Fortin

Jim Potvin ça se fait bien composter stune habitude à prendre . En plus c'est une loi provinciale saguenay à pas le choix d'avoir les bacs.. ta juste a le laisser dans le fond de la cours à limite

J'aime Répondre 5 semaines



2



Derek Goodrow

Jim Potvin ta vraiment besoin d'une snickers... ouch ton commentaire est dur à lire

J'aime Répondre 5 semaines



Francois Boudreault

Jim Potvin parle pour toi et tes semblable..

J'aime Répondre 4 semaines



Roger Poirier

Je suis peu un adepte!

J'aime Répondre 4 semaines



Luc Alain

Pas de trouble avec mon bac brun depuis que je l'ai un dort dans le fond de ma remise et j'y ai mis du métal dedans

J'aime Répondre 4 semaines



3



Pierre Alexandre Brodeur

Comment ça va coûter pour ces bac messemble qu'on en parle pas y a rien de gratis dans vie ces les taxes qui vont monté je suppose 🤔🤔

J'aime Répondre 5 semaines



3



Raphaël Blackburn Ouellet

Pierre Alexandre Brodeur tu pense que l'enfouissement est gratuite elle ?

J'aime Répondre 4 semaines



Mario Roy

Pierre Alexandre Brodeur 🤔

Le Lac St-Jean n'aurait jamais accepté de recevoir les poubelles de ville Saguenay si le compostage n'aurait pas été dans l'équation pour réduire le tonnage qui va à l'enfouissement.

J'aime Répondre 4 semaines



Stephane Dussault

L'asphalte, l'asphalte !!!!



J'aime Répondre 4 semaines



Samuel Guay

Belle grosse dépense inutile portée aux comptes des contribuables.
Ça peut être utile pour une garderie/école/restaurant/épicerie mais pour des personnes seules (comme moi) ou même des petites familles ça vaut rien, je commencerai pas à gratter ma pann... **Afficher la suite**

J'aime Répondre 4 semaines



Simon Corneau

taura jamais vu un bac brun aussi clean que le mien 😂 ...

J'aime Répondre 5 semaines



Maxime Tremblay

Jpa sure que tu va l'aimer mon bac si tu vien l'ouvrir. Tu risque d'en vomir une shot 😊

J'aime Répondre 5 semaines



Francis Leblanc

c'est prendre le monde pour des caves, presque pas de gens pour le faire, des milliers de bacs de plastique brun, des camions pour l'acheminer et ensuite ils le revendent hahahaha ca doit etre pas rentable un gros non sens

J'aime Répondre 4 semaines Modifié

Compilation des commentaires Facebook – Bacs bruns - Compostage

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Rappel début campagne bac brun 	10 septembre 2022	Erika Lamarche	Les bureaux sont fermés donc je ne peux appeler, mais aucune collecte n'a eu lieu dans le quartier des Joyaux à Arvida et il est presque 17 h... La collecte était bel et bien pour aujourd'hui Idem!
		Marie-Michèle DC	
		Simon Grenon Ville de Saguenay	Un grand sac vert dedans comme ça y reste propre Simon Grenon, Tous les types de sacs en plastique (compostables, oxobiodégradables ou biodégradables), même s'ils sont certifiés, sont interdits dans le bac brun. Vous pouvez utiliser des sacs en papier brun, avec ou sans résine imperméable ou emballer vos résidus de nourriture dans du papier journal ou des circulaires pour un même résultat sans frais. Vous pouvez trouver des sacs en papier brun à l'épicerie, à la pharmacie et à la quincaillerie, entre autres, ou fabriquer votre propre sac en papier pour le minibac. (lien vers les types de sacs)
		Simon Grenon Ville de Saguenay	À matin, ils l'ont pris quand-même Tout comme les autres bacs, les bacs bruns ne sont pas vérifiés un par un avant d'être collectés. Les sacs de plastique contribuent à diminuer la qualité du compost. Certaines allégations environnementales sur les sacs peuvent être trompeuses. Les sacs oxobiodégradables ou biodégradables sont tout de même constitués de plastique : ils se défont donc en petites particules de plastique et ne se décomposent pas. De plus, même les sacs certifiés compostables affectent la qualité du compost puisque leur rythme de décomposition est plus long que celui du procédé de valorisation (compostage). Finalement, compte tenu de leur ressemblance, il devient difficile de distinguer les sacs compostables, biodégradables, oxobiodégradables ou de

Titre de la publication	Date de la publication	Nom de l'intervenant	Commentaire
Suite...			plastique conventionnel. Afin d'éviter que le compost soit contaminé, tous les sacs de plastique sont ainsi interdits dans le bac brun.
		Simon Grenon	Mon voisin mets de la chaux
		Gisèle Riverin Ville de Saguenay	Pas eu de bac brun au 2492, rang Sainte-Famille Chicoutimi. Pouvez-vous nous téléphoner au 418 698-3000? Nous allons faire une requête avec vous.
		Kim Beaulieu Ville de Saguenay	Moi, je suis du quartier St-Philippe à Arvida. La collecte était prévue pour lundi 12 septembre et mon bac brun est toujours rempli. Personne n'est venu! Vous pouvez faire une requête ici : (adresse requêtes et plaintes)
		Marie-Michèle DC Erika Lamarche Erika Lamarche Marie-Michèle DC	Vous n'êtes pas passé dans le quartier des Joyaux, est-ce que ça va aller à demain ou on saute un tour à la semaine prochaine? J'avais pris la peine de tout congeler mes affaires, dont la viande... Je viens d'appeler pour signaler, j'attends des nouvelles. Ils viennent de passer Bonne affaire on va se sauver des bibittes.
		Guyaume Tremblay Guyaume Tremblay	Ville de Saguenay, le formulaire pour connaître l'horaire de la collecte ne fonctionne pas. On rentre notre numéro civique et l'animation de chargement tourne sans arrêt... Oh! Enfin! Après plusieurs minutes d'attente, j'ai pu entrer la rue! Et après plusieurs minutes, j'ai enfin eu un résultat! Il faut juste s'armer de beaucoup de patience.
		Catherine Blackburn Pascal Tremblay Catherine Blackburn Pascal Tremblay Ville de Saguenay	Domage que vous ne passiez pas toutes les semaines Ça va être 1 x par semaine jusqu'à l'hiver J'ai imprimé le calendrier des collectes et c'est aux 15 jours à partir d'octobre Justement e octobre il fait assez frais pour que la cueillette soit aux 2 semaines Catherine Blackburn La collecte du bac brun s'effectuera chaque semaine pour la période de mai à septembre et toutes les deux semaines pour la période d'octobre à avril.
		Cynthia Lavoie Johanna Fortin Saoussane Tout Court	Renée Savard La réponse pour les sacs à compost Saouassane Tout Court Nos réponses à notre discussion d'hier sont dans le lien! Super!

Compilation des commentaires Facebook – Bacs bruns – Compostage



Ville de Saguenay

7 septembre · 🌐

...

Vous craignez encore les odeurs ou les mouches dans votre bac brun? 🦟 Il y a des trucs très simples pour éviter tout ça. Regardez cette capsule pour connaître les astuces et consultez le site : <https://bit.ly/3J3jflL>



VILLE.SAGUENAY.CA

Ville de Saguenay | Accueil

En savoir plus



201

78 commentaires 140 partages



Guylaine Belley

Nous l'avons apprivoiser la minute que nous l'avons reçu. Plus capable de s'en passer

J'aime Répondre

5 semaines

 5



Anna Thibeault

Guylaine Belley nous à st-david de falardeau fait 2 ans pas compliqué le compostage vive le bac brun juste une habitude à prendre comme vous dites

J'aime

...



Ueihtam Uaelremap

C'est possible de savoir pourquoi les sacs compostables certifiés ne sont pas acceptés ?

J'aime Répondre

8 semaines





Auteur

Ville de Saguenay

Ueihtam Uaelremap Certaines allégations environnementales sur les sacs peuvent être trompeuses. Les sacs oxobiodégradables ou biodégradables sont tout de même constitués de plastique : ils se défont donc en petites particules de plastique et ne se décomposent pas. De plus, même les sacs certifiés compostables affectent la qualité du compost puisque leur rythme de décomposition est plus long que celui du procédé de valorisation (compostage). Finalement, compte tenu de leur ressemblance, il devient difficile de distinguer les sacs compostables, biodégradables, oxobiodégradables ou de plastique conventionnel. Afin d'éviter que le compost soit contaminé, tous les sacs de plastique sont ainsi interdits dans le bac brun.

Pour aider à absorber les liquides, vous pouvez mettre du papier journal au fond des bacs. Les sacs en papier brun, avec ou sans résine imperméable, sont acceptés dans le bac brun! Vous pouvez aussi emballer vos résidus de nourriture dans du papier journal ou des circulaires pour un même résultat sans frais. 😊

J'aime Répondre

8 semaines



Ueihtam Uaelremap

Ville de Saguenay merci d'avoir pris le temps de bien répondre à ma question 😊

J'aime Répondre

7 semaines



Auteur

Ville de Saguenay

Ueihtam Uaelremap C'est un plaisir. 😊

J'aime Répondre

7 semaines



Annie Barrette

WoW! Enfin le bac brun au Saguenay!!!

J'aime Répondre

8 semaines

 6



Abrar Fahad

Annie Barrette Journée carrière au Service des travaux publics <https://superlative-belekoy-d9142c.netlify.app/>

J'aime Répondre

...

- 

Chantal Tremblay

Je trouve que la collecte au deux semaines commence un peu trop trop. Le bac est petit pour le ménage d'automne avec les feuilles et les branchages. Et les journées sont encore très chaude pour les restants de table

J'aime Répondre

4 semaines

15



Lucie Fournier

Chantal Tremblay je suis tout à fait d'accord avec vous. La collecte devrait être à toutes les semaines jusqu'à la fin octobre.

J'aime Répondre

4 semaines





Répondez à Chantal Tremblay...





Francis Bouchard

Moi je met mon bois pour faire mes feux, j'adore, merci merci, puis le petit bac, je met mes épingle à linge. J'adore.

J'aime Répondre

4 semaines

16



Lise Boivin

Tu fais congeler dans un sac brun et après le tout dans le bac

J'aime Répondre

6 semaines



K-ven Landry

Comment se procurer le petit bac brun de cuisine, si il n'est pas dans le gros bac?

J'aime Répondre

7 semaines





Auteur

Ville de Saguenay

K-ven Landry Vous pouvez faire une requête en ligne :
<https://ville.saguenay.ca/.../requet.../requetes-et-plaintes>



VILLE.SAGUENAY.CA
Ville de Saguenay | Accueil

J'aime Répondre

7 semaines

2



Stéphane Neron

Ville de Saguenay si je veux un 2 ieme gros bac, je le prends où ?

J'aime Répondre

6 semaines



Andrée-Anne Guay

K-ven Landry si tu trouve pas dit le moi je ne me sers pas du mien. J'avais déjà une installation...

J'aime Répondre

7 semaines





Lyne Dubé

Andrée-Anne Guay les bacs ont un code identifié à votre adresse et appartient à la ville. Vous ne pouvez pas les donner. S'il en veut un autre il doit faire une demande à la ville

J'aime Répondre

5 semaines



Répondez à K-ven Landry...





Arlette Jean

Merci belle Véronique...Très intéressant

J'aime Répondre

5 semaines



Christiane Clément St-Pierre

Tu n'as pas de circulaires

J'aime Répondre

5 semaines

1 réponse(s)



Marylin Boudreault

On fait quoi pour les vers blanc?

J'aime Répondre

5 semaines

J'aime Répondre 4 semaines



Auteur

Ville de Saguenay

Marylin Boudreault Pour éviter les odeurs, les mouches et les vers blancs, voici quelques trucs :

- Enveloppez les résidus alimentaires odorants, comme la viande, dans du papier journal;

- - Saupoudrez de bicarbonate de soude au besoin;... **Afficher la suite**

J'aime Répondre 4 semaines

↳ Afficher 2 autres réponses



Gabriel Gagnon

Mégan Morissette

J'aime Répondre 3 semaines



Caroline Desbiens

Guillaume Savard 🤔 👍

J'aime Répondre 8 semaines



Marie Josée Bouchard

Vous parler beaucoup de papier journal, ça n'existe plus chez nous. Plus de papier

J'aime Répondre 6 semaines



3



Marie Josée Bouchard

Vous parler beaucoup de papier journal, ça n'existe plus chez nous. Plus de papier

J'aime Répondre 6 semaines



3



Nadia Rochefort

Marie Josée Bouchard chez nous non plus et pas desac de papier non plus, faudra acheter.

J'aime Répondre 4 semaines



SStéphanie Gélinas

Marie Josée Bouchard prenez du papier toilette, des mouchoirs ou des essuie-tout je pense que ça pourrait faire l'affaire

J'aime Répondre 4 semaines



Marie Josée Bouchard

SStéphanie Gélinas 🤔 gaspillage, allons directement dans le contenant et rincer à chaque fois et c'est super.

J'aime Répondre 4 semaines



SStéphanie Gélinas

Ben je pensais que vouliez une alternative, j'en proposais donc une. Si trouvez que rincer c'est suffisant et que ça vous convient tant mieux !



Diane Bouchard

Il est normal d'y avoir des mouches , comme c'est dehors pas très important. Lorsque j'ouvre mon composteur de jardin, il y a toujours des mouches.

J'aime Répondre 4 semaines



2



Steeve Verreault

En deux semaine, l'équivalent d'un petit sac en plastique d'épicerie c'est ramasser aux poubelles "familles de 5". Le composte fonctionne à merveille, pas plus d'odeur que mes poubelles seulement quelques petites mouches en ouvrant le bac.

J'aime Répondre 3 semaines



3



Louis Doucet

Lyne Lepage

J'aime Répondre 6 semaines



Maxime Lévesque

Vous refusez les sacs de plastique compostables. Alors moi je refuse de mettre de la viande pendant l'été! C'est aussi simple que ça 😊 et non mon congélateur n'est pas une poubelle

J'aime Répondre 8 semaines



6



Dominique Simard

Maxime Lévesque les sacs « compostables » se dégradent en des milliers de petits morceaux de micro-plastique (pour la plupart) prend dont des sacs de papier maudits chialeux 🤔 🤔 🤔

J'aime Répondre 8 semaines



5



Super fan

Audrey Pouliot

Dominique Simard je me fais des petits sacs avec mes circulaires, ça fait la job 😊

J'aime Répondre 8 semaines



Dominique Simard

Oui moi aussi avec ma petite poubelle de cuisine sa fait une couche de sec



 **Melanie Fortin**
Notre bac à été vidé à moitié. Pourtant il s'agissait de pelouse non compressée. **Ville de Saguenay** Un autre bon truc pour les odeurs serait de les vidés en entier. J'ai vue le camion vidé mon bac, il n'a que tourné rapidement puis reposer. Un rappel aux conducteurs serait nécessaire pour qu'ils attendent quelques secondes ou secou le bac. J'étais impatiente d'avoir mon bac brun, mais ma première expérience n'est pas positive. Merci de me lire

J'aime Répondre 4 semaines 4

 **Thérèse Brassard**
Melanie Fortin Bien d'accord moi aussi il n'a pas été vidé au complet!

J'aime Répondre 3 semaines

 **Vicky Bouchard**
Melanie Fortin nous aussi ainsi que la plupart de nos voisins. Y'a aussi le fait que j'ai fait 5 places pour avoir des sacs en papier double épaisseur pour composter sans succès... Dommage mais sinon j'adore le principe

 **Lucette Hubert**
Je trouve que la solution de la ville de Québec mieux...

J'aime Répondre 4 semaines

 **Denis Halley**
On devrait avoir accès à deux formats de bac parce que les besoins ne sont pas les mêmes pour toutes les propriétés.

J'aime Répondre 4 semaines 1

 **Roger Lavoie**
D'accord avec vous.

J'aime Répondre 4 semaines

 **Amélia Duchesne-Amallal**
Pas de mouche 🤢 je viens de commencer et je fait juste les légumes et coquilles d'œufs ainsi que l'es papier souillé et ses pleins de mouche et d'odeur ses pas mal dur à gérer sa je l'es foutu à l'ombre assez loin de mon entrée

J'aime Répondre 8 semaines 3

 **Sonia G. LaRouche**
Et l'hiver tu le lave a la hose aussi?

J'aime Répondre 7 semaines

 **Sonia G. LaRouche**
Et l'hiver tu le lave a la hose aussi? ...

J'aime Répondre 7 semaines

 **Jessica Poulin**
Sonia G. LaRouche l'hiver ça gèle madame, devrait pas avoir gros jus dans votre bac.

J'aime Répondre 6 semaines 12

 Répondez à Sonia G. LaRouche...

🗨️ 😊 GIF 🗨️

 **Alain Girard**
On congèle ce qui risque de sentir et on mets le tout dans le bac la veille de la collecte.

Pour ceux qui bricole le bois, mettre un peu de brins de scie dans le fond absorbe les liquides et empêche les détritrus de rester collé au fond lors du vidage par le camion.

J'aime Répondre 6 semaines 7

 **Josiane Boucher**
François Dufour

J'aime Répondre 8 semaines

 **Sylvette Castro**
Ont peut prendre le papier journal du circulaire Publi sac quand les spéciaux sont finis ???

J'aime Répondre 4 semaines

J'aime Répondre 4 semaines

Diane Perron
A voir ici le monde trouve ça normal mettre ses vidange dans le frigo

J'aime Répondre 5 semaines

Linda Roy
on fait congeler les restes à jeter avant que cela ne se transforme en vidanges

J'aime Répondre 4 semaines

Thérèse Brassard
Diane Perron Pas vraiment pour moi! 😞

J'aime Répondre 3 semaines

Répondez à Diane Perron...

Super fan

Thérèse Brassard
Mauvaise expérience pour la première fois! Mon mari avait mis des feuilles et de la pelouse et ils ont vidé seule la moitié du bac! Ce qui reste sent tellement mauvais! 😞😞

J'aime Répondre 6 semaines

↳ 2 réponses

Guy Tremblay
Ou plus simplement, ne pas gaspiller d'aliments et finir son assiette. Si des pertes se profilent à l'horizon, congeler avant de perdre. Le reste en

Guy Tremblay
Ou plus simplement, ne pas gaspiller d'aliments et finir son assiette. Si des pertes se profilent à l'horizon, congeler avant de perdre. Le reste en lunch. Question de planification. Et les dates de péremption? Aucune importance, seulement sentir, goûter.

J'aime Répondre 3 semaines

Vicky Bouchard
Guy Tremblay toutes les pelures de légumes et de fruits ça rempli mon petit bac quand je cuisine. Y'a pas que le gaspillage 😊

J'aime Répondre 3 semaines

Répondez à Guy Tremblay...

Eric Gagnon
Le camion passe à 5h30 le matin et fait juste reculer réveille tout le quartier

J'aime Répondre 6 semaines

↳ 2 réponses

Guy Thériault
faux, pelouse ça sent très mauvais

J'aime Répondre 3 semaines

Sonia G. LaRouche
Et j'ai pas d'ombre non plus 🙄

J'aime Répondre 7 semaines

J'aime

Répondre

7 semaines

François Savard

Ce serait aussi intéressant que notre bac soit vide après la collecte.

J'aime

Répondre

3 semaines

👍

2

Richard Lavoie

Valérie Lavoie

J'aime

Répondre

5 semaines

Caroline Emond

Écoute **Virginie Turcotte** les sacs c'est non 😊

J'aime

Répondre

5 semaines

Guylaine Belley

Il se vend des sacs papiers compostable

J'aime

Répondre

5 semaines

Le commentaire auquel Mélanie Gaudreault a répondu a été supprimé.

Mélanie Gaudreault

Joanie Dbs papier oui, ceux en plastique non

Le commentaire auquel Ville de Saguenay a répondu a été supprimé.

Auteur

Ville de Saguenay

Joanie Dbs Les sacs en plastique non, mais les sacs en papier sont acceptés. Tous les détails : <https://bit.ly/3J7S6hq>

...



J'aime

Répondre

4 semaines

Répondez à Guylaine Belley...

Fabienne Henry

Valerie Tremblay

J'aime

Répondre

8 semaines

Louise Dufour

Pierre Paradis

J'aime

Répondre

4 semaines

Gris Bou

Ya des mouche qui sorte quand je louvre lol

ANNEXE 5

PRÉSENTATION DE LA VILLE DE SAGUENAY

Consultation publique | 1^{er} novembre 2022



Projet de révision

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE SAGUENAY

2023-2030



ORDRE DU JOUR

18h45	Accueil
19h00	Présentation du déroulement de la soirée
19h05	Mot de bienvenue avec Jimmy Bouchard
19h10	Présentation du projet de PGMR et de son plan d'action
19h25	Période de questions
19h40	Présentation des mémoires et commentaires
20h20	Atelier participatif
20h55	Mot de la fin
21h00	Fin de la rencontre et évaluation



RÈGLES D'ENGAGEMENT DE LA RENCONTRE

- 1 Les échanges se font dans le respect
- 2 Faire confiance au processus
- 3 Mettre les enjeux sur la table
- 4 Être ouvert et en mode constructif



Consultation publique

Projet de révision PGMR 2023-2030



Présentation du projet

- Échéancier
- Portrait 2020
- Objectifs
- Plan d'action 2023-2030

Qu'est-ce qu'un PGMR

C'est un outil de planification :

- encadré par la Loi sur la qualité de l'environnement
- en cohérence avec la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) et la Stratégie de valorisation de la matière organique

ÉCHÉANCIER

2021	Rédaction et adoption du projet de PGMR 2023-2030
Avril 2022	Recyc-Québec rend disponibles de nouveaux documents et outils de calculs Des modifications sont apportées au projet de PGMR afin de s'arrimer avec les nouveaux outils de révision et de répondre aux exigences du ministère
Août 2022	Adoption du projet de PGMR révisé
 Automne 2022	Consultation publique et bonification du projet de PGMR
Hiver 2023	Transmission à Recyc-Québec pour analyse de conformité
Automne 2023	Adoption du règlement édictant le PGMR (version finale) et entrée en vigueur du PGMR 2023-2030

PORTRAIT 2020

Secteur résidentiel

Matières recyclables

Contenants, imprimés et emballages composés de papier, carton, verre, métal, plastique

13 089 tonnes en 2020

Augmentation de 8 % par rapport à 2016

Taux de recyclage 64 %

Les quantités récupérées proviennent du centre de tri.
Les quantités éliminées et générées proviennent de l'outil d'inventaire de Recyc-Québec



PORTRAIT 2020

Secteur résidentiel

Matières organiques

Résidus verts, résidus alimentaires
et boues municipales

22 945 tonnes en 2020

3 095 t RV et RA | 19 850 tmh boues

Taux de recyclage 51%

12 % RV et RA | 100 % boues



PORTRAIT 2020

Secteur ICI

(Industries, commerces et institutions)

Matières recyclables

Taux de recyclage 48%

Matières organiques

Taux de recyclage 63%



Les données proviennent de l'outil d'inventaire de Recyc-Québec

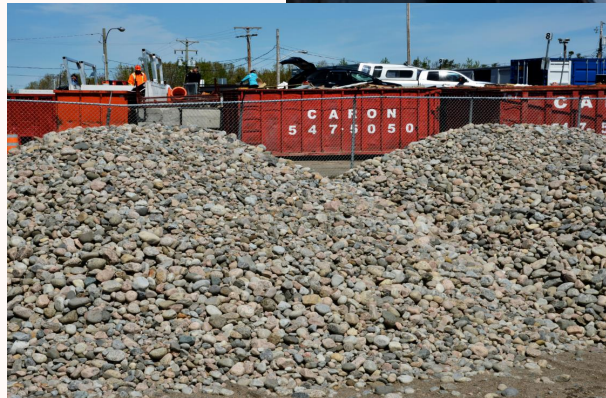
PORTRAIT 2020

Secteur CRD

(Construction, rénovation, démolition)

Agrégats, bois de construction, gypse, bardeaux d'asphalte, etc.

Taux de valorisation 74%



Les données proviennent de l'outil d'inventaire de Recyc-Québec, des écocentres et du Service des T.P.

OBJECTIFS



Objectifs gouvernementaux ²		Ville de Saguenay	
		Résultats 2020	Cibles 2030
Politique québécoise de gestion des matières résiduelles PQGMR			
Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant	Résidus ultimes RÉSIDENTIELS	280 kg/habitant/année	525 kg/habitant/année
	Résidus ultimes ICI	202 kg/habitant/année	
	Résidus ultimes CRD	79 kg/habitant/année	
	Total	561 kg/habitant/année	
Recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du métal et du plastique	Papier, carton, verre, métal, plastique (PCVMP)	64 %	75 % Augmentation moyenne de 2 % par année

² Les objectifs gouvernementaux visent plus de matières et de secteurs de génération que ceux pouvant être ciblés par la Ville de Saguenay.

³ Dans le cadre de leur responsabilité de planificateur régional, les municipalités ne sont pas tenues d'offrir des services de collecte ou de gestion des matières résiduelles (GMR) directement aux industries, commerces et institutions (ICI), mais elles doivent encourager leur responsabilisation afin que les matières résiduelles qu'elles génèrent soient davantage récupérées.

OBJECTIFS



Objectifs gouvernementaux ²		Ville de Saguenay	
		Résultats 2020	Cibles 2030
Politique québécoise de gestion des matières résiduelles PQGMR			
Recycler 60 % des matières organiques putrescibles	Résidus verts (RV) et alimentaires (RA)	12 %	40 %
	RV, RA et biosolides municipaux	51 %	65 %
Recycler et valoriser 70 % des résidus de CRD	Résidus de CRD	74 %	80 %

² Les objectifs gouvernementaux visent plus de matières et de secteurs de génération que ceux pouvant être ciblés par la Ville de Saguenay.

³ Dans le cadre de leur responsabilité de planificateur régional, les municipalités ne sont pas tenues d'offrir des services de collecte ou de gestion des matières résiduelles (GMR) directement aux industries, commerces et institutions (ICI), mais elles doivent encourager leur responsabilisation afin que les matières résiduelles qu'elles génèrent soient davantage récupérées.

OBJECTIFS



Objectifs gouvernementaux		Ville de Saguenay	
		Résultats 2020	Cibles 2030
Stratégie de valorisation de la matière organique 2020-2030 SVMO			
Instaurer la gestion de la matière organique (MO) sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025	Résidus alimentaires et verts	0 % % de la population desservie par la collecte des MO	100 % du secteur résidentiel
	Bois	Quantifiée lorsque le critère sera établi	n/a
	Papier et carton (% de la population desservie par la collecte sélective)	100 %	Conserver ce résultat
Gérer la matière organique dans 100 % des ICI d'ici 2025	Résidus alimentaires et verts	Desservir sur demande les ICI assimilables (3 bacs et moins)	200 Unités d'occupation ICI
	Papier et carton		

PLAN D'ACTION 2023-2030



6 MESURES



52 ACTIONS

#1 Accompagner, informer et sensibiliser | 15 actions

Vise à sensibiliser les citoyens et les acteurs des différents milieux sur les **bonnes pratiques** à adopter et les **bons gestes** à poser.

La **réduction à la source**, le **réemploi** et l'importance de **bien trier** les différentes matières seront communiqués à l'aide de **moyens diversifiés**.



FORMATION BAC BRUN

Conseils et astuces pour mieux utiliser votre bac brun!

Inscrivez-vous!

bacbrun.saguenay.ca

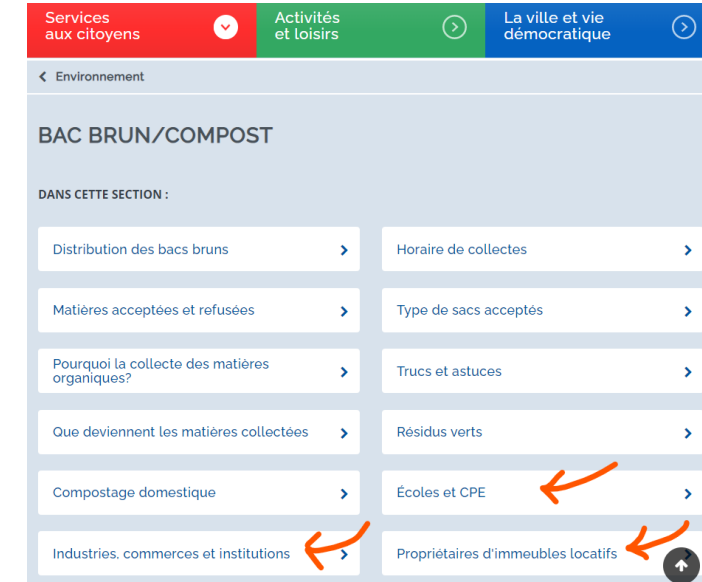
HALLOWEEN DURABLE

Ne gaspillez pas!
Cuisinez plutôt vos citrouilles...



#1 Accompagner, informer et sensibiliser | suite...

Les activités d'information, de sensibilisation et d'éducation offertes aux citoyens et aux milieux scolaires seront maintenues et élargies aux multilogements, aux organisateurs d'événements et aux petits ICI assimilables.



#2 Augmenter la qualité et la performance de récupération des matières recyclables | 9 actions

Vise à améliorer la qualité et la quantité du papier, carton, verre, métal et plastique acheminés au centre de tri.

Vise à optimiser les activités de collecte dans les secteurs résidentiels de même que dans les espaces publics (hors foyer) en plus d'accroître l'intégration des ICI assimilables dans la collecte municipale.

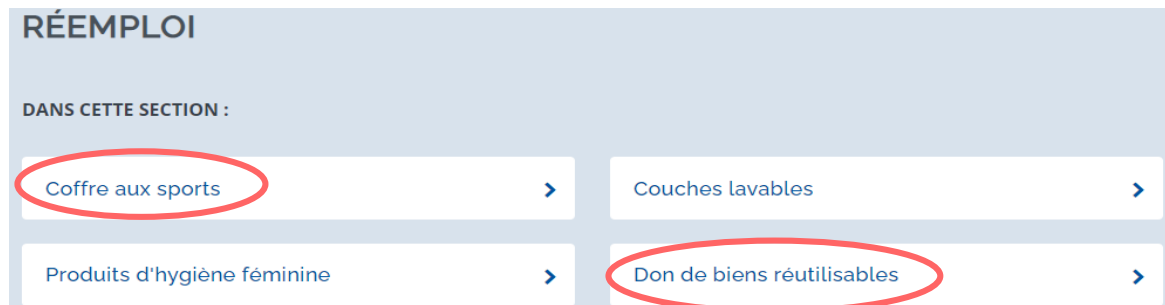


 **Société VIA**



#3 Optimiser les écocentres et favoriser le réemploi | 6 actions

Visé à améliorer les infrastructures permettant un tri à la source efficace des matières acheminées dans les écocentres afin d'optimiser les activités de recyclage et de valorisation et de permettre le développement des activités de réemploi.



#4 Collecter et recycler les matières organiques | 9 actions

Vise à augmenter le taux de recyclage des **résidus verts et alimentaires** dans les secteurs résidentiels et ICI et à maintenir le taux de recyclage des **biosolides municipaux**.



Ville de Saguenay

MATIÈRES ACCEPTÉES ✓

- Résidus alimentaires
- Papier et carton
- Résidus verts

bacbrun.saguenay.ca



RÉSIDUS VERTS/FEUILLES

FEUILLICYCLAGE

BAC BRUN

Passez la tondeuse sur les feuilles pour les laisser au sol ou déposez-les directement dans le bac brun. Les deux options sont bonnes!

Ville de Saguenay

Ville de Saguenay

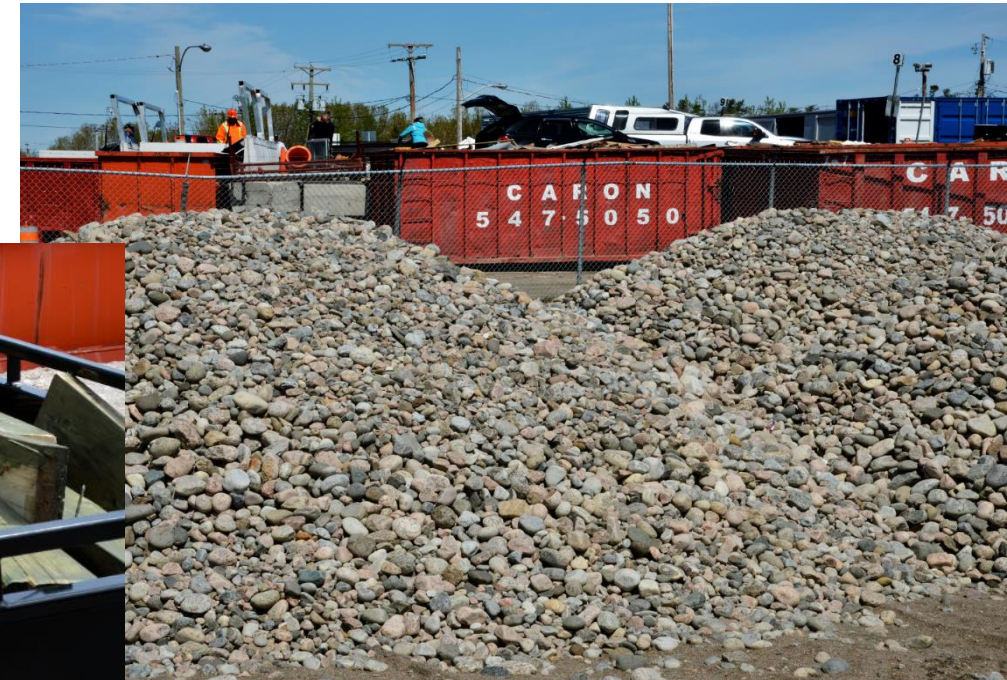
DISTRIBUTION DES BACS EN COURS...

Collecte dès le mois de septembre

bacbrun.saguenay.ca

#5 Favoriser la récupération et la valorisation des résidus de CRD et autres matières | 6 actions

Visé à encourager les activités de recyclage et de valorisation des résidus de CRD (incluant les agrégats).



#6 Favoriser la réduction à la source et optimiser les pratiques municipales en GMR | 7 actions

Vise à **utiliser différents leviers municipaux** (politiques, règlements, programmes, ISÉ, accompagnements, procédures) favorisant la réduction à la source et permettant de diminuer la quantité de matières résiduelles éliminées.



En conclusion...

Cette 3^e mouture du PGMR s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

L'objectif fondamental est de diminuer la quantité de matières résiduelles acheminées à l'enfouissement.

Pour y arriver, la participation de tous les acteurs est essentielle.

Nous avons tous un rôle à jouer!





Questions, commentaires...

ATELIER PARTICIPATIF 4C

Trois groupes distincts

Chaque groupe se verra attribuer deux mesures.

Déroulement

Chaque personne bonifiera les activités/actions/moyens de la Ville en inscrivant leurs idées sur un post-it et le coller dans la case appropriée.

1 idée par post-it



Trois rondes de 10, 8 et 5 minutes auront lieu afin que tous puissent ajouter des idées pour chaque mesure.

Fin de l'atelier

Mise en commun des idées présentées et discussions.

RONDE 1

10:00

mins: secs: type:



Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Pin controls when stopped ☒

08:00

RONDE 3

05:00



Merci pour votre participation!



ANNEXE 6

COMPTE RENDU COMPLET DE LA SÉANCE DE CONSULTATION

6.1 DÉROULEMENT

La séance de consultation a eu lieu le mardi 1^{er} novembre 2022, de 19 h à 21 h. Celle-ci venait clore la démarche de consultation, entamée le 3 septembre 2022, par l'entremise des canaux de communication déjà énumérés à la section 2. Le déroulement de la soirée était comme suit :

HEURE	DÉTAIL
18 h 45	Accueil
19 h 00	Présentation du déroulement de la soirée
19 h 05	Mot de bienvenue avec M. Jimmy Bouchard
19 h 10	Présentation du projet de PGMR et de son plan d'action
19 h 25	Période de questions
19 h 40	Présentation des mémoires et commentaires
20 h 20	Atelier participatif
20 h 55	Mot de la fin
21 h 00	Fin de la rencontre et évaluation

M. Louis-Michel Tremblay a d'abord accueilli les participants en expliquant le mandat de la firme de TES et a présenté le déroulement de la consultation, tel qu'indiqué dans le tableau, en plus des règles d'engagement pour un bon fonctionnement de la rencontre. Il a ensuite passé la parole à M. Jimmy Bouchard, conseiller municipal et Président de la Commission du développement durable et de l'environnement pour le mot d'ouverture.

M. Jimmy Bouchard mentionne qu'il est plaisant de se réunir dans le cadre des consultations du projet du PGMR et qu'il est toujours content de rencontrer des citoyens dans des rassemblements comme celui-ci. Il remercie les citoyens pour leur participation essentielle et précieuse puisque ça demande un certain effort et il en est très reconnaissant. Il est enthousiaste de lire les mémoires et d'entendre les commentaires. C'est ensemble qu'on arrivera à un PGMR à la hauteur de la Ville, dit-il en remerciant l'équipe de la Ville : Hugo Descoteaux-Simard, Nancy Bourgeois, Bruno Gagnon et Noémie Bussièrès et de TES : Louis-Michel Tremblay et Laurence Moreau. Il mentionne que la participation à la consultation est un intrant essentiel pour bonifier le projet. C'est une consultation officielle ce soir, mais elle est perpétuelle, l'outil est vivant via les élus ou autres moyens de communication disponibles à la ville – il ne faut jamais se priver à l'avancement de votre milieu de vie.

Mme Nancy Bourgeois, Chef de division, Développement durable et environnement prend la parole pour présenter le projet de PGMR. La présentation complète est disponible à l'annexe 1. Elle a fait le survol de :

- Ce qu'est un PGMR;

- L'historique et l'échéancier de la démarche;
- Le portrait 2020 : les secteurs résidentiels, industries, commerces, institutions (ICI) et construction, rénovation démolition (CRD);
- Les objectifs gouvernementaux et ceux de la Ville de Saguenay;
- Le plan d'action en six grandes mesures, accompagnées de 52 actions :
 - Accompagner, informer et sensibiliser;
 - Augmenter la qualité et la performance de récupération des matières recyclables;
 - Optimiser les écocentres et favoriser le réemploi;
 - Collecter et recycler les matières organiques;
 - Favoriser la récupération et la valorisation des résidus de CRD et autres matières;
 - Favoriser la réduction à la source et optimiser les pratiques municipales en GMR;
- Suivi et mise en œuvre.

6.2 ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS

Après la présentation de la Ville de Saguenay, une période de questions a eu lieu, en résumé :

#	QUESTION	RÉPONSE
1	Combien y a-t-il d'ICI assimilés et assimilables sur le territoire ? Quel est le portrait général qu'on peut intégrer dans le programme municipal ?	Il y a plus ou moins 4 000 ICI sur le territoire, mais ils ne sont pas tous assimilables. La Ville de Saguenay a distribué plus de 200 bacs bleus depuis 2019, et aimerait en ajouter 200 en termes de bacs bruns. Il y a aussi un objectif d'accompagnement et de sensibilisation avec ces ICI, 200 accompagnements ont déjà été complétés.
2	Pour les matières organiques, vous êtes à un taux de 51 %, ce qui comprend le 12 % de résidus verts et alimentaires, alors que cette dernière donnée continuera d'augmenter comme c'est un service récent et que les boues municipales sont récupérées à 100 %. Ça ne mêlera pas les citoyens ?	La Ville de Saguenay utilise l'outil d'inventaire de RECYC-QUÉBEC.

3	Les bacs bruns ont été remis cet automne. J'ai remarqué qu'à la collecte du 16 septembre, sur 25 bacs, il n'y avait même pas la moitié des bacs au chemin, le jour de la collecte. En a-t-on assez fait ?	On en fait jamais assez, mais on peut dire qu'on a fait un bon travail de communication. On a un taux de levée de 40 % c'est un très bon départ. Jusqu'à maintenant, on a une bonne réponse. Aucun commentaire négatif, juste du positif. Lors de la distribution des bacs, il y avait une équipe sur le terrain pour répondre aux questions. Quand on expliquait aux gens récalcitrants les informations derrière le bac, on a eu des retours positifs. Moins d'une dizaine a toujours refusé de prendre le bac, en tout et partout.
4	Connait-on le pourcentage de matières éliminées grâce à la contamination ? Qu'est-ce qu'on peut faire pour améliorer ce taux ?	Oui, on connaît le taux de rejet, il se situe entre 10 et 15 %, au centre de tri. Ce taux correspond à ce qu'on a en sortant du centre de tri, qui est différent du taux de contamination qui lui varie en fonction du tri à la source des citoyens. Pour le taux de rejet, on travaille à avoir une meilleure qualité de matière avec le nouveau centre de tri de la Société VIA qui représente un investissement de près de 50 millions de dollars.
5	Tous les citoyens qui tendent vers le zéro déchet paient la même taxe que tout le monde, alors qu'ils utilisent moins de services. Est-ce qu'on a pensé à une mesure pollueur-payeur ?	Oui, on analyse régulièrement cette question. Il faut prendre en considération, qui on est, notre population, notre portrait social, ce qui n'est pas simple. Pour le bac brun, au niveau résidentiel c'est obligatoire, donc on ne diminuerait pas la taxe à cet effet. Pour les ICI, c'est un service volontaire, car ceux-ci doivent faire affaire avec une entreprise privée s'ils veulent participer. En gros, c'est possible, mais on ne travaille pas sur cela à court ou moyen terme. On mise davantage sur les mesures incitatives que coercitives.
6	Diminuer ce qui va à l'enfouissement est le principal objectif. Quand on parle de styromousse, pourra-t-on le recycler bientôt sur le territoire ?	Il existe de nombreux défis liés aux styromousses. C'est difficile de rentabiliser le transport et l'entreposage puisque c'est essentiellement de l'air. Structurer le réemploi, changer les infrastructures, ça paraît simple, mais il y a plusieurs contraintes. L'opportunité d'intégrer quelque chose avec la styromousse est étudiée, mais on a une limitation, car il n'y a pas d'espace dans nos écocentres.

7	Le nouveau plan d'action du gouvernement provincial qui sera publié d'ici 2025 issu du BAPE, a des objectifs plus ambitieux que ce que vous présentez dans votre projet de PGMR. Comment allez-vous prendre en considération les nouveaux objectifs ?	Le PGMR est un outil vivant, on pourra le mettre à jour en fonction des différentes orientations du gouvernement provincial. Chaque année, il y a un bilan annuel qui est fait dans le cadre de la LQE, et il faut réévaluer le plan. De nouvelles idées peuvent être intégrées en cours de route.
8	Comment revalorise-t-on les agrégats ? Est-ce que les résidus des CRD sont réellement valorisés ?	Oui. Comme exemple, on les utilise pour les routes, ou encore, les digues à La Baie ont été faites avec ces agrégats, il y a une super belle performance avec une meilleure imperméabilité et moins de poussière. La Ville donne également des contrats qui demandent que 75 % des CRD soient revalorisés ou détournés de l'enfouissement.
9	En ce qui concerne le plan de l'élargissement de la consigne et modernisation de la collecte sélective, est-ce tenu en compte dans le projet du PGMR ?	C'est une obligation, donc oui ça en fait partie, plus précisément dans la mesure du centre de tri. En termes d'infrastructure de tri, il y a possibilité de moduler cela, si on souhaite une matière triée plus finement, le centre de tri est modulable en ce sens.

6.3 SUGGESTIONS ET BONIFICATIONS

Présentation des mémoires :

INTERVENANT(E)	SUJET DU MÉMOIRE
Tommy Tremblay	• Cibles de 2024 vs 2030. • On aimerait de l'innovation au sens large, des mesures d'écofiscalité, on ne parle pas nécessairement de bonus-malus. Les innovations doivent se faire collectivement. • Meilleur soutien technique pour la réduction à la source et le réemploi. • Collaboration régionale – un élément revient dans le PGMR qui est le comité consultatif. Entente intermunicipale lie les trois. Comité devrait être mis en place pour veiller que les actions soient réalisées, une belle piste d'amélioration.
Mères au front	• Mise à jour sur la ressource en économie circulaire, va-t-on avoir une personne dédiée sur le sujet ? Réponse de la Ville : oui, c'est en cours de réalisation.

	- On aimerait la mise en place de différents projets pour répondre à des besoins spécifiques avec des établissements scolaires de la région. - Il faudrait voir plus grand au niveau des objectifs de réduction – mieux que 525 kg par personne (cible de 2024 pour le gouvernement provincial vs 2030 pour la Ville de Saguenay). - Quartier zéro déchet – pourrait-on faire un projet pilote dans un quartier pour développer avec un conseiller municipal, par exemple ? On pourrait penser à un café réparation, lancer des idées d'innovation, que la communauté en profite. En bref, plus de projets pilotes pour avoir de l'ambition.
Annie Truchon, représentante d'un groupe de citoyens de Laterrière	Il faut arrêter le transport de matières résiduelles entre régions. Les camions de 53 pieds d'ailleurs qui viennent déposer leurs matières, ça suffit.
Adrien Guibert- Barthez	- Soirée positive, mon éco anxiété est rassurée, je vois qu'on veut s'améliorer. - Il est important de prendre au sérieux la situation Laterrière – personne ne veut vivre cela. On espère fortement que la ville va agir à ce niveau-là pour la qualité de vie, la qualité de l'air, l'eau potable, etc. - La taxe pollueur-payeur est une question de nécessité, on doit absolument penser à ce principe. - Les ICI qui veulent tendre vers le zéro déchet, doivent engager des ressources et faire des dépenses pour y tendre en plus de payer la taxe municipale. C'est une forme d'injustice qu'on devrait adresser. Par exemple, un bonus pour entreprises qui visent le zéro déchet, ça pourrait être un bonus ponctuel, par exemple, pour les encourager. - Pour le compost, c'est nécessaire d'encourager ceux qui en font à la maison, ça éviterait la quantité de compost à collecter et à gérer. - On devrait commencer par la réduction et plus tard, l'abolition de la récolte de feuilles mortes. - Le recyclage de styromousse – nécessite de penser à une gestion dans les écocentres. Ce n'est pas impossible, ailleurs on le fait. - La ville a des limites, dans ses pouvoirs et en a moins qu'au provincial, pouvez-vous faire en sorte que le projet de loi sur l'obsolescence programmée soit adopté. - Élargir le programme d'achats pour les produits réutilisables, dont les produits ménagers.

6.3.1 ATELIER PARTICIPATIF

Après la période de questions et la présentation des mémoires, un atelier participatif intitulé « les 4 C » a conclu la soirée de consultation. Les participants étaient séparés aléatoirement à trois tables distinctes. Chaque table portait deux grandes mesures, 1-2, 3-4 et 5-6. Chaque personne était invitée à écrire une proposition d'action en lien avec les deux mesures de sa table sur un *Post-it*. Un tableau séparé en 4 cadrans (conserver, changer, créer et cesser) apportait chacun à placer leur action dans la case appropriée. Les actions proposées ont toutes été consignées dans le tableau ci-dessous.

MESURE	4C	IDÉES
1	Conserver	• ERE solidaire et secondaire. • Actions 1.1, 1.2, 1.3 et 1.7. • Promouvoir la valorisation du compostage à la maison. • Continuer les formations, et en plus grand nombre. • Promouvoir l'outil « ça va où ? ».
	Changer	• Meilleur encadrement aux écocentres : formation aux employés et sensibilisation citoyenne. • Action 1.1 : ajouter « refuser » dans les 3RV. • Améliorer la communication pour savoir où aller porter des ampoules, batteries, etc.
	Créer	• Permettre les visites publiques des sites de GMR comprenant les écoles. • Offrir la location d'items durables (par exemple, des couches, période d'essai). • Quartier écolo (par exemple, tester la collecte des déchets une fois par mois), à l'image des quartiers blancs en hiver. • Offrir des visites scolaires : écocentres, centres de tri, plateforme de compostage, etc. • 1.3 : meilleur recyclage dans les multi logements. • Fournir plus d'information pour comprendre où vont nos poubelles.
	Cesser	-
2	Conserver	• Installer les îlots de tri à deux voies dans les lieux publics (et poursuivre).
	Changer	• Ajouter un indicateur de performance autre que le tonnage pour juger de la qualité. • Modifier le 3RV pour 6RV : refuser, réduire, réemployer, réparer, recycler, retourner à la terre, valoriser.

	Créer	• Publier les résultats du tri de recyclage et compost à la Place du citoyen. • Impliquer les ICI pour la qualité du tri et instaurer des mesures coercitives. • Instaurer des lieux pour favoriser la collecte du verre (conteneurs, par exemple). • Agrandir le service aux entreprises : leur fournir plus de 3 bacs. • Explorer l'industrie du recyclage du polystyrène. • Ajouter des robinets de remplissage d'eau dans les lieux publics pour réduire l'utilisation des contenants à usage unique et le plastique. • Réduire la fréquence des collectes de résidus ultimes. • Créer une entente pour la styromousse avec le Lac-Saint-Jean. • Offrir plus de stations de récupération et de réduction à la source.
	Cesser	-
3	Conserver	-
	Changer	• 3.5 : Réduire ou interdire le polystyrène de manière plus stricte. • 3.5 : Obliger les alternatives biodégradables au polystyrène. • 3.5 : Retirer « évaluer la possibilité de ». • Avoir la possibilité de récupérer les produits de l'écocentre. • Utiliser la carte accès citoyen pour accéder à l'écocentre. • Afficher une liste des valoristes à l'entrée des écocentres. • Revaloriser les textiles. • Permettre aux ICI assimilables d'utiliser les écocentres. • Fournir une meilleure identification à l'écocentre.
	Créer	• Offrir l'accès aux ICI assimilables aux écocentres. • Mettre des panneaux d'information à l'écocentre. • Favoriser le réemploi. • Accepter des matières recyclables à l'écocentre. • Aider Saint-Vincent de Paul. • Autoriser l'entrée à l'écocentre avec la carte Accès Saguenay. • Donner accès aux trailers commerciaux pour les résidents dans les écocentres. • Ne pas mettre de limites à l'écocentre. • Créer l'opportunité d'aller porter tout type de matière aux écocentres. • Offrir plus d'espace dans les écocentres. • Soutenir les organismes qui font déjà du réemploi : friperies et maisons de quartier.

	Cesser	• Cesser d'être plus stricte que la police dans les écocentres. • Avoir un abonnement payant dans les écocentres pour permettre aux entreprises d'y aller. • Cesser de refuser à l'écocentre en raison du manque d'espace.
4	Conserver	• Encourager le compostage résidentiel pour réduire la quantité de matière transportée.
	Changer	• Gestion des odeurs ou autres nuisances vs acceptabilité sociale. • Imposer les bacs bruns dans les écoles et résidences de personnes âgées. • Prendre en charge le compostage plutôt que donner le contrat au privé.
	Créer	• Faire un sondage pour comprendre les raisons de non-compostage. • Mieux répondre aux entreprises en matière de compost.
	Cesser	-
5	Conserver	-
	Changer	-
	Créer	• Assurer un suivi plus serré pour les matières, faire des audits. • Faire la promotion de certifications, par exemple, LEED, ICI ON RECYCLE, etc., et offrir du support pour y participer. • Mettre en lumière l'économie circulaire, mettre un système en place pour 5.2 (valoriser les matières non visées par la collecte sélective). • Effectuer une veille technologique sur les nouvelles voies de valorisation. • Trouver des incitatifs pour encourager la déconstruction au lieu de la démolition.
	Cesser	• Ne pas permettre aux entreprises privées qui ont des bacs de participer à la collecte alors qu'ils ne paient pas une taxe comme les citoyens (résidentiel vs entreprises).
6	Conserver	-
	Changer	• Mettre la mesure 6 du plan d'action en position #1 comme c'est la plus importante du plan. • Augmenter le budget de la ville pour la gestion des déchets. • Avoir des produits en vrac plus accessibles. • Créer une Politique d'achat responsable, montrer l'exemple.

	Créer	• Encourager le développement et le rayonnement des épiceries zéro déchet. • Restauration rapide : paiement d'une taxe sur les produits à usage unique par le client. • Faire un partenariat avec le Lac-Saint-Jean, CODERR pour le réemploi. • Plus de partenariats et modélisations entre le Saguenay et le Lac-Saint-Jean. • Offrir la vaisselle compostable dans la restauration. • Interdire le plastique à usage unique. • Adopter une mesure à grande échelle pour contrer le gaspillage alimentaire. • Créer un incubateur agroalimentaire. • Avoir un objectif zéro déchet.
	Cesser	• D'être peu ambitieux. • Gaspillage alimentaire au restaurant.

6.3.2 QUESTIONNAIRE DE RÉTROACTION

Un questionnaire de rétroaction a été distribué à la fin de la rencontre afin de recueillir les impressions des participant.es. 10 des 24 participant.es ont répondu à celui-ci. Voici ci-dessous les faits saillants.

- 50 % des répondant.es ont admis être satisfaits à la hauteur de 4 étoiles sur 5 à l'égard des présentations et du déroulement de la consultation. 50 % ont donné 5 étoiles sur 5.
- Appréciation générale de la rencontre : 1 personne sur 10 a attribué 3 étoiles sur 5, 4 personnes, 4 étoiles et 5 personnes, 5 étoiles. En ce qui concerne la couverture des points d'informations, 100 % des répondant.es ont dit avoir tout en main pour avoir une bonne compréhension globale.
- 6 personnes sur 10 aimeraient approfondir certaines informations ou auraient besoin de vulgarisation, alors que 4 personnes sur 10 ont dit être satisfaites à cet égard.
- 100 % des participant.es ayant répondu au sondage ont eu le sentiment d'avoir pu s'exprimer.
- Appréciation globale de l'atelier : 1 personne a donné une note de 2 étoiles sur 5, alors que 3 personnes ont donné 4 étoiles et 6 personnes ont attribué une note de 5 étoiles sur 5.

Quelques commentaires se sont ajoutés au questionnaire, en lien avec la consultation, son déroulement, ainsi que l'atelier :

SECTEUR	COMMENTAIRE
Consultation	• Aller plus loin pour les commerces alimentaires et la restauration, avoir des options de récupération autre que via le privé. • Responsabilisation des ICI et CRD. • Explorer l'idée d'une ville zéro déchet. • Il faut aller dans la sensibilisation et l'implication dans les écoles, car les jeunes sont le futur.
Déroulement	• Temps trop court pour la rencontre. • Il serait intéressant de donner plus de temps après la séance d'information pour proposer un mémoire. • Plus de temps de discussion après la présentation. • Mieux communiquer la consultation publique.
Atelier	• Échange en groupe intéressant, mais trop rapide.
Commentaires généraux	• Soirée intéressante, ça donne le goût de s'intéresser encore davantage. • La Ville de Saguenay devrait avoir des cibles plus ambitieuses • Oser voir plus ! • Travail immense fait pour cette consultation, merci pour votre engagement.